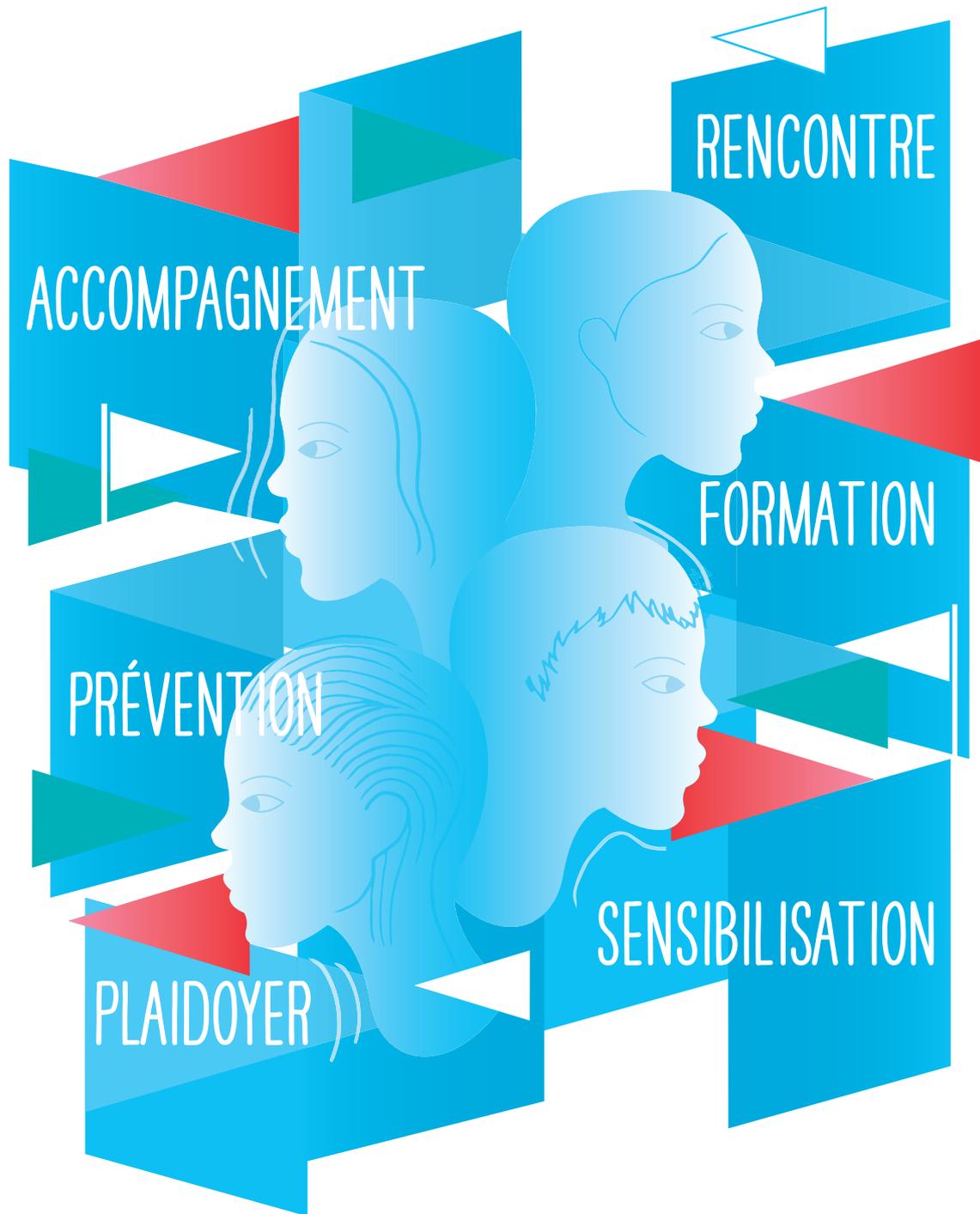


MOUVEMENT DU NID-FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2017



UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE EN 2017

« J'ai connu l'enfer. Et je suis fière de le dire parce que maintenant, c'est mon passé. Depuis que je suis aidée, j'ai l'impression que ma vie a recommencé. Avant, je priais pour que la nuit ne tombe pas. Maintenant, je pense qu'il y aura un demain pour moi. »

Stefany, survivante de la prostitution

« Survivors of sexual trafficking and exploitation need to be at the center of the #metoo movement. It must include prostitution as one of its core elements. Prostitution is #metoo under steroids. »

« Les survivantes de la traite et de l'exploitation sexuelle doivent être au centre du mouvement #metoo. Celui-ci doit inclure la prostitution en tant qu'un de ses éléments fondamentaux. La prostitution, c'est #metoo puissance mille. »

Mira Sorvino*

« Le paiement fait partie de la ruse de la domination. (...) Dire que les femmes ont le droit de se vendre, c'est masquer le fait que les hommes ont le droit de les acheter. »

Françoise Héritier, anthropologue au Collège de France, écrivaine, féministe

* Mira Sorvino est l'une des premières actrices hollywoodiennes à avoir dénoncé Harvey Weinstein, initiant ainsi ce qui deviendrait #metoo. Elle réagit ici aux témoignages de survivantes de la prostitution entendus lors de la CSW62, la commission des droits des femmes des Nations Unies, en mars 2018

SOMMAIRE

Pages 6 à 8

Introduction

Mot de la Présidente p. 6

Quelques chiffres clés p. 7

Frise chronologique p. 8

Pages 10 à 29

Avec les personnes prostituées

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel p. 12

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives p. 18

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels p. 24



Pages 74 à 82

Des outils au service d'un projet ambitieux

La revue *Prostitution et Société* p. 74

Nos brochures *Filles/garçons, entre nous on change quoi ?* (Collèges) – *Putain de galère* (Lycées) p. 76

Nos bandes dessinées *Pour toi Sandra* et *Dérapages* p. 77

Le théâtre, un relais formidable de la prévention ! *Demain nous appartient* (lycéen.ne.s) – *On change quoi* (collégien.ne.s) – *Au bout de la nuit* (lycéen.ne.s, étudiant.e.s) p. 78

Le Mouvement du Nid en ligne p. 80

Synthèse *ProstCost*, *Les Survivantes*, *Triptyque*, *Les clients de la prostitution*, *l'enquête* p. 82

Pages 83 à 86

Communiqués de presse nationaux p. 83

SOMMAIRE

Pages 30 à 57

Contre le système prostitueur

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations **p. 32**

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités **p. 38**

Le plaidoyer : faire évoluer la loi pour mettre en place de véritables politiques publiques abolitionnistes **p. 52**

Pages 58 à 73

Une association de terrain, un mouvement de société

Une gouvernance dynamique et participative **p. 59**

Notre collectif d'avocat.e.s experts bénévoles **p. 67**

Trombinoscope du Mouvement du Nid-France **p. 70**



RETROUVEZ NOS DÉLÉGATIONS

Alpes-Maritimes (06)	p. 16	Hauts-de-France (59)	p. 27, 43
Bouches-du-Rhône (13)	p. 34	Bas-Rhin (67)	p. 38, 55
Calvados (14)		Haut-Rhin (68)	p. 49
Doubs (25)	p. 41	Rhône (69)	p. 16, 38, 41
Eure-et-Loir (28)	p. 27, 42	Sarthe (72)	p. 17
Gard (30)	p. 48	Paris (75)	p. 20
Haute-Garonne (31)	p. 21, 43	Seine-Maritime (76)	p. 43
Hérault (34)	p. 12, 23, 35, 40, 42	Var (83)	p. 36
Indre-et-Loire (37)	p. 22, 28, 34	Essonne (91)	p. 14, 36, 40
Loire-Atlantique (44)	p. 14, 37, 42	Hauts-de-Seine (92)	p. 26, 32
Loiret (45)	p. 29	Val-de-Marne (94)	p. 22
Morbihan (56)	p. 26, 37, 42	Martinique (97)	p. 15
Moselle (57)	p. 17, 20, 41		



En 2017, nous avons relevé le défi de la loi, nous appelons à un changement d'échelle !

APRÈS une année 2016 marquée par l'adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, fruit de longues années de combat, 2017 a été, pour le Mouvement du Nid, l'année du début de sa mise en œuvre concrète.

Cela a nécessité pour l'ensemble de nos délégations et pour les instances nationales, une mobilisation quotidienne. Demander l'agrément pour les parcours de sortie de prostitution, tout d'abord, pour une majorité de délégations – quinze d'entre elles l'ont obtenu – faisant de notre l'association la plus présente dans le dispositif. Nous avons dû nous mobiliser pleinement avec les délégations aux droits des femmes, dans la préparation puis la tenue des premières commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Dans le même temps, nous avons appris, avec les personnes accompagnées, à constituer les dossiers de parcours de sortie pour les présenter à ces commissions. De cette façon, les personnes accompagnées par le Mouvement ont fait partie des toutes premières à obtenir ces parcours, entre juillet et octobre. À la fin de 2017, elles étaient une dizaine à en bénéficier au sein de l'association.

Parallèlement, le Mouvement a continué ses autres activités. Tout d'abord, la rencontre et l'accompagnement inconditionnel qui sont le cœur de son action depuis toujours. Cette année encore, nous avons rencontré plusieurs milliers de personnes sur les lieux de prostitution, et accompagné plusieurs centaines d'entre elles dans nos permanences d'accueil. Outre celles qui souhaitent bénéficier d'un parcours de sortie, nous soutenons toutes celles qui nous le demandent dans leurs démarches, vers la sortie de prostitution ou non, et continuerons à le faire.

En 2017, la formation des professionnel.le.s a revêtu une importance particulière. Le Mouvement du Nid a été sollicité pour former les actrices et acteurs des nouvelles commissions départementales au système prostitutionnel, à la nouvelle loi et à l'accompagnement des personnes prostituées. La demande est croissante, et l'activité de formation devient un enjeu majeur pour notre mouvement.

Par ailleurs, nous avons continué nos actions de prévention et de sensibilisation, qui sont également au cœur du changement social du projet abolitionniste. Éduquer les jeunes à une vie affective, sexuelle et relationnelle respectueuse et égalitaire, pour faire qu'un jour, acheter un acte sexuel ne soit plus envisagé, le Mouvement du Nid, dont l'agrément Éducation nationale a été renouvelé, le fait depuis des décennies. Là encore, avec la nouvelle loi, cela devient une politique de l'État, qui doit se développer pleinement.

La sensibilisation et le plaidoyer, au niveau local et au niveau national, ont pris une place importante dans notre action. Faire en sorte que la loi soit connue et pleinement mise en œuvre, la faire connaître à nos partenaires à l'international, au nouveau Parlement et au nouvel exécutif, a été nécessaire en 2017. En outre, avec les diminutions de subventions au deuxième semestre, il a fallu, encore et toujours, redoubler d'efforts de conviction sur la nécessité que l'ensemble de la société soit à la hauteur du changement d'échelle que cette nouvelle loi opère dans la lutte contre la prostitution et l'accompagnement des personnes. Un changement d'échelle pour la société, comme pour notre Mouvement !

Les 203 militantes et militants et les 20 salarié.e.s du Mouvement du Nid ont pleinement, cette année encore, 80 ans après la première intuition du fondateur du Mouvement du Nid, œuvré dans le but d'une société plus juste, où les violences faites aux femmes, dont la violence qu'est la prostitution, ne seront plus acceptées. Elles et ils continueront à le faire, afin de réussir enfin à faire reculer le système prostitutionnel !

Christine Blec,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

Notre action 2017 en quelques chiffres clés

Une présence unique auprès des personnes prostituées

754 sorties

5 861 personnes rencontrées

4 864 heures de bénévolat

Un accueil chaleureux et un accompagnement global en partenariat

1 095 permanences d'accueil

10 459 visites dans nos locaux

1 001 personnes accompagnées

22 320 heures de bénévolat

Une expertise au service de la formation

15 630 heures de formation

2 336 professionnel.le.s formés

Un engagement auprès des jeunes pour construire l'égalité

225 établissements scolaires visités

20 522 jeunes sensibilisés

5 250 heures de bénévolat

Une interpellation continue de la société

75 événements de sensibilisation

Plus de **5 381** personnes sensibilisées

2 429 heures de bénévolat

Une détermination à faire évoluer les politiques publiques

62 associations françaises se sont mobilisées autour d'Abolition 2012

Plus de **200** associations de 26 États membres de l'UE se sont rassemblées autour de l'Appel « Ensemble pour une Europe libérée de la prostitution »

Un mouvement national au service de l'action

Nombre de délégations départementales **25** + **1** antenne

Nombre de salarié.e.s **20**

Nombre de militant.e.s **203**

Nombre de bénévoles plus de **500**



RENCONTRE
avec les personnes
prostituées



ACCOMPAGNEMENT
des personnes
prostituées



PRÉVENTION
auprès des jeunes



COMMUNICATI
sensibilisation
du grand public

1937

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Campion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1945

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1951

Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1971

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1943

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1946

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « l'Amicale du Nid ».

1955

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1986

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.



FORMATION des acteurs sociaux



PLAIDOYER politique



Abolir le système prostitueur

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2016

13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après le vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire. La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ». Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

Avec les personnes prostituées



CHIFFRES CLÉS 2017

754 sorties dans 20 départements
5 861 personnes rencontrées
10 459 visites en permanence
1 001 personnes accompagnées
2 085 professionnel.le.s formés

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a bientôt 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

Cette interaction permanente a d'abord lieu sur les lieux de prostitution, dans le cadre de la rencontre. En 2017, le Mouvement du Nid a ainsi rencontré plus de 5 000 personnes grâce à 754 sorties dans plus de 20 départements différents.

Cette rencontre se prolonge ensuite au sein même de l'association dans le cadre des permanences d'accueil et d'accompagnement. Ainsi, en 2017, plus de

10 000 visites dans nos locaux ont permis à plus de 1 000 personnes de bénéficier d'un accompagnement individualisé. De cet accompagnement, le Mouvement du Nid recueille des témoignages qui permettent de mieux comprendre la réalité prostitutionnelle.

Le Mouvement du Nid met aussi sa connaissance spécifique et son expertise au service de toutes celles et tous ceux qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail et ainsi mieux accompagner les personnes prostituées. En 2017, le Mouvement du Nid a formé 2 085 professionnel.le.s.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel !

Le sens de notre action

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, désaffiliation sociale, etc. Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation.



Magali, engagée dans un Parcours de sortie de la prostitution

Ça fait que je n'ai plus besoin d'aller courir par-ci, par-là, donner mon corps pour avoir à manger.



Lettre de femmes rescapées de la prostitution, 12/10/2014, Bas-Rhin

La société se voile la face sur la prostitution. Avec tout ce que nous avons vécu, à notre façon, nous continuons le combat, un combat de tous les jours, pour se reconstruire et retrouver la santé...

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives !

Le sens de notre action

La très grande majorité des personnes prostituées en France est dans une situation de grande vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, transsexuel.le.s, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution. L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées. Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 15 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie.



Zulma, militante au Mouvement du Nid

Le plus fort de l'accompagnement, lors des cours de français, c'est ce qui s'échange entre nous. Si nous voyons leurs yeux s'ouvrir, notre regard à nous s'agrandit aussi.



Adriana

Les gens du Nid sont devenus mes amis, je leur dis un grand merci. Ils m'ont aidée à faire des démarches. Avant de les connaître, j'avais tout le temps peur. Aujourd'hui, je suis heureuse et fière.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnel.le.s

Le sens de notre action

Éducateurs/trices spécialisés, assistant.e.s de service social, professionnel.le.s de la santé et de la justice, personnels de l'éducation ont un rôle essentiel à jouer, mais sont souvent insuffisamment armés pour initier des dynamiques efficaces d'accompagnement et de réinsertion des personnes prostituées, de prévention du risque prostitutionnel.

La prostitution n'est, en effet, quasiment jamais abordée spécifiquement dans les formations de ces professionnel.le.s. Les récentes et importantes réformes législatives en matière de prostitution sont encore peu connues de ces dernier.e.s. En tant que mouvement-relais nous accordons une grande importance à former les professionnel.le.s qui devront, dans le droit commun, accueillir des personnes prostituées ou agir dans le cadre de la prévention.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé, depuis de nombreuses années, des cycles de formation et des journées d'information pour les acteurs sociaux. Nous les développons pour répondre au changement d'échelle attendu suite à l'adoption de la loi du 13 avril 2016.



Un participant à notre formation
« Travail social et prostitution », 2017

Très bonne formation – permet une réflexion ainsi qu'une déconstruction sur cette question de la prostitution – je pense avoir maintenant les indicateurs pour détecter les situations.



Une participante à notre formation
« Travail social et prostitution », 2017

Les deux journées de formation ont été très intéressantes (...) je pense aujourd'hui avoir les bases pour identifier ces situations et pouvoir aborder le sujet avec les personnes.

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



CHIFFRES CLÉS 2017

754 sorties dans l'année

4 864 heures de bénévolat

5 861 personnes rencontrées

Le Mouvement du Nid appuie sa réflexion et sa philosophie sur la rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes) et dans les permanences d'accueil. De nouvelles formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) sont développées afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet. Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme ou femme, travesti.e ou transsexuel.le.

Ce sont en majorité les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent des travailleurs sociaux. Notre relation n'est pas formalisée par un contrat imposé par une institution, les relations que nous réussissons à établir sont basées sur la confiance, sur notre implication personnelle et la leur.

HÉRAULT

Entrer en contact avec chaque personne où qu'elle soit

Depuis 2017, la délégation de l'Hérault couvre l'ensemble des secteurs de prostitution de rue sur Montpellier et a élargi son territoire en y intégrant un nouveau secteur, proche de la frontière avec le Gard. L'équipe a rencontré 120 personnes en situation de prostitution au fil des 35 sorties effectuées par six bénévoles et deux salariées.

Méthodologie, pratique réflexive et formation

Les rencontres s'effectuent les mains vides (ni préservatif, ni café, ni gâteau), pour encourager une relation dépourvue de tout échange matériel, évitant de reproduire le système de marchandisation du lien présent dans la prostitution.

Les bénévoles impliqués ont suivi une formation animée par notre coordinatrice contact et accompagnement, complétée par une période d'observation pratique sur le terrain avec un binôme expérimenté.

La formation aborde des sujets variés : la posture du Mouvement du Nid, le sens du contact, le contexte sociologique et les parcours des personnes prostituées

rencontrées, les stratégies des réseaux de proxénétisme. Nous partons d'études de cas et de situations rencontrées sur le terrain. Chaque bénévole repart avec un livret sur le contact et plusieurs documents de travail. Grâce au soin apporté à la formation, nous harmonisons la manière dont nous abordons les personnes, les mots employés, les attitudes...

Un groupe de parole, animé par un psychologue extérieur à notre structure, toutes les six semaines, permet un temps de réflexion et de « debriefing » pour les bénévoles et salariées.

Une forte hétérogénéité de situations et de besoins

Après le vote de la loi du 13 avril 2016, les personnes prostituées ont de nouvelles perspectives mais aussi de nouvelles préoccupations. Il est primordial d'être à l'écoute de leurs craintes et d'accompagner cette évolution, afin qu'elles puissent s'emparer des nouveaux droits prévus par la loi. C'est d'autant plus important que dans certains lieux, nous sommes la seule association présente.

Les situations sont très diverses d'un lieu à l'autre. Dans le quartier des Arceaux et l'avenue d'Assas, le plus vieux secteur de prostitution de nuit de Montpellier, nous rencontrons des personnes transsexuelles ou travesties originaires d'Algérie présentes depuis de nombreuses années.

Les avenues de Clémenceau et de Toulouse sont investies depuis 2012 par des personnes issues de réseaux africains, plus particulièrement nigériens. Nous constatons un mouvement permanent des victimes de la traite, déplacées de villes en villes en France et en Europe. Le réseau organise ces déplacements pour répondre aux demandes de la « clientèle » et renforcer l'isolement et la vulnérabilité des victimes, en empêchant que ces dernières créent un ancrage, des liens de confiance avec les associations ou autres personnes ressources.

À l'été 2017, le nombre de personnes présentes a baissé de moitié, peut-être en lien avec le démantèlement d'un réseau de prostitution nigérienne en septembre 2017. Mais, dès la fin de l'année, nous avons identifié une vague de nouvelles arrivantes.

À la Croix d'argent, nous rencontrons des femmes âgées d'une trentaine d'années originaires des pays de l'Est, plus particulièrement de Roumanie. Les thématiques abordées concernent principalement les problématiques sanitaires et les agressions subies de la part de « clients ». Elles souhaitent résider et travailler en France mais leur insertion reste complexe en raison des freins administratifs.

Sur les routes départementales à la périphérie de Montpellier, nous rencontrons des jeunes femmes françaises, espagnoles et roumaines ainsi que d'autres Nigérianes. Il s'agit d'un secteur peu visité par d'autres associations. Près de Restinclière, nous avons identifié cette année une activité de prostitution diurne, des femmes âgées de 40 à 60 ans et revendiquant leur indépendance. Aucune association n'est présente sur ce territoire.

Développer notre action de rencontre sur Internet

Notre ambition est plus que jamais de parvenir à toucher les personnes les plus isolées : celles qui sont prostituées par le biais de sites internet de petites annonces.

Depuis trois ans, la délégation a adapté son champ d'action au contexte spécifique d'Internet. En septembre 2017, un groupe de travail dédié a vu le jour au sein de l'équipe et nous a permis de renforcer notre méthodologie.



Nous avons identifié 15 sites d'annonces de prostitution sur Montpellier, dont 5 alimentés en permanence (commentaires de « clients », nouvelles annonces...). Ces sites proposent de 15 à 90 annonces et ont leurs spécificités : certains servent à promouvoir les « tournées », des déplacements à Montpellier pour une courte période, avec prise de rendez-vous ; d'autres sont spécialisés dans la prostitution de personnes trans ou des hommes pour une demande homosexuelle ; enfin, nous répertorions des « agences d'escorts » et de « stars du porno ».

Avec cette action, nous avons voulu évaluer le phénomène prostitutionnel sur internet dans notre territoire ; faire connaître le Mouvement du Nid auprès des personnes étant prostituées par ce biais et établir avec elles un lien de confiance pouvant déboucher sur une relation d'accompagnement adaptée à leurs besoins et problématiques.

Nous avons suivi une méthodologie empirique guidée par les réponses des personnes contactées. Le moyen de communication privilégié par les personnes étant le texto, nous avons dédié un téléphone portable à cette mission. Notre texto pour le premier contact, élaboré en trois versions pour s'adapter au profil des personnes, évite la stigmatisation. Lorsque nous sommes contactés en retour, l'équipe de la cellule internet discute en temps réel sur un groupe WhatsApp, créé à cet effet, afin d'échanger sur la réponse à apporter.

Nous avons identifié plus de 300 annonces à Montpellier. Nous avons pris contact avec 86 personnes et avons obtenu 23 retours. Nous avons suivi dans le cadre d'un accompagnement global 5 personnes. Ce bon démarrage valide les choix que nous avons fait et la stratégie adoptée par notre groupe de travail. Nous sommes confiants en notre capacité à toucher de plus en plus de personnes à l'avenir.

LOIRE-ATLANTIQUE

Des rencontres régulières et bien perçues

Notre équipe organise des sorties tous les quinze jours, permettant à nos militant.e.s de rencontrer les personnes prostituées sur le lieu de leur activité. En moyenne, un contact est établi chaque mois avec une cinquantaine de personnes, dont un tiers jamais rencontrées avant.

Les personnes rencontrées viennent majoritairement du Nigéria ; nous parlons aussi avec quelques Roumaines et parfois des Françaises. Elles sont pour la plus plupart très jeunes : moins de 25 ans.

Nous observons beaucoup de nouvelles jeunes femmes qui disent arriver d'Italie ou d'Allemagne. Pour la majorité, les personnes que nous rencontrons sont anglophones. Les Roumaines parlent leur langue maternelle, ce qui rend la prise de contact plus ardue.

Leurs conditions d'existence sont toujours précaires et la violence est toujours présente dans la rue sous différentes facettes. Après quelques échanges, elles nous disent que l'activité prostitutionnelle ne leur convient pas. La majorité souhaite faire une autre activité.

Nous sommes généralement bien accueilli.e.s par les personnes, et nous les informons de nos actions pour elles au Mouvement du Nid. Elles partagent avec nous leurs soucis et leurs difficultés immédiates : papiers, alimentation, logement, santé...

En dehors de la rue, certaines viennent nous voir de leur propre initiative. Nous avons rencontré des jeunes personnes françaises obligées de se prostituer après avoir perdu leur travail ainsi que des personnes dans des situations pré-prostitutionnelles venues confier leur crainte de « basculer » dans la prostitution.



Claire

J'ai dû avancer par étapes terribles mais, au bout, je suis une autre moi-même, grâce aux autres qui m'ont permis de me reconstruire. Maintenant, je ne respire plus comme avant, je suis debout, je vis.

ESSONNE

Une prostitution cachée dans les forêts, en butte aux riverains et aux luttes de territoire

Une dizaine de sorties (nécessitant 300 heures de bénévolat et l'implication de 7 personnes) ont permis de rencontrer 60 personnes prostituées dans les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne (où il n'existe pas d'association agissant dans ce domaine) : Forêts de Sénart, de Ferrières, de Fontainebleau ainsi qu'un nouveau secteur : Grigny-la-Grande-Borne.

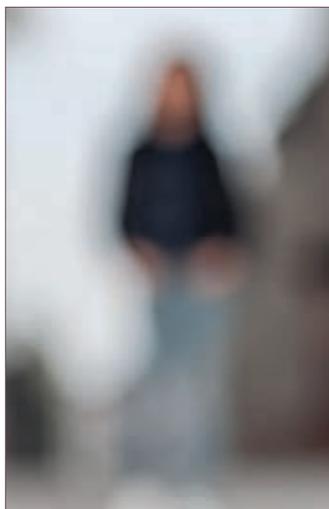
Dans ces départements, la prostitution dans les lieux publics s'effectue le long des routes et en forêt, la journée exclusivement. Les personnes rencontrées vivent à Paris ou en proche banlieue pour la plupart. Il s'agit essentiellement de femmes d'origine bulgare ou roumaine ; un plus petit nombre sont d'origine africaine ou sud-américaine ; nous rencontrons quelques Françaises et quelques transsexuels. De très jeunes personnes d'origine nigériane sont arrivées en 2017 en forêt de Fontainebleau.

Le nombre de personnes en forêt de Sénart a beaucoup diminué et elles restent peu de temps sur les mêmes lieux. Des riverains de certaines communes ont mené des actions répétées contre elles. À Tigery, le maire a même installé des caméras pour dissuader les « clients ».

L'accueil que nous recevons est variable : distant, pour les nouvelles personnes très méfiantes à notre égard, chaleureux pour les personnes connues depuis plus longtemps réconfortées par notre présence et qui parlent de leur famille ou des soucis quotidiens.

Les personnes souffrent des luttes de territoire entre groupes de différentes origines (africaine, roumaine, bulgare...) et les transsexuel.le.s, entraînant des actes de violences entre elles. Elles nous font part de la dégradation de leur situation (concurrence accrue, problèmes de santé et de précarité...). Elles disent également craindre des répercussions de la loi du 13 avril 2016, avec une répression à cause du proxénétisme et des « clients ».

Au mois de juillet 2017, nous avons été contacté par le Cabinet de la Préfète de l'Essonne, saisi par le maire de Tigery. Cette sollicitation nous a permis de rencontrer quatre jeunes Roumaines hébergées dans un hôtel à proximité.



MARTINIQUE

Un tout premier interlocuteur de terrain

L'antenne du Mouvement du Nid en Martinique est née officiellement en mai 2017, à l'issue d'un profond travail de repérage et de construction de partenariats mené les mois précédents. Après un premier état des lieux basé sur la consultation d'archives de presse (tous médias confondus) et de recherches universitaires, l'équipe a rencontré les acteurs locaux : Josette Augustin, Déléguée aux Droits des Femmes, qui a exprimé sa volonté de soutenir l'établissement du Mouvement du Nid en Martinique ; nos militantes ont également été reçues par des travailleurs sociaux de la Croix Rouge, l'organisme agréé pour mettre en place les parcours de sortie de la prostitution prévus par la loi du 13 avril 2016.

Parmi nos autres interlocuteurs, citons Arlette Suzanne, directrice de l'association Fanm pou Fanm et adjointe au maire de la ville de Fort-de-France, et Chantal Luissint, chargée de projet de l'Observatoire Féminin de Guadeloupe, qui a conduit une recherche sur le phénomène de la prostitution dans ce département ; en effet, les mêmes femmes sont souvent prostituées sur les deux départements, Martinique et Guadeloupe, par les passeurs et les réseaux.

De ces rencontres, nous avons appris que les précédentes actions menées pour rencontrer et accompagner les femmes prostituées ont été abandonnées. Le Mouvement du Nid se positionne donc comme premier interlocuteur de terrain. Dès le début de l'année, deux militantes du Mouvement du Nid ont entrepris d'aller à la rencontre des femmes en situation de prostitution dans le quartier des Terres-Sainville. Elles ont échangé avec une trentaine de femmes prostituées et les ont informées sur leurs droits. L'équipe commence à comprendre les spécificités locales des mécanismes du système prostitueur, au rythme de ces « sorties » hebdomadaires.

Les femmes rencontrées sont presque toutes originaires de la République Dominicaine et beaucoup d'entre elles résident légalement sur le territoire, car leurs enfants sont nés en Guyane française. Les plus jeunes font des aller-retour entre Fort-de-France, Cayenne et Saint-Domingue ; les plus âgées résident de façon permanente en Marti-

nique depuis de longues années, où elles ont toujours été en situation de prostitution.

Elles ont globalement un niveau de français très faible et méconnaissent les dispositifs d'aides sociales ainsi que leurs droits en tant que personne. De plus, elles sont souvent surendettées à cause des loyers très élevés (dont le loyer payé pour le local où elles effectuent les passes) et des différentes dettes qu'elles ont accumulées pour arriver et subsister en Martinique. Par ailleurs, leur famille étant restée en République Dominicaine, elles envoient dès qu'elles le peuvent de l'argent à leurs proches.

Comme partout ailleurs, il s'est organisé tout un système économique autour de ces femmes, contrôlé par « los tigres », le réseau criminel local. Ce sont eux qui ouvrent des maisons abandonnées pour ensuite les louer comme lieu de passe aux femmes ; ce sont également eux qui, soi-disant, les « protègent ».

Les liens sont inextricables entre les femmes et jeunes filles prostituées et les « tigres », jeunes proxénètes impliqués dans divers crimes et délits, comme le trafic de stupéfiants et le contrôle des maisons abandonnées et des trottoirs, transformés en lieux de prostitution. Les personnes prostituées leur payent chaque semaine leur emplacement sur le trottoir et l'utilisation des maisons pour les passes.

Nous constatons que la raison première pour laquelle les femmes et les jeunes filles sont amenées à la prostitution est économique, mais, une fois sur place, les dépenses nécessaires pour l'activité (loyers et autres « taxes » du trottoir...) dépassent largement l'argent gagné avec les « clients ».

Il existe des réseaux de trafiquants qui font transiter les femmes via le Suriname et la Guyane. Des femmes résidant en Martinique depuis plusieurs années sont également impliquées dans le recrutement de nouvelles filles, et sont à la fois victimes et oppresseurs.

Les femmes prostituées subissent une forte stigmatisation, elles vivent presque cloisonnées au sein du quartier et de la communauté dominicaine ; elles sont exposées aux violences verbales et physiques et vivent dans un environnement d'insécurité permanente.



RHÔNE

Une action fondamentale, la rencontre

Au fil des 114 visites sur le terrain effectuées en 2017 par notre équipe, nous avons pris contact avec près d'un millier de personnes. La rencontre est l'action fondamentale de l'association. C'est par elle que nous créons un lien avec les personnes prostituées, au plus près de ce qu'elles vivent.

Cette démarche voulue pour elle-même, sans être support de fonctions (assistance alimentaire ou médicale, par exemple), leur signifie leur valeur, leur dignité de personne, leur place dans notre considération personnelle. C'est un acte de gratuité, car notre visite ne leur demande rien et ne leur propose rien d'autre que ce moment de reconnaissance amicale. C'est là, pensons-nous, une brèche dans leur isolement physique et psychologique.

Cette activité, pour être une vraie rencontre, créatrice d'un lien personnel et confiant, suppose de la régularité. Nous l'accomplissons par équipes stables de deux bénévoles, réparties en 12 équipes, essayant de couvrir l'ensemble des lieux de prostitution de rue dans l'agglomération lyonnaise (Gerland, Perrache), de jour comme de nuit, ainsi que sur les routes rayonnant autour de la cité, dans un rayon de presque 100 kms, en direction de Paris, Tarare, Bourg-en-Bresse, Satolas, Bourgoin-Jallieu, Valence.

Malheureusement, un large secteur reste pour l'instant hors de portée : salons de massage, meublés, chambres louées, hôtels, etc. Il est de plus en plus important et passe par internet et le téléphone. Nous étudions la possibilité d'être présents aussi auprès de ces personnes.

Ce qui est notable, c'est la précarisation de l'activité. La plainte est générale : la fréquentation des « clients » a beaucoup diminué. Il faut les attendre longuement, pour des « recettes » bien faibles. Ceci est entendu autant dans la ville que sur les routes. Les personnes se plaignent

également de l'action policière qui dissuade les « clients » et entrave physiquement l'activité lorsqu'elle enlève les camionnettes en fourrière.

Cette action policière, à Lyon et ses environs, n'a pas pour but l'application de la loi d'avril 2016 et son volet de pénalisation des « clients » (des déclarations de responsables de la Police de Lyon n'ont pas fait mystère du peu de temps qu'ils veulent consacrer à cela et l'extrême rareté des verbalisations de clients corrobore les déclarations). Elle s'en prend au contraire aux personnes prostituées elles-mêmes en les poursuivant pour des motifs détournés (stationnement illégal dans certaines zones). La situation est différente au nord de Lyon, dans la zone de Villefranche, où l'action de la gendarmerie obéit à la volonté du procureur de poursuivre les clients.

Précarité, violences incessantes... les personnes qui sont encore là sont celles qui ne voient aucune alternative. Elles font partie des plus démunies, et des plus contraintes par le proxénétisme. Nous constatons toujours l'arrivée de nouvelles personnes (Guinéennes, Dominicaines, Roumaines ou Nigérianes), de plus en plus jeunes. Lorsqu'exceptionnellement nous obtenons l'aveu de l'âge réel, en dessous de 18 ans, nous avons toutes les peines du monde à le faire reconnaître par l'ASE. Or, nous sommes en face de jeunes femmes et filles cumulant toutes les vulnérabilités possibles !

ALPES-MARITIMES

La régularité paie !

Les militant.e.s de la délégation, organisés en binômes, rencontrent environ 40 personnes prostituées sur leur lieu d'activité, tous les quinze jours. Il s'agit principalement de personnes africaines (Nigérianes) et d'Europe de l'Est (Roumaines, Bulgares).

2017 a marqué un tournant : la régularité de l'activité de rencontre, menée maintenant depuis plusieurs années, a porté ses fruits. Nous avons vu de vrais liens se créer lors de nos contacts dans la rue, nos visites sont attendues, il y a maintenant des discussions de fond, et les personnes que nous rencontrons parlent de nous entre elles.

Cette confiance bâtie patiemment et sur le temps long nous permet d'être associés à leurs préoccupations : nous accompagnons désormais six personnes pour aider à la régularisation des papiers, le travail, le logement...



SARTHE**Maintenir un lien social auprès de personnes extrêmement isolées**

Nous avons assuré en 2017 six sorties, pour aller à la rencontre des personnes installées dans des camionnettes au nord et au sud du département, le long de la nationale Le Mans-Laval, sur la route de Saint Calais ou encore aux sorties d'autoroute. Ces temps de rencontres exigent beaucoup de disponibilité en raison des kilomètres à parcourir pour rejoindre les personnes et échanger avec elles : nous prévoyons une journée entière, pour deux bénévoles homme et femme.

Moins de camionnettes stationnent dans la campagne sarthoise et notamment sur la fameuse route nationale, lieu de prostitution identifié depuis des années. La majorité des personnes habitent l'agglomération mancelle ; certaines viennent et repartent par le train. Suite à notre démarche sur ces territoires, certaines ont fait appel à la délégation pour des démarches, pour parler...

Notre activité de rencontre assure un lien social auprès de ces personnes isolées de toute structure. Nous procédons avec respect et régularité ; ce sont toujours les mêmes bénévoles qui rencontrent les mêmes personnes sur un même secteur. Loin d'être perçue comme une intrusion, notre démarche crée un climat de confiance.

Les camionnettes abritent en majorité des personnes d'origine africaine, autrefois essentiellement des Camerounaises ; elles sont rejointes aujourd'hui par des personnes victimes de la traite, issues principalement d'Afrique de l'Ouest.

Quelques Françaises sont éparpillées en campagne, très isolées et solitaires.

Nous entendons souvent dire qu'il n'existe pas de prostitution visible dans l'agglomération mancelle. Nos efforts de repérage, principalement dans le centre-ville, le quartier de la Gare, les Sablons... nous ont permis de prendre contact avec une douzaine de personnes, en majorité étrangères.

Le Mans et son agglomération présentent une prostitution que l'on retrouve dans toutes les agglomérations à laquelle s'ajoute celle des femmes venues d'Afrique soumises à un véritable chantage ainsi qu'à des menaces de sévices et contraintes (dettes familiales). Elles sont souvent sans papiers après avoir été déboutées d'une demande d'asile.

MOSELLE**De moins de moins de « clients » dans les rues de Metz**

L'équipe a perpétué les actions de contact avec les personnes prostituées dans la rue, menées toujours à deux, tant en journée qu'en soirée. Les femmes, les personnes transgenres et les hommes rencontrés peuvent être de nationalité française ; d'autres sont originaires du Maghreb, d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

La plupart des personnes rencontrées, malgré certaines réticences au départ, manifestent une réelle satisfaction de nous rencontrer. Presque toutes expriment le désir de sortir de la prostitution.

Nous bénéficions d'une meilleure connaissance du trafic des êtres humains en provenance des pays d'Afrique et particulièrement du Nigéria, acquise lors de formations sur le plan national et local ainsi que lors des échanges avec des femmes nigérianes pendant nos permanences. Grâce à cela, nous sommes moins démunis devant les personnes prostituées venant de ces pays. La plupart, pour ne pas dire toutes, sont ou ont été prisonnières de réseaux.

Les femmes européennes que nous avons rencontrées étaient sous la coupe de leur conjoint ou mari, qui sont d'ailleurs à proximité de leur épouse pour les surveiller...

Ce que nous constatons, c'est une nette diminution de « la demande » : nous voyons beaucoup moins de véhicules sillonnant les lieux de prostitution. Est-ce une retombée de la loi du 13 avril 2016 ?

Il y a également moins de personnes dans les rues. Les femmes roumaines ont arrêté leur activité au mois de juillet 2017 après plus de dix ans de présence. Les Albanaises ne sont plus là non plus. Les réseaux des pays de l'Est trouvent-ils moins avantageux désormais de déposer des femmes sur les trottoirs de la ville de Metz ? Nous l'espérons. Neuf personnes ont cessé leur activité depuis le vote de la loi en avril 2016.

**Clémentina**

Je suis fière d'être sortie de ce cauchemar grâce à ma force à moi et au Mouvement du Nid. Le passé reste toujours en moi, je ne peux pas l'oublier, mais grâce aux amis, la vie continue.

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



CHIFFRES CLÉS 2017

1 095 permanences tenues

10 459 visites dans nos locaux

1 001 personnes accompagnées

22 320 heures de bénévolat

Le Mouvement du Nid propose aux personnes rencontrées, si elles le souhaitent, un accompagnement vers la réinsertion, en lien avec des partenaires spécialisés (emploi, formation, santé, logement).

L'accompagnement s'inscrit dans le temps. Il suppose la réappropriation par la personne de sa propre histoire, la libération d'une parole là où la prostitution imposait le silence. Il n'existe que dans le souci de la rendre actrice de son devenir.

Le Mouvement du Nid joue un rôle de relais. Le partenariat avec les associations, collectivités, administrations est essentiel. Il se fonde sur la spécificité des structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches, dans l'intérêt des personnes.

Pour de nombreuses démarches, accompagner la personne « physiquement » est important. Cela demande du temps et une grande disponibilité.

Mais nous constatons la valeur et l'efficacité de

cet effort. En accompagnant la personne dans les services, elle repère les lieux et les manières de faire, reprend confiance en elle-même et dans les différents services rencontrés avant d'oser entreprendre ces démarches seule.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Le Mouvement du Nid s'empare des parcours de sortie de prostitution

Avec la création des parcours de sortie de prostitution (PSP), l'accompagnement des personnes prostituées est au cœur de la loi du 13 avril 2016, comme il a toujours été au cœur de l'action du Mouvement du Nid. Pour nous, il s'agit d'un outil fondamental pour faire du projet abolitionniste une réalité. Il symbolise pour celles qui le souhaitent la possibilité de trouver des alternatives à la prostitution, avec l'appui de l'État et de l'ensemble des acteurs/actrices réunis dans les commissions mises en place dans les départements, y compris dans ceux où la prostitution était invisible et passée sous silence.

Désormais, une partie de notre travail d'accompagnement s'inscrit dans la politique de l'État. Pour nous, c'est l'occasion d'un nouvel élan. En 2017, 15 délégations du Mouvement du Nid ont été agréées pour présenter des

personnes pour l'obtention d'un parcours de sortie, ce qui fait du Mouvement du Nid l'association disposant du plus grand nombre d'agrément et un acteur central sur ce terrain.

Après la présentation des dossiers des personnes présentes et de notre argumentaire, les membres de la commission délibèrent sur l'avis à donner ; la décision finale appartient au préfet. Les délégations témoignent du peu de temps dont elles disposent pour présenter les dossiers : « *Il faut se montrer pédagogue et faire mouche* », faire preuve de précision, par exemple attester du suivi des cours de français, point important pour les personnes étrangères.

Les personnes que nous présentons sont souvent celles qui ne voient pas d'issue en dehors du PSP : étrangères, souvent en situation irrégulière, donc dans l'impossibilité

de travailler mais décidées à tout faire pour entrer dans l'emploi ; des personnes hors Union Européenne pour qui le droit commun est difficilement accessible ; des personnes qui n'ont pas de lieu officiel de résidence et donc pas de possibilité de percevoir le Revenu de solidarité active (RSA).

À Tours, une jeune femme congolaise, par exemple, a fait appel après avoir vu sa demande d'asile rejetée et sa plainte pour violences conjugales et viol classée sans suite. « *Nous voudrions qu'elle ait une APS pour pouvoir accéder à un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Le parcours est notre dernière cartouche pour lui venir en aide* », explique-t-on à la délégation. « *Elle n'en peut plus, elle ne supporte plus la prostitution, les clients... Elle était infirmière dans son pays et voudrait retravailler.* »

Les personnes de nationalité française ont accès au droit commun ; pour autant, un PSP peut être utile, comme l'avance la délégation des Bouches-du-Rhône : trois personnes accompagnées (une étudiante, deux « escorts ») ont besoin d'un accompagnement psychologique et démarrer un PSP permet « *la mise en synergie des différents acteurs à même de les aider à trouver des alternatives à la prostitution* ». En 2017, 18 PSP (dont deux concernaient des hommes) ont reçu en France un « avis favorable ».

Nos délégations ont pu, lorsqu'elles bénéficiaient localement d'une volonté politique d'appliquer l'esprit de la loi, créer un effet d'accélérateur très positif avec les commissions départementales.

Ainsi, en Eure-et-Loir, une femme bulgare prostituée en France depuis 14 ans a pu retrouver sa fille, dont elle était séparée depuis la naissance de celle-ci. Arrivée de Bulgarie, la jeune fille vit aujourd'hui avec sa mère.



Nos délégations évoquent aussi un homme algérien, devenu prostitué en France après avoir fui l'homophobie dans son pays ; une femme qui a trouvé une solution rapide pour un dossier de surendettement grâce à la présence à la commission d'un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ; une Camerounaise qui a bénéficié de formations rémunérées grâce à celle d'un représentant de Pôle Emploi ; une autre, de la remise de ses dettes fiscales...

Cela illustre que les commissions sont l'occasion d'une mise en réseau facilitant la coordination des acteurs : directeurs/trices départementaux de la cohésion sociale, de la police ou de la gendarmerie, de l'Éducation nationale, de la Direction des entreprises, du travail et de l'emploi, services des étrangers de la préfecture, des HLM, etc.

Nos délégations ont renforcé en 2017 les partenariats en s'appuyant sur la loi, qui a développé un véritable réseau d'interlocuteurs/trices sensibilisés aux problématiques du système prostitutionnel.

Au Mans, la délégation travaille désormais avec les CHRS ; à Tours, un protocole sur les violences faites aux femmes est déjà en place avec 54 signataires. « *Des outils ont été créés, nous souhaitons maintenant y intégrer les personnes prostituées* ».

L'accompagnement global à la base de tout

Si nos 15 délégations agréées ont su exploiter les possibilités offertes par les PSP, l'accompagnement global reste, bien entendu, « notre socle », comme l'exprime la délégation de l'Hérault : « *Le travail engagé pour les PSP est le résultat d'un processus. C'est l'accompagnement de longue haleine qui permet de créer un lien de confiance et pourra aboutir à ce que les intéressées se saisissent de cette opportunité.* »

La grande majorité des personnes accompagnées par les délégations du Mouvement du Nid le sont hors d'un PSP. Pour la délégation du Mouvement du Nid de la Sarthe, le dispositif convient plutôt à des personnes qui « *ont déjà avancé dans l'accompagnement* » car il s'agit d'un engagement fort.

Mais la loi peut être un appui symbolique fort. Pour la délégation des Bouches-du-Rhône, « *elle a l'avantage de contrer des idées destructrices en vogue, du type "vendre ses mains ou son sexe, c'est la même chose". Elle nous donne des forces, à nous délégations, en montrant que l'État prend au sérieux la sortie de prostitution. Et elle pose une affirmation simple mais essentielle : "C'est possible d'en sortir puisque c'est prévu par la loi".* »

MOSELLE

Portraits de personnes accompagnées

La permanence hebdomadaire de la délégation est assurée par deux, parfois trois bénévoles, chaque jeudi de 15h à 18h. L'équipe a rencontré 18 personnes au cours des 47 permanences effectuées en 2017.

Les personnes se sentent protégées et respectées dans nos locaux. Lors de nos entretiens, elles confient leur histoire, libèrent leur colère, parviennent à interpréter leur existence hors du seul prisme prostitutionnel. Elles se reconstruisent une identité sociale et se projettent dans une vie en dehors de la prostitution.

L'équipe accueille et accompagne les « profils » les plus divers : une femme de 68 ans, qu'elle a aidée à faire valoir ses droits à la retraite, puis soutenue après la terrible épreuve d'un viol qui l'a laissée en état de choc. Une avocate et une psychologue ont pu intervenir et apporter expertise et soutien notamment au fil des deux audiences criminelles.

Un homme, prostitué pendant de nombreuses années, a repris des études à l'université de Metz il y a trois ans. La délégation s'est mobilisée pour le soutenir dans ce projet, notamment financièrement. Aujourd'hui, il gère son budget et n'a plus eu besoin de cette aide.

Depuis deux ans, une jeune femme de la Haute-Marne téléphone chaque semaine à la délégation. Elle a été piégée par les réseaux de prostitution sur internet. L'écoute bienveillante, même à distance, semble l'aider.

Une autre femme s'est manifestée suite au vote de la loi du 13 avril 2016. Cet événement lui a donné le désir de venir trouver la délégation pour demander de l'aide

et quitter définitivement « le milieu », comme elle le dit. L'équipe a même épaulé un homme désireux de soutenir une amie souhaitant quitter la prostitution. Pendant de nombreux mois, ce n'est qu'avec lui que les liens se sont créés. Mais début 2017, cette femme est venue à plusieurs reprises au local de la délégation.

La délégation accompagne une femme nigériane dont la situation était dramatique lors de son arrivée la première fois. Pas de situation régulière, impayés de loyers, pas de couverture maladie alors que son état de santé était alarmant, elle ne se nourrissait pas correctement, etc. Les bénévoles l'ont accompagnée dans différents services (CPAM, Pôle Emploi, AS, Préfecture,...) pour démêler progressivement sa situation chaotique. Avec une autre Nigériane, emprisonnée, l'équipe maintient un contact épistolaire.

En partenariat avec l'Ordre de Malte, la responsable de la délégation rencontre des femmes en transit au Centre de rétention administrative à Metz-Queuleu : de toutes jeunes femmes nigérianes qui ont été interpellées par la police aux frontières.

La délégation fait le constat que dès lors que les liens sont renoués avec les membres d'une association, un centre social, un.e membre de la famille... une réelle chance de sortir de cet enfer est possible.

PARIS

Des cadeaux de Noël très appréciés

Grâce au mécénat de la chaîne de cosmétiques haut de gamme Lush, notre délégation de Paris est entrée en possession d'un grand stock de produits de bien-être, d'hygiène et de beauté : shampoings, savons, et gels douches, crèmes et parfums...

Une partie des produits a permis à la délégation de doter généreusement le « Noël » qui réunit chaque année l'équipe et les personnes accueillies pour un temps convivial. L'autre partie a été conditionnée par les bénévoles sous forme d'une cinquantaine de kits d'hygiène qui ont été distribués lors des rencontres sur les lieux de prostitution – 9 sorties en 2017, une cinquantaine de personnes rencontrées.



HAUTE-GARONNE

La prostitution n'est pas un « projet »

Notre délégation de Haute-Garonne souhaite partager deux rencontres, emblématiques de son travail d'accompagnement réalisé en 2017 : les situations de Laura et Sandra (les prénoms ont été modifiés) sont très différentes et ont exigé de nos bénévoles des compétences et des démarches également diverses. Mais il ressort des deux parcours une même vulnérabilité, combattue par la conviction que les deux jeunes femmes avaient le droit à un avenir hors de la prostitution.

Sandra, Nigériane, 22 ans

Sandra s'est présentée à notre délégation (qu'elle connaît grâce aux rencontres nocturnes de ses bénévoles) il y a un peu plus d'un an, lorsqu'elle s'est retrouvée enceinte d'une grossesse non désirée.

L'association a été à ses côtés pour lui permettre l'accès à l'IVG, démarche qui a aussi permis d'établir une assurance médicale d'État pour Sandra. Ces démarches médicales ont été l'occasion d'un nouveau choc pour Sandra, qui a appris sa séropositivité.

Le soutien du Mouvement du Nid a été essentiel, pour accueillir sa détresse dans un premier temps, puis pour déconstruire avec elle les clichés liés aux personnes HIV+ et lui faire reprendre confiance. Lorsque Sandra a été prête, l'association a ouvert avec elle un dossier « étranger malade » qui a débouché sur l'obtention d'un titre de séjour.

L'association l'a alors accompagnée à la mission locale, qui lui a ouvert de nouveaux droits : une allocation jeune et une convention avec un salon de coiffure où Sandra va bientôt débiter son stage.

Il y a quelques semaines, Sandra s'est à nouveau trouvée dans une situation vulnérable. Violamment mise à la porte de son logement par un bailleur peu recommandable, Sandra a contacté l'association qui est intervenue immédiatement en la mettant à l'abri. Elle est actuellement hébergée par le 115, nous l'avons mise en relation avec le CHRS Olympe de Gouge, qui, via la plateforme SIAO, lui cherche activement une solution d'hébergement adapté.

Laura, Française, 17 ans

À la demande d'un Centre Éducatif et Professionnel (CEP), la délégation accompagne une de leurs pensionnaires, Laura, depuis mars 2017. Cette jeune femme se mettait en danger et songeait à la prostitution. Se sentant démunis, ses éducateurs référents ont cherché un acteur social extérieur pouvant intervenir dans la situation.

Une bénévole du Mouvement du Nid a rencontré Laura à plusieurs reprises et entamé un suivi personnalisé. D'après elle et ses éducateurs, ces rencontres lui sont bénéfiques. L'objectif premier était de lui offrir un espace de paroles différent de celui de son quotidien.

Lors de ces rencontres avec la bénévole, Laura se livre sur son histoire, son quotidien, ses fugues, ses projets ou plus particulièrement ses difficultés à se projeter ce qui favorise ses comportements à risques. Après un temps d'écoute, la bénévole reprend avec elle les points évoqués, lui donne des conseils sans apporter aucun jugement. Cela a permis de créer une relation de confiance

et a participé au fait que Laura s'autorise à se confier sans censure ; chose, qu'à priori, elle a parfois du mal à faire avec l'équipe éducative du CEP. Nous avons encore beaucoup de choses à travailler, mais aujourd'hui, la prostitution est un « projet » qu'elle a abandonné.



INDRE-ET-LOIRE

Un maître mot, le partenariat

Le pôle accompagnement de la délégation – deux salariées travaillant en binôme avec les bénévoles – reçoit les personnes tous les mercredis après-midi et sur rendez-vous toute la semaine. En 2017, des femmes pour la grande majorité, mais aussi deux personnes trans ont été accueillies et/ou accompagnées, ainsi que trois personnes mineures reçues avec leur référent ; sept nationalités étaient représentées. Une personne a choisi en 2017 de s'engager dans un parcours de sortie de la prostitution; l'équipe a défendu son dossier, qui a été accepté en commission. Grâce au soutien des membres de la commission, les démarches ont ensuite démarré très vite.

L'accompagnement suppose connaissances, pluridisciplinarité, formations, éthique ainsi que l'impérieuse nécessité de prendre en compte le désir de la personne accompagnée. En effet, ces personnes en situation de vulnérabilité cumulent des difficultés liées entre elles. Nous visons à développer, conserver ou faire naître leur autonomie à travers une dynamique de changement qui repose sur leurs capacités et leurs aspirations.

L'association représente un espace de parole distinct de celui proposé à la personne accompagnée par d'autres. À ce titre, une place est aussi apportée à l'acteur/trice social qui accompagne. Celui ou celle-ci aura eu le rôle d'émancipateur et de réceptacle de la parole de la personne quant à sa situation prostitutionnelle. Certains acteurs/trices sont parfois sensibilisés à la problématique prostitutionnelle mais même quand c'est le cas, ils et elles souhaitent le soutien de la délégation dans leur accompagnement. L'équipe constate d'ailleurs une recrudescence d'appels d'acteurs sociaux qui révèlent leurs inquiétudes concernant leur prise en charge face à ce public vulnérable dont ils ont la responsabilité professionnellement parlant.

Ces inquiétudes sont aussi présentes pour les mineur.e.s accompagnés. La délégation accorde alors son expertise dans un partenariat nécessaire. Elle participe au travail de synthèse des équipes des établissements où les jeunes sont placés et solidifie ainsi la continuité du suivi après la majorité des mineur.e.s.

Cette démarche partenariale, appliquée à tous les accompagnements réalisés par la délégation, s'est généralisée dans le champ social. Les causes et les conséquences du phénomène prostitutionnel sont de plus en plus complexes. Dans ce contexte, il est nécessaire de travailler ensemble, pour unir les compétences et les ressources, mutualiser les moyens.

Pour sécuriser la personne accompagnée, éviter qu'elle ressasse à chaque partenaire sa situation (ce qui est un vecteur d'anxiété, de fatigue et d'autres symptômes), l'équipe veille à la qualité de la coordination de l'ensemble des partenaires impliqués et à permettre les échanges d'informations.

VAL-DE-MARNE

Envisager un autre avenir

Pour sa deuxième année d'existence, la « permanence » du lundi après-midi de notre délégation a tenu ses promesses. 37 permanences ont pu être assurées, 2 bénévoles recevant à chaque fois de 1 à 8 personnes.

Moment phare de la permanence, le « cours de français », a permis à des femmes étrangères, en majorité des Nigérianes, à la fois de se familiariser avec notre langue et d'acquérir un certain nombre de repères sur le pays où elles se sont retrouvées, souvent après un long voyage. Moment de transmission mais aussi et surtout d'échange, ce cours est un lieu vivant, empreint de convivialité où l'on peut aborder ensemble des sujets très variés : de la nourriture au cinéma, en passant par leurs conditions d'existence.

Au total, 12 personnes ont été accompagnées régulièrement par nos 2 bénévoles, épaulées à partir de mi-2017 par l'éducatrice spécialisée de la coordination Ile-de-France.

Beaucoup sont venues pour tenter de régulariser leur situation sur le sol français. Une première a obtenu le statut de réfugiée en juillet, une autre devait l'obtenir tout début 2018.

Nous les avons accompagnées dans ces démarches, dans des rendez-vous médicaux ou psy, des demandes de domiciliation, nous les avons aidées à élaborer des CV lorsqu'elles nous l'ont demandé. Désireuses de trouver des alternatives à la prostitution, elles ne s'autorisent pas toujours dès le départ à envisager qu'elles pourraient faire autre chose que « la rue ».

Petit à petit, nous les voyons évoluer, s'ouvrir, et exprimer leur souhait pour l'avenir. Certaines d'entre elles pourraient prochainement envisager d'entrer dans les « parcours de sortie » prévus par la loi du 13 avril 2016. La première commission du Val-de-Marne, qui s'est tenue le 16 octobre 2017, a permis à notre délégation, agréée dans le département, de prendre de nouveaux contacts avec des associations que nous ne connaissions pas encore.

HÉRAULT

Internet, parentalité... des axes d'accompagnement originaux

La délégation de l'Hérault accompagne 18 personnes grâce à l'investissement de 16 bénévoles et d'une salariée. L'équipe effectue un travail en amont indispensable à la réinsertion : identifier avec la personne ses besoins, l'informer sur ses droits, envisager les étapes à suivre pour répondre à sa demande et initier avec elle les démarches à suivre. Ce temps d'évaluation soulève différentes demandes, dont la personne n'avait pas forcément conscience.

Les personnes accompagnées ont des besoins de tous ordres : médicaux (suivi de grossesse, contraception, médecine générale ou traumatologique, addictologie...), administratifs (inscription dans une crèche, compte bancaire, papiers d'identité...), logement, demande de régularisation, réinsertion professionnelle et aide à la recherche d'emploi.

Depuis le 10 mai 2017, la délégation de l'Hérault est agréée pour accompagner les personnes dans le dispositif du parcours de sortie de la prostitution. Afin de pouvoir mener à bien cette nouvelle fonction, l'équipe a évalué les pré-requis en terme de ressources humaines et des besoins en formation. L'action parcours de sortie est coordonnée par la salariée du pôle contact et accompagnement, qui travaille en lien avec chaque bénévole référent par volet d'accompagnement (sanitaire, social, professionnel et juridique) et avec nos partenaires.

La délégation a développé également deux axes de travail originaux :

Accompagnement des personnes en situation de prostitution par Internet

Depuis trois ans, l'équipe développe la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées par ce biais, qui concernerait les 2/3 de la prostitution en France. Progressivement, nous sommes parvenus à établir un lien de confiance avec plusieurs personnes : cinq ont été suivies dans le cadre d'un accompagnement global en 2017.

Parentalité

L'équipe a été confrontée à la problématique spécifique de la parentalité dans un contexte de prostitution, avec

l'accompagnement de personnes dans le cadre d'un suivi de grossesse et/ou d'accompagnement dans la relation avec leur jeune enfant. Par ailleurs, des familles confrontées à l'entrée dans la prostitution de leur fils ou fille ont demandé à la délégation un suivi de médiation spécifique.

Dans ce contexte, l'équipe a élaboré un diagnostic visant à identifier les besoins des personnes accompagnées et à repérer les potentiels partenaires institutionnels et associatifs présents dans le territoire.

Nous avons constaté que le vécu prostitutionnel a des conséquences dans le lien mère-enfant et plus largement dans les dynamiques familiales. L'impact de la violence

physique et psychique, de l'isolement et de la précarité qui en découlent ont des conséquences dans l'insertion sociale des mères et des enfants. Trois axes d'intervention ont été retenus : l'accompagnement dans le lien mère-enfant, l'accompagnement des mères et le suivi des enfants et des adolescents. Ces axes sont déclinés de la façon suivante :

- Mise en place des temps de rencontre avec les parents et les enfants pour renforcer le lien parental, identifier les ressources et les compétences dont chaque mère est porteuse et identifier les besoins des enfants.

- Accompagnement des enfants des personnes étant ou ayant été en situation de prostitution et des adolescents confrontés à la prostitution.

Il s'agit de permettre à ces enfants et adolescents de bénéficier des temps propres s'inscrivant tout de même dans un accompagnement global des familles.

- Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle auprès des mères, majoritairement en situation de monoparentalité pour favoriser leur autonomie professionnelle.

La délégation de l'Hérault a suivi 9 familles. Cinq sorties ludiques et culturelles ont été organisées ; trois enfants et deux adolescents ont pu bénéficier d'activités sportives et culturelles. Quatre mères de famille ont bénéficié de cours hebdomadaires de français langue étrangère ; deux d'entre elles ont intégré des formations professionnelles.



La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels



CHIFFRES CLÉS 2017

15 630 heures de formation

2 336 personnes formées



Face à la méconnaissance du système prostitutionnel, la formation est une urgence. Nous accordons une grande importance à former les professionnel.le.s qui accueillent les personnes prostituées ou agissent dans le cadre de la prévention. Les actrices et acteurs sociaux (professionnel.le.s socio-éducatifs, santé, police, justice...) ont un rôle essentiel à jouer. Le Mouvement du Nid organise à leur intention des cycles de formation d'une durée de 1 à 7 jours.

Pour aborder la prostitution dans sa globalité, et travailler sur ses représentations, nous traitons les sujets suivants : la prostitution comme fait social, le repérage des situations de prostitution chez les personnes rencontrées, la connaissance des risques prostitutionnels et les pratiques de prévention, l'élaboration, avec la personne, d'un parcours de réinsertion.

Enfin, de nouvelles formations destinées à faciliter l'application de la loi du 13 avril 2016 ont été dispensées aux commissions départementales de lutte contre la prostitution et à des structures souhaitant être agréées pour mettre en œuvre des parcours de sortie

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Un changement d'échelle pour la formation

Avec la mise en application de la loi du 13 avril 2016 et le démarrage progressif des commissions départementales, un besoin massif de formation s'est manifesté. Que ce soit pour conduire les diagnostics territoriaux – mesurer le fait prostitutionnel dans son département – ou pour mieux accompagner les personnes prostituées, de nombreux acteurs sociaux ont réalisé qu'ils connaissaient peu ou mal les problématiques posées par la prostitution, et que ces lacunes faisaient obstacle à la réalisation des nouvelles ambitions fixées par la loi.

Depuis plusieurs décennies, le Mouvement du Nid est un acteur incontournable de la formation des professionnel.le.s de l'action sociale sur le système prostitutionnel. Nous avons eu à cœur de répondre présent dans ce moment critique, qui voit de nombreux professionnel.le.s se familiariser avec des dispositifs nouveaux et sur un sujet quasiment absent de leur formation initiale. Nous avons donc accru notre capacité d'action dans ce domaine en

déployant plusieurs salarié.e.s et bénévoles sur ce terrain et renouvelé notre catalogue pour mieux répondre aux attentes de nos partenaires.

Nous avons ainsi été sollicités dans plusieurs départements pour former les participant.e.s des commissions chargées d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution, ainsi que les professionnel.le.s amenés à les accueillir. La région Pays de la Loire, notamment, a mis en place une politique volontaire de formation en nous faisant intervenir dans les départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée, de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire.

En travaillant avec les Délégations aux droits des femmes de ces départements, nous avons dispensé, en 2017, 8 jours de formation à des stagiaires motivés, manifestant un réel souhait de mieux connaître le système prostitutionnel. Tou.te.s étaient des acteurs publics concernés par l'enjeu de la prostitution, depuis la préven-

tion jusqu'à l'insertion professionnelle, en passant par la lutte contre le proxénétisme, la protection de l'enfance... Des magistrat.e.s, des agent.e.s de l'aide sociale à l'enfance, de l'Éducation nationale, des services de l'emploi, des fonctionnaires de police..., qui ne connaissent pas forcément bien le système prostitutionnel.

Nous considérons que ces formations sont cruciales pour que la loi ait un véritable impact, tant en ce qui concerne les parcours de sortie des victimes que pour la mise en place de politiques départementales transversales destinées à mieux agir sur les causes et les conséquences de la prostitution. Avec le niveau d'expertise voulu, les commissions départementales peuvent devenir des accélérateurs de changement social pour toutes les personnes prostituées. La prise de conscience de l'utilité de la formation est manifeste, comme à Laval où, à l'issue des deux journées, la gendarmerie a décidé de former tous ses membres sur le sujet !

Toujours pour favoriser la mise en application de la loi du 13 avril 2016 sur l'ensemble du territoire national, nous avons encore développé en 2017 notre action de formation en direction des **Centres d'Information aux Droits des femmes et des Familles (CIDFF)**. Nous avons répondu à la sollicitation de la Fédération nationale des CIDFF, avec qui nous avons conçu, aux côtés de l'Amicale du Nid, une formation intitulée « Repérer et accompagner vers une insertion sociale et professionnelle les femmes concernées par la prostitution ».



En réponse aux enjeux posés par le décret du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et à l'agrément des associations participant à sa mise en œuvre, la Fédération souhaitait mettre en capacité les CIDFF volontaires, d'accueillir et accompagner les femmes en situation de prostitution, en formant leurs salarié.e.s aux problématiques posées par la sortie de la prostitution.

La formation a alterné des contenus théoriques – conséquences du système prostitutionnel sur ses victimes et sur la société, mécanismes d'emprise, traite des êtres humains... –, des savoirs-faire pour identifier et accompagner les victimes du système prostitutionnel en prenant en compte les spécificités posées par cette forme de violence, et une présentation des dispositifs créés par la loi, avec un focus sur le parcours de sortie et les outils pour aider les victimes (accès au logement, aux soins, à l'insertion sociale et professionnelle, à l'AFIS, au titre de séjour...).

Travail Social et Prostitution (TSP) : une formation unique, validée par plus de 30 ans d'expérience

Nous avons conçu une offre de formation globale intitulée Travail Social et Prostitution (TSP) qui développe les capacités à : aborder la prostitution comme un phénomène social (et non pas comme le problème personnel de celui ou de celle qui se prostitue) ; prévenir la prostitution sous toutes ses formes ; agir sur le discours ambiant ; repérer un comportement prostitutionnel et mettre en œuvre une dynamique de réinsertion.

Depuis 1990 des milliers d'éducateurs/trices spécialisés, assistant.e.s de service social, professionnel.le.s de la santé et de la justice, élu.e.s, personnels de l'éducation ont suivi un de nos cycles TSP, pour découvrir comment initier des dynamiques efficaces d'accompagnement des personnes prostituées et de prévention du risque prostitutionnel. La prostitution n'avait quasiment jamais été abordée dans leur formation.

Nos stagiaires en témoignent unanimement, ils souffrent de cette lacune et une des ambitions de TSP est de développer leurs connaissances théoriques. Nous abordons les domaines de la sociologie et de la démographie, de la santé et de l'éducation, ainsi que des apports législatifs et juridiques. L'acquisition des connaissances est au service de la pratique et la démarche pédagogique fait alterner les communications, les études de cas et les échanges avec les stagiaires.

MORBIHAN

Une journée d'étude retransmise dans quatre départements

Le colloque régional « Prostitution, prévenir et accompagner » s'est tenu le 23 novembre 2017 à l'Université de Bretagne Sud – Faculté des lettres de Lorient et a été retransmis en vidéo-conférence dans les autres départements bretons : Vannes pour le Morbihan, Quimper et Plouzané pour le Finistère, et Rennes pour l'Ille-et-Vilaine. Les intervenant.e.s ont répondu aux questions du public dans la salle et à celles des spectateurs à distance.

155 personnes ont assisté à ce colloque, la majorité d'entre elles étant des professionnel.le.s de l'action sanitaire et sociale : infirmier.e.s scolaires, assistant.e.s de service social... Des gendarmes ont également suivi cette journée de formation. Un cinquième de l'assistance était composé d'étudiant.e.s des filières du travail social, de la psychologie et de la sociologie.

M. le Deun, préfet du Morbihan et M. Jean Peeters, président de l'Université, ont ouvert la journée, accompagnés de Mme Marie-Renée Jamet, responsable de notre délégation du Morbihan qui a dressé l'état des lieux et le cadre légal.

Sandrine Goldschmidt et Claudine Legardinier, journalistes, sont intervenues respectivement sur les représentations sociales de l'exploitation sexuelle - prostitution comme pornographie - véhiculées dans la société française, et sur les signaux permettant de repérer des conduites prostitutionnelles chez une personne.

Après des échanges avec le public, Judith Trinquart, médecin légiste et secrétaire de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, a décrit les impacts de l'activité prostitutionnelle sur les personnes.

Avec Manon Allanou, assistante de service social et Magali Besnard, éducatrice spécialisée, le public a réfléchi sur les questions de la prostitution étudiante et de l'accompagnement des personnes en situation ou en risque de prostitution. Enfin, Claudine Legardinier a évoqué le sujet des « clients » de la prostitution.

Cette journée d'étude a été vivement plébiscitée par le public. Grâce au dispositif de visioconférence conçu par l'Université et notre équipe, sa portée a été démultipliée et nous avons pu toucher un grand nombre d'acteurs concernés à divers titres par le système prostitutionnel.

HAUTS-DE-SEINE

Mieux accompagner les jeunes dans leur vie affective et sexuelle

Le 1^{er} juin 2017 à Malakoff, près de 140 actrices sociales (Infirmières scolaires, assistantes sociales, conseiller.es vie conjugale et familiale, éducateur.trices spécialisés, animateur.trices socio-éducatifs...) ont répondu à l'invitation de la délégation des Hauts-de-Seine qui organisait une grande journée de formation. Celle-ci était dédiée cette année au renforcement des pratiques d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle afin de mieux savoir répondre aux questions que se posent les jeunes sur le sexisme et l'homophobie, l'hyper-sexualisation, le harcèlement, notamment à l'ère du numérique et sur les violences sexuelles.

Le matin, une intervention du sociologue Jocelyn Lachance faisait le point sur les changements apportés par Internet et les réseaux sociaux dans les rites de rencontre et de construction du couple entre adolescents. Celle-ci a été grandement appréciée par les participant.e.s pour sa pédagogie, illustrée de cas pratiques et de conseils sur la posture de l'adulte. Marie-Line Lassigne, sexologue, a rappelé quelles sont les différentes dimensions de la sexualité humaine, à penser dans une approche de prévention et a présenté une méthode pour les mettre en réflexion de façon positive et autonome.

L'après-midi, après une courte intervention de Margaux Collet du HCE (Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes) pour un état des lieux des insuffisances de l'éducation à la sexualité en France, des ateliers pratiques ont eu lieu en petits groupes. Ils ont abordé le repérage et la relation d'aide avec les jeunes en situation de prostitution ; les stratégies pour éviter la validation – consciente ou non – de stéréotypes sexistes dans les séances d'éducation à la sexualité ; ou encore la prise en compte du contexte inter-culturel dans ces séances. La forme participative de ces ateliers a été très appréciée, ainsi que le dialogue entre professionnel.le.s qu'ils ont permis.



HAUTS-DE-FRANCE

Un effort de formation toujours plébiscité

Cette année encore, la délégation a proposé un cycle de formation Travail Social et Prostitution, un programme abordant sur 4 jours des aspects très variés du système prostitutionnel et les outils pour les professionnel.le.s de l'action sociale qui accueillent et accompagnent les personnes prostituées.

21 stagiaires ont suivi la formation, ainsi qu'une dizaine de personnes qui n'ont participé que ponctuellement, afin de bénéficier d'une intervention spécifique. Huit types de structures différentes étaient représentés : établissements scolaires du secondaire, deux services universitaires, des structures de suivis des publics en grande précarité, un service chargé des stages pour les «clients» de la prostitution. Autant de structures concernées de près ou de loin par la problématique de la prostitution, soit pour le suivi des personnes, soit en matière de prévention.

La grande majorité des stagiaires a déjà accompagné des personnes prostituées, parfois des mineures. Certaines stagiaires ont fait part de leur difficulté à repérer cette problématique lors des entretiens.

Chaque journée était dédiée à une thématique, portée par des intervenant.e.s présents tout au long de la journée : Ève Thieffry, avocate au Barreau de Lille, qui accompagne depuis plusieurs années des personnes qui ont connu la prostitution ; Hamou Hasnaoui, psycho-sociologue du travail et auteur du Guide de prévention et d'insertion dans le champ de la prostitution ; Judith Trinquart, médecin légiste ; Christian Besnard, psychothérapeute, expert près la Cour d'appel de Rennes, Bernard Lemette, responsable de notre délégation des Hauts-de-France et Laurence Noëlle, survivante de la prostitution.

Nos stagiaires ont fait part à l'issue de la formation d'une grande satisfaction. Ils et elles estiment que leur connaissance du sujet s'est profondément accrue, tout comme leur capacité à aborder le sujet avec les personnes en entretien.



EURE-ET-LOIR

Un module de deux jours concentré sur la pratique professionnelle

Coordonné par Didier Landau, psychologue et formateur, une formation Travail Social et Prostitution a été conçue sur mesure en 2017 à Chartres, sous la forme d'un module de deux jours : « Pratiques professionnelles face aux situations de prostitution ».

Co-animé par l'ancienne responsable du Mouvement du Nid dans le Loiret, Marcelle Provost, il s'agissait d'une mise à niveau intensive pour aider les professionnel.le.s à mieux repérer les situations de prostitution et être à l'écoute de la parole des personnes en situation de prostitution ou de risque prostitutionnel.

Cette formation faisait suite au diagnostic territorial réalisé en 2015 en Eure-et-Loir, qui avait mis en lumière des situations de prostitution et de risques prostitutionnels nombreux dans le département y compris chez des mineur.e.s et jeunes majeur.e.s. Les professionnel.le.s de l'action sociale, éducative et sanitaire interrogés dans cette enquête faisaient remonter un urgent besoin de formation pour se familiariser avec les problématiques du système prostitutionnel.

En deux jours, la formation a alterné les temps de mise en commun de connaissances, les études de cas, des apports théoriques et des jeux de rôle.

Les seize stagiaires – éducateurs/trices spécialisés, assistantes de service social, conseillères en économie sociale et familiale... – ont montré une vive satisfaction, plébiscitant la « *très bonne démarche pédagogique : déconstruction, apports théoriques, situations concrètes pour découvrir le domaine de la prostitution – excellente animation, respect, écoute, bienveillance* », se réjouissant des nombreux « *apports professionnels utiles recueillis* ». Pour l'un, « *la journée a permis de déconstruire mes idées reçues (...) mieux comprendre de façon concrète comment aborder les choses, comment activer le partenariat* ». Toutes ont apprécié de monter en compétence sur des sujets qui forment, selon les mots d'une stagiaire, « *les éléments principaux rencontrés tous les jours dans mes pratiques professionnelles* ».

INDRE-ET-LOIRE

Une expertise reconnue au niveau local, régional et national

La délégation tourangelle du Mouvement du Nid fait le constat d'un besoin urgent de formation pour lever le silence qui entoure le système prostitutionnel et intégrer cette problématique dans les pratiques professionnelles des acteurs et actrices de terrain.

Dès leur formation initiale, la délégation peut intervenir, comme c'est le cas auprès de l'Institut du Travail Social. L'équipe amène ces étudiant.e.s, éducateurs/trices spécialisés en 3^{ème} année, à se donner une vision d'ensemble du phénomène prostitutionnel, dans la globalité des violences faites aux femmes, et à faire le point sur les postures à adopter.

En 2017, plusieurs formations ont eu lieu auprès du CIDFF : elles ont été intégrées au protocole de lutte contre les violences faites aux femmes puis à l'occasion d'une journée « *accueil et accompagnement des victimes de violences* ». Ces temps d'intervention donnent une visibilité à la délégation et permettent ainsi de mailler le territoire.

À la demande du Service Santé Universitaire, la délégation est intervenue au cours du colloque « *Estime de soi et conduites à risque* » ; ce fut une opportunité d'évoquer la prostitution auprès du personnel de l'université et des étudiant.e.s. À la Maison des Adolescent.e.s de Tours, dans un séminaire intitulé « *La mécanique prostitutionnelle à l'adolescence* » et accueillant de nombreux acteurs/trices de terrain, l'intervenante du Mouvement du Nid a abordé le basculement dans la prostitution, les stratégies utilisées par les proxénètes mais aussi l'impact des réseaux sociaux et l'influence de la culture pornographique et prostitutionnelle dans laquelle se trouve notre société.

Hors du département, citons spécialement la journée d'étude « *Repérer les conduites prostitutionnelles pour favo-*

riser l'accompagnement des personnes », co-organisée avec la DDFE du Loir-et-Cher. Cette journée était stratégique au vu des constats faits par la DDFE et le Mouvement du Nid lors de la réalisation d'une étude en 2017 pour faire le diagnostic du phénomène prostitutionnel dans le département : les remontées étaient difficiles à obtenir puisque nos interlocuteurs faisaient état de la difficulté de repérer et du manque de connaissances sur le phénomène et sur le public.

Dans le Cher, nous avons répondu à l'invitation du CIDFF local et participé à la conférence organisée à l'intention des acteurs/trices de terrain, particulièrement sur le sujet des missions et du fonctionnement de la commission départementale et l'accompagnement global lié au parcours de sortie de la prostitution.

Enfin, au delà de la région, notre expertise nous a permis d'intervenir lors de journées thématiques ou de programmes de formation sur plusieurs jours, notamment dans le cadre des quatre programmes de formation organisés en Pays de la Loire, sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté prostitutionnelle. Dans la Vienne, nous avons animé la journée d'étude « *Repérer les conduites prostitutionnelles pour favoriser l'accompagnement des personnes* », organisée par la DDFE et le Mouvement du Nid-France.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une structure formée à l'accompagnement au Havre

Sous la supervision du secrétariat national, et coordonnée par Didier Landau, une formation Travail Social et Prostitution a été dispensée au Havre, rassemblant sur sept journées de septembre à décembre 2017 une quinzaine de salarié.e.s d'une structure d'insertion recevant un public féminin. La demande des stagiaires était d'être formés à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Tou.te.s ont apprécié la « *richesse de la formation, des contenus* », la « *diversité des intervenants (...)* le partage de leur savoir et de leur expérience est extrêmement enrichissant ». Leur « *regard a évolué* » ainsi que leur sentiment de compétence professionnelle.



Extrait d'un bilan de formation

Une formation qui permet de déconstruire les représentations ; qui répond à un certain nombre d'interrogations ; qui est vivante et ludique ; qui permet l'échange – merci pour la qualité!

LOIRET

Cyber-harcèlement, hypersexualisation, pornographie, comment agir ?

Ce colloque qui s'est tenu le 9 février 2017 a remporté un grand succès en réunissant plus de deux cents personnes ! Organisé par notre délégation du Loiret avec le soutien de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, il s'adressait avant tout aux acteurs locaux des secteurs de l'éducation, de la justice, de la santé et des services sociaux travaillant auprès des jeunes du département et de leur famille.

Dans notre société en profonde évolution, les thèmes de l'hypersexualisation, du cyber-harcèlement, de la pornographie touchent un nombre croissant de jeunes. Par manque d'information, l'identification de ces sujets par l'entourage (parents, structures d'accompagnement) est complexe ; des difficultés peuvent aussi apparaître quant aux réponses à apporter.

Quelles sont les conséquences ?
Peut-on intervenir ?

Et comment ? Pour évoquer ces questionnements, la délégation avait conçu un programme dense, couvrant un large champ de sujets.

Après l'ouverture de la journée par Marcelle Provost, responsable de la délégation, et Vanessa Kerampran, déléguée départementale aux droits des femmes, Yves

Charpenel, président de la Fondation Scelles et premier avocat général à la Cour de Cassation a pris la parole sur le sujet de l'hypersexualisation chez les jeunes et les risques prostitutionnels.

Le cyber-harcèlement sexuel a fait l'objet d'une intervention de Aude Ventejoux, psychologue clinicienne et spécialiste en cybercriminalité, membre de l'Association de Recherche Appliquée en Criminologie de Tours (ARCAT).



Christine Laouénan, journaliste et formatrice spécialisée sur les questions de la violence et de l'adolescence, a entretenu le public des réalités et conséquences de la pornographie sur la sexualité des jeunes.

Pour évoquer les outils, les ressources et les actions possibles, des tables rondes avec les intervenant.e.s se sont montées autour des

thèmes suivants : constats et perspectives dans le Loiret ; quelles actions locales peuvent être déjà mises sur pied. Ces tables rondes ont débuté après la projection de deux spots : « #stopcybersexisme » du Centre Hubertine Auclert et « Les rumeurs », film-outil du site Éduscol (Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la recherche).

La prostitution au programme de la formation initiale du travail social

La loi du 13 avril 2016 a introduit officiellement dans les programmes de formation des travailleurs et travailleuses sociales une formation à la prévention de la prostitution et à l'identification des situations de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains. Code de l'action sociale et des familles - Article L451-1.

Contre le système prostitueur



CHIFFRES CLÉS 2017

20 522 jeunes rencontrés dans 225 établissements scolaires

75 événements pour plus de 5 381 personnes sensibilisées

Présent auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées chaque année et dépositaire des témoignages de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution, le Mouvement du Nid se donne pour obligation éthique d'informer l'opinion des réalités de la prostitution et de prévenir l'entrée de nouvelles personnes dans la prostitution.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid, en parallèle à la rencontre et au soutien des personnes prostituées mène une politique de sensibilisation et de mobilisation de la société.

Cette politique vise à informer les jeunes et le grand public des réalités prostitutionnelles et à dénoncer le système prostitueur qui constitue : une violence, particulièrement à l'encontre des femmes ; un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes ; un

système de domination exploitant plusieurs formes d'inégalités ; une atteinte à la dignité de la personne et une violation des droits humains.

En 2017, comme chaque année, le Mouvement du Nid a organisé son action contre le système prostitueur autour de trois priorités stratégiques : la prévention, la sensibilisation et le plaidoyer.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La prévention : promouvoir une éducation à l'égalité et à la sexualité et construire des relations filles-garçons qui ne se monnayent pas

Développer des outils de qualité pour la sensibilisation et la prévention auprès des jeunes, ainsi que pour la formation des adultes « accompagnateurs »

Bien des acteurs professionnels et associatifs sont aujourd'hui demandeurs d'outils de prévention du risque prostitutionnel, chez les jeunes notamment. L'ampleur du phénomène, la banalisation de comportements sexuels à risques de l'exploitation sexuelle filmée (pornographie), le développement des trafics, la complexité de l'accompagnement des personnes prostituées apparaissent à de nombreux intervenant.e.s sociaux et éducatifs comme une réalité à laquelle ils n'étaient ni habitués, ni préparés.



Julien, ancien « client »

Je ne porte pas l'histoire de mon aventure dans la marine comme un fardeau. Je n'ai pas honte. Je veux juste témoigner du fait qu'à cette époque, rien ne nous dissuadait de devenir clients et que l'éducation ou la loi auraient pu nous éviter cette expérience désolante.

Maintenir et développer les interventions du Mouvement du Nid en milieu scolaire et plus globalement auprès des jeunes

Chaque année, le Mouvement du Nid rencontre environ 20 000 jeunes (20 522 en 2017) lors d'actions de prévention. Lors de ces rencontres, le Mouvement du Nid met en œuvre une stratégie de prévention pensée en termes positifs, qui

incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psychosociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

La sensibilisation : informer le grand public de la réalité prostitutionnelle et de la violence de rapports sexuels imposés par l'argent

Comprendre et analyser le phénomène prostitutionnel pour pouvoir informer la société

Auteur de la première enquête sur les « clients » de la prostitution en France (2004), premier acteur d'information à travers sa revue Prostitution et Société, notre Mouvement a pour priorité d'actualiser sans cesse sa connaissance et son analyse des réalités prostitutionnelles. Ces dernières années, plusieurs nouveaux axes de recherche sont apparus : cyber-proxénétisme, exploitation sexuelle filmée (pornographie), prostitution étudiante...

Informer et sensibiliser le grand public, notamment à la violence de tout achat d'un acte sexuel

Par manque d'information sur la réalité de la prostitution et sur les effets des différents types de politiques publiques en la matière, une majorité de Français se prononce toujours en faveur de la réouverture des maisons closes et contre la pénalisation des « clients » prostitueurs.

Sensibiliser et former les relais d'opinion et les structures sociétales à la réalité de la prostitution

À l'occasion de nombreux débats télévisés, radios, ou à la lecture des articles de presse, notre association a pu constater que de nombreux journalistes continuent de porter un discours, au « mieux » confus et incohérent, au pire légitimant le système prostitueur. C'est aussi le cas de nombreuses personnalités du monde académique, intellectuel ou associatif. Bien souvent, ces relais d'information sont en fait très peu au courant des réalités de la prostitution et sont porteurs de clichés et d'idées reçues.



On rencontre des clients qui nous disent qu'on est utiles à la société, qu'on est courageuses, alors que c'est tout à fait le contraire. Le client, lui, est content : évidemment, on lui sert. Mais, le problème, c'est qu'on lui sert de serpillère.

Le plaidoyer : faire évoluer la loi pour mettre en place de véritables politiques publiques abolitionnistes

En 2017, le Mouvement du Nid a déployé son énergie à ce que la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées soit mise en œuvre.

Avec le vote historique du 06 avril 2016, les pouvoirs publics s'engagent auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent. Le Mouvement du Nid est désormais pleinement mobilisé pour mettre en œuvre cette grande loi abolitionniste.



Maud Olivier, rapporteure de la loi à l'Assemblée nationale

La lutte contre le système prostitutionnel, c'est une politique qui est au cœur des valeurs humanistes de notre République.

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations



CHIFFRES CLÉS 2017

20 522 lycéen.ne.s et collégien.ne.s rencontrés

225 établissements scolaires visités



Le Mouvement du Nid est agréé Association éducative complémentaire de l'enseignement public depuis 2012 et Association de jeunesse et d'éducation populaire depuis 2004. Nous sommes intervenus en 2017 auprès de 20 522 jeunes.

Nos méthodes et nos supports de prévention privilégient une approche participative et sont actualisés par les retours de nos militant.e.s et salarié.e.s. En 2012, nous avons aussi recueilli auprès de 5 000 collégien.

ne.s et lycéen.ne.s leurs représentations de la prostitution, des violences sexistes, des relations filles/garçons, pour mieux comprendre leurs attentes.

Nos échanges avec les équipes socio-sanitaires et éducatives montrent que le développement de certaines situations à risque (cybersexisme) et la banalisation de comportements pré-prostitutionnels sont au cœur des préoccupations.

HAUTS-DE-SEINE

Une forte demande des établissements : la prévention du risque prostitutionnel

Notre délégation des Hauts-de-Seine possède une forte expertise en matière de prévention. Il s'agit de l'activité principale de l'équipe, qui a été pionnière sur la prévention des risques prostitutionnels dès les années 90, alors que le sujet de la prostitution des mineures était un véritable tabou. Aujourd'hui, l'équipe est toujours créative dans ses pratiques et outils d'intervention et a rencontré plus de 2 700 jeunes en 2017 : 1 185 lycéen.ne.s et 1 574 collégien.ne.s au cours de 123 actions de prévention.

Cette année, nous avons été particulièrement sollicités sur la question du cyber-harcèlement : ce sujet suscite beaucoup d'inquiétudes chez les élèves, qui ont presque tous eu connaissance de situations plus ou moins violentes (par exemple la diffusion de photos intimes) vécues par leurs camarades de classe.

Nous avons aussi constaté une hausse des demandes d'intervention sur le risque prostitutionnel et ce, dès la

classe de 4^{ème}. Des alertes nous sont données sur des cas de prostitution de mineur.e.s, dès le collège, en lien avec de nouvelles formes de proxénétisme, plus discrètes et locales. Une commissaire de police des Hauts-de-Seine a mené de son côté une étude qui met en lumière plusieurs dizaines de cas parfois, sur une ville du nord du département.

Ce constat, qui semble confirmer les infirmières scolaires et assistantes sociales scolaires que nous rencontrons, nous amène à renforcer le traitement de cette thématique.

Nous notons d'ailleurs au cours des différentes interventions de cette année une certaine banalisation des situations pré-prostitutionnelles ou prostitutionnelles (mais non identifiées comme telles par les jeunes). Ce phénomène n'a rien de nouveau mais semble en forte augmentation désormais, de même que le développement du proxénétisme à l'intérieur même des lycées (plusieurs signalements dans le département) avec des « recrute-

ments » qui peuvent se faire directement par des camarades de classe. Certaines adolescentes disent aussi recevoir de plus en plus de sollicitations, potentiellement de la part de proxénètes, via les réseaux sociaux.

Les élèves que nous rencontrons appartiennent à toutes les classes sociales ; nous intervenons dans des établissements dits « difficiles », auprès d'élèves déjà signalés comme étant en « décrochage scolaire », mais aussi dans d'autres qui bénéficient d'une très bonne réussite en termes de résultats et d'un climat scolaire serein.

Dans ce dernier cas, nous notons des difficultés sur la question de l'estime de soi, un certain nombre d'élèves se plaignant d'être soumis à une pression très forte, notamment de la part des parents ; les relations filles-garçons apparaissent plus positives mais ne sont pas épargnées par les stéréotypes.

Notre approche pédagogique

La délégation structure ses interventions autour de quatre piliers :

- Développer une éducation à la vie relationnelle, affective, et sexuelle dans des termes positifs : amener à réfléchir sur l'importance du respect et de la réciprocité, travailler l'importance de l'égalité dans la relation amoureuse et sexuelle, avoir des référentiels solides sur ce qu'est une vie affective et sexuelle épanouie et mettre cela en contraste avec les violences connues dans la prostitution ;

- Insister sur la réalité du système prostitutionnel : déconstruire les mythes et stéréotypes sur la prostitution, informer sur les violences, apprendre à se protéger, responsabiliser.

- Aborder systématiquement les violences sexistes et sexuelles : définir les notions d'agression sexuelle et de consentement, lutter contre les stéréotypes masculins et féminins et les inégalités sexistes qui fabriquent le système



prostitutionnel, engager les jeunes dans la construction de l'égalité en insistant sur les avantages apportés par celle-ci.

- Donner des outils pour une bonne estime de soi : développer les compétences psycho-sociales pour aider à surmonter ses difficultés et oser s'affirmer dans le respect des uns et des autres.

L'approche pédagogique mise sur la participation des élèves, grâce à des supports permettant l'interactivité, construit les interventions sur mesure en fonction des établissements et des tranches d'âge. Lors des interventions en théâtre forum, avec la pièce *Demain nous appartient*, les élèves se prêtent au jeu et s'approprient les débats, grâce au travail d'animation très professionnel de la troupe. Les jeunes imaginent des solutions concrètes pour savoir réagir face à une situation de violence, qui sont ensuite validées ou discutées par les animateurs et animatrices. Nous cherchons enfin à travailler le réflexe d'appel à l'aide et les personnes et sites ressources.

Notre action est confortée par les bons retours que nous recevons. Les établissements nous font revenir d'année en année et jugent que nos interventions ont permis d'améliorer significativement le climat scolaire et notamment les relations filles-garçons. Les infirmières scolaires, les assistantes sociales confirment que notre travail complète de manière judicieuse leur propre intervention sur la vie sexuelle (contraception, IST...) menée auprès des mêmes élèves un peu plus tôt dans l'année.

Éducation à la sexualité en milieu scolaire

Association d'éducation populaire, le Mouvement du Nid est agréé par l'Éducation Nationale depuis 2012. Cet agrément a été renouvelé en 2017. Il est également membre de son groupe de travail « Éducation à la sexualité en milieu scolaire ». Depuis plusieurs années, nous participons au séminaire annuel des équipes académiques de pilotage en éducation à la sexualité, qui sont chargées d'assurer dans chaque académie la coordination du dossier relatif à l'éducation à la sexualité.

INDRE-ET-LOIRE

Une action originale en direction des jeunes adultes

Notre équipe développe des actions d'éducation au respect, à la responsabilité citoyenne, au vivre ensemble, à l'égalité dans les relations filles-garçons et sensibilise à la non-marchandisation des corps. Elle vise à prévenir les comportements sexistes et violents (manipulation, contrôle sur autrui, risques prostitutionnels/risques clientèles...) et souhaite développer l'esprit critique des jeunes, en les amenant à réfléchir individuellement et collectivement.

Nous avons ainsi sensibilisé 425 jeunes en 2017, en lien étroit avec 31 adultes (enseignant.e.s, CPE/responsables de la vie scolaire, animateurs/trices, maître.sse.s de maison, directeurs/trices, conseiller.e.s en insertion) au cours de la préparation de l'action, parfois lors de l'événement. L'implication des équipes socio-éducatives des structures participantes favorise l'impact des actions et leur donne du sens.

2017 a aussi permis la redynamisation du groupe de travail départemental « Prostitution cachée », créé en 2008 et co-animé avec la DDFE. Ce groupe rassemble des structures œuvrant en direction des jeunes âgés de 18 à 30 ans, et qui sont animés par une conviction commune : l'urgence de développer des actions de prévention spécifiques aux risques prostitutionnels et au recours de l'achat d'un acte sexuel et, plus largement, de mener des actions pour contribuer au vivre ensemble respectueux et égalitaire.

Ce travail commun sur la problématique de la prostitution a déjà donné lieu à plusieurs réalisations comme le support « Le corps n'est pas une marchandise » et une étude sur les représentations des jeunes face au phénomène prostitutionnel.

Plusieurs réunions ont été réalisées et ont donné lieu à l'organisation de deux actions en 2017 :

- un partenariat avec la compagnie « Les 3 Casquettes » à l'occasion de la représentation de leur pièce de théâtre *Tape, Josy, Tape !*, une œuvre iconoclaste, qui a donné lieu à des échanges très intéressants avec le public.

- une exposition intitulée « La prostitution : du fantasme à la réalité », créée par notre volontaire en service civique, historienne de formation. De l'Antiquité à l'époque contemporaine, cette riche exposition apporte des éléments de réflexion pour mettre à bas les clichés

souvent entendus sur le « *plus vieux métier du monde* » ou de la prostitution « *évitant les viols* »... Les 13 panneaux ont été affichés de juillet à septembre 2017 au Bureau d'Information de la Jeunesse de Tours.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Des outils de prévention créés sur mesure par les jeunes

Grâce à la mobilisation de six de ses membres trois jours non-stop, du 18 au 20 mai 2017, notre équipe des Bouches-du-Rhône a mis sur pied une action de prévention de grande ampleur.

Répondant à l'invitation du Salon des Jeunes de Martigues, un événement très populaire – il en est à sa 15^{ème} édition – la délégation a rencontré et sensibilisé 550 jeunes. Une interview filmée de son responsable a été retransmise durant le salon puis sur les réseaux sociaux, démultipliant l'audience.

La délégation a concentré ses efforts sur la prévention des violences sexistes, la prostitution et la pornographie et le combat pour l'égalité femmes-hommes.

Avec le concours de 60 jeunes intéressé.e.s par cette action, des dizaines d'affiches de sensibilisation ont été créées, à partir des échanges sur notre stand ! Le salon mettant à disposition le matériel nécessaire, les affiches étaient conçues, imprimées puis plastifiées dans le feu de la discussion.

Un vrai plus pour la mémorisation des messages de prévention par les jeunes, qui ont participé pleinement à l'action ou ont pris connaissance des réalisations de leurs pairs !



Prévenir l'instrumentalisation de sa sexualité, favoriser des comportements responsables

En 2017, 99 actions de prévention en milieu scolaire ont été réalisées dans l'ex Languedoc-Roussillon, ce qui a permis de sensibiliser 2 625 jeunes à la problématique prostitutionnelle et aux violences sexistes.

Nos interventions donnent lieu à de vifs débats durant lesquels les élèves font preuve d'une participation active. L'enjeu est que les jeunes déconstruisent eux-mêmes leurs représentations des relations filles/garçons, des violences sexistes et du risque prostitutionnel.

La dernière heure de nos interventions est consacrée à des saynètes jouées par les élèves, pour qu'ils et elles travaillent sur les compétences psychosociales utiles face aux situations de violence qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien (scènes de réputation/rumeur, scène de jalousie/possessivité en couple, scène abordant les stéréotypes liés aux métiers, scène évoquant l'expression des émotions chez les jeunes hommes, etc.).

Au lycée, les jeunes prennent conscience de la responsabilité morale que représente le fait d'avoir recours à des services sexuels tarifés, pour les « clients » de la prostitution. Nombre d'entre eux, principalement dans les Pyrénées-Orientales (qui se trouve à la frontière de la Jonquère, zone espagnole où de nombreux bordels sont installés), ont ainsi l'occasion de réfléchir aux conséquences du clientélisme, à la fois sur les personnes prostituées et sur la société.

Notre association est de plus en plus alertée par les chef.fe.s d'établissement et le personnel de santé sur des comportements pré-prostitutionnels et des violences sexuelles. Ces comportements touchent de plus en plus de jeunes, de plus en plus tôt et souvent sans la moindre conscience des conséquences physiques et psychologiques que ce type de situation peut engendrer. Les responsables d'établissement sont souvent démunis pour y répondre.

Aujourd'hui, les garçons comme les filles ont besoin de comprendre ce qui peut amener une fille, un garçon, un.e ami.e, un proche ... à être acteur ou victime de violences sexistes. Les collèges nous demandent une prévention ciblée sur les relations filles/garçons, les violences sexistes et les représentations des jeunes tandis que les lycées nous demandent une prévention sur les risques prostitutionnels

et les violences sexuelles. Nous nous inscrivons alors dans le cadre de l'éducation à la sexualité pour prévenir des conduites pré-prostitutionnelles, l'instrumentalisation de sa sexualité.

Nous cherchons à encourager le développement des compétences psycho-sociales, notamment relationnelles, qui consolident la confiance et l'estime de soi et favorisent l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de sexualité.

Nous offrons un long temps à la prise de parole des jeunes lors des actions de prévention. Les bénévoles et les animateurs n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils ont pour consigne de permettre aux jeunes de prendre la parole pour exprimer des doutes, s'affirmer, questionner, réagir, proposer d'être acteur de prévention.

Nous travaillons avec les chef.fe.s d'établissement et l'ensemble du personnel éducatif, sanitaire et social avec qui nous avons des échanges constants.

Nous sommes régulièrement rappelés par les établissements scolaires récemment visités. C'est ainsi qu'un suivi peut se créer, permettant chaque année d'intégrer la prévention du risque prostitutionnel dans le projet d'établissement afin que tous les élèves puissent échanger au moins une fois sur les violences sexuelles et sexistes dont la prostitution, les droits des femmes, l'égalité filles-garçons.



VAR

Des jeunes prêts à changer de regard

La délégation du Var a connu une baisse d'activité en 2017 du fait d'un manque de bénévoles lié à leurs parcours de vie (naissance, déménagement, maladie...). L'activité de prévention a cependant pu être maintenue, au point que l'équipe a rencontré 875 jeunes, au fil d'une dizaine d'actions de prévention.

L'équipe est intervenue auprès de lycéen.ne.s de l'enseignement général ou professionnel, d'étudiant.e.s de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social, mais aussi de jeunes accueillis dans des foyers éducatifs.

Pour la délégation, cette activité de rencontre et de sensibilisation des jeunes est essentielle. Elles et ils sont bercés par les idées reçues et les stéréotypes répandus dans l'ensemble de la société : ils banalisent et stigmatisent. Cependant, l'équipe constate combien ils et elles sont ouverts au dialogue et se montrent capables, bien davantage que leurs aînés, de changer de regard.

Au delà de ce nécessaire travail de remise en cause des idées reçues, la délégation est intervenue à plusieurs reprises à la demande d'une infirmière scolaire ou d'une assistante sociale qui avait des motifs de penser que des élèves étaient engagées dans des actes pré-prostitutionnels. Les interventions permettent alors de donner des informations factuelles, sans jugement, pour rassurer les jeunes filles concernées et leur faire prendre conscience des risques de la situation.

Compte tenu des sujets abordés, les groupes peuvent être dissipés, agités, mais les attitudes parfois désinvoltes changent quand l'intervention évoque la violence ou le fait que dans tous les cas « clients » et proxénètes exploitent des personnes en situation de vulnérabilité. Un élève a même tenu à lire un texte de rap évoquant la prostitution devant la classe : après l'avoir écouté, les élèves sont devenus très attentifs et concentrés.

ESSONNE

600 jeunes rencontrés en milieu scolaire

La délégation de l'Essonne s'implique fortement au sein du bureau technique du Comité Départemental de la Coordination des actions à la Santé et l'Éducation à la Sexualité (CDCESS), une structure mettant en relation de nombreux intervenant.e.s en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle, sexuelle (médecins, infirmier.e.s, CPE, enseignant.e.s...). Grâce à ce travail en réseau, son expertise se renforce et se fait connaître ; de ce fait, la délégation est très sollicitée pour intervenir dans le département. Six bénévoles et une salariée sont impliqués dans ce domaine d'action, avec pour résultat la sensibilisation de 600 jeunes en 2017.

L'équipe est intervenue dans cinq établissements scolaires (un collège et quatre lycées), trois interventions ont été réalisées avec l'aide de la troupe de théâtre Tic Tac Co, autour de la pièce *On change quoi*. Le contact a été pris par l'administration de l'établissement, ou l'infirmière scolaire, ou encore un enseignant, soit à titre de prévention, soit suite à des incidents qui se sont déroulés dans l'établissement. Chaque élève reçoit les bandes dessinées *Pour toi Sandra* et *Dérapages* et grâce à la machine à fabriquer des badges amenée par l'équipe, il ou elle peut créer son propre message contre les violences sexistes ou en faveur de l'égalité femmes-hommes !

L'équipe participe également à un dispositif original destiné aux jeunes filles et femmes : « Jeunes et Femmes », des actions visant à renforcer l'estime de soi et l'autonomie proposées dans les missions locales. La délégation a aussi participé à trois semaines de stage de remobilisation auprès de jeunes femmes de 18 à 25 ans.



MORBIHAN

Près de 2 000 jeunes sensibilisés

La prévention de la prostitution est l'action principale de la Délégation du Morbihan, qui rencontre des élèves de tout niveau – du collège à l'Université – mais aussi des jeunes en difficulté, grâce à des partenariats avec différentes structures comme les Apprentis d'Auteuil.

L'équipe utilise comme support aux débats un DVD conçu par le Conseil régional de Bretagne, *Ça caresse, ça blesse et ça reste*. Puis la place est laissée aux échanges avec les jeunes, un débat toujours très actif, qui permet d'aborder les paramètres des comportements à risque et les personnes référentes à rencontrer en cas de difficulté pour soi ou pour un.e camarade.

Après l'intervention, les jeunes sont invités à rédiger un petit mot pour exprimer ce qu'ils et elles ont retenu. Ces écrits sont souvent l'occasion de confidences – si des situations de violence ou des souffrances sont exprimées, nous prenons contact avec les infirmières ou la CPE, lesquelles sont toujours présentes aux interventions. Les jeunes retiennent essentiellement les thèmes du respect de soi et des autres, l'estime de soi, la lutte contre le harcèlement et la violence, l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, la nécessité de pouvoir parler sans tabou de la sexualité... Ainsi, un élève de 3ème nous écrit : « *Je retiens qu'il faut tout d'abord avoir confiance en soi et respecter les autres. On doit savoir dire non si on n'a pas envie. Si quelque chose ne va pas, en parler. On est tous égaux* ». Ils et elles relèvent également ce qu'ils ont appris de la réalité de la prostitution.

Ces écrits sont repris et évalués par l'équipe et transmis aux infirmières ou au/à la CPE. Le partenariat avec les personnels et responsables des établissements est très important et nous a permis plusieurs fois d'aider des jeunes en difficulté.



Une élève de 4^{ème}

Je retiens que mon corps m'appartient. S'il m'arrive de subir un harcèlement, il faut que j'en parle. Les filles ne sont pas des objets que les garçons ont le droit de tripoter. Faire attention et se protéger quand on sort le soir faire la fête.

LOIRE-ATLANTIQUE

Comprendre les mythes et réalités de la prostitution

Dans le cadre d'une démarche de citoyenneté et de connaissance de la vie associative organisée par le lycée Félix Lassalle, une lycéenne et un lycéen sont venu.e.s rencontrer l'équipe, du 28 février au 4 avril 2017.

L'objectif de ce stage était de présenter l'association aux autres élèves et à leurs professeurs et de travailler sur le thème des mythes et réalités de la prostitution. À l'issue de ce travail, l'équipe les a accompagnés pour présenter leurs recherches et leur compréhension nouvelle du système prostitutonnal devant leurs camarades et leur professeur.

Au Lycée St Joseph Machecoul, l'équipe a sensibilisé 180 élèves sur le thème du respect du corps et des conséquences de la prostitution. Deux forums organisés dans des lycées ont offert l'occasion d'échanges très animés malgré la timidité des élèves pour parler en public. Les thèmes du consentement – autour du spot de sensibilisation *Tea Consent* – et de la pornographie, désormais disponible dans leur poche, sur leur téléphone, ont fait réfléchir. Sur ce dernier sujet, l'équipe intervenait auprès de sessions de 25 élèves, dont un groupe non mixte de garçons.

La délégation reçoit aussi lors des permanences ou sur rendez-vous de nombreux lycéen.ne.s et des étudiant.e.s. Elles et ils viennent aussi d'écoles de services sociaux et d'éducateurs spécialisés. La prostitution, « *elles, ils en ont entendu parler* », le sujet les intéresse et leur lycée, leur école les ont encouragés à chercher des interlocuteurs pour approfondir leur recherche.



La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



CHIFFRES CLÉS 2017

75 événements dans l'année

5 381 personnes sensibilisées

2 429 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. L'adoption, le 6 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel n'a fait que renforcer notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne. Nous avons jeté toutes nos forces dans cette ambition. Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles ont mis beaucoup d'énergie à proposer des initiatives grand public (75 en 2017), souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

EXPOS PHOTO

Portraits sensibles : les personnes prostituées à l'honneur

En 2017, deux expos inspirantes ont été conçues par nos délégations, *No es trabajo* par notre délégation du Rhône et *L'Envol*, par notre délégation du Bas-Rhin.

***L'Envol*, un projet multimedia**

C'est un travail d'une envergure exceptionnelle qui a été mené par l'équipe alsacienne avec le collectif strasbourgeois Imagora Photo : en tout, quatorze photographes ont participé à l'action. Ils et elles ont rencontré les bénévoles et salariées du Mouvement du Nid du Bas-Rhin, ainsi que les personnes accompagnées par la délégation, puis Rosen Hicher, survivante de la prostitution. Ces rencontres ont donné lieu à des prises de vues photographiques, des enregistrements sonores et vidéo, qui ont nourri une exposition et un recueil de témoignages, le tout consultable sur un site : <http://lenid.imagora-photo.fr>.

Alors que le Mouvement du Nid compte en 2017 quatre-vingts années d'existence, la délégation a souhaité

mettre en lumière ces décennies de dialogues avec les personnes prostituées. *L'Envol* devait pouvoir leur offrir un espace d'expression multiforme, pour qu'elles soient regardées, vues et entendues.

Comme c'est écrit dans le très beau livret de l'exposition qui a été édité pour l'occasion, on se laisse « *surprendre par la force de leur combat et de leurs témoignages, expressions de leurs projets pour un nouvel envol* ».

L'exposition a été présentée pendant le mois de décembre 2017 au Centre administratif de Strasbourg. Le maire, Roland Ries, a salué le travail de l'association et du collectif lors du vernissage, le 4 décembre 2017.

***No es un trabajo*, plongée dans le réel**

Notre délégation du Rhône a aussi donné naissance à une expo belle et forte, présentée pour la première fois à Lyon la semaine du 25 novembre 2018 à la Maison des Associations de la Croix-Rousse.

« *No es un trabajo* », « *ce n'est pas un travail* », ce sont les mots d'une femme prostituée hispanophone rencontrée au cours de la conception de l'exposition. Les deux photographes, Anouck Everaere et Margot Raymond, ont, avec les bénévoles du Mouvement du Nid, tissé des liens avec ces femmes qui font face à l'ignorance de la société et sont contraintes à la prostitution pour vivre ou survivre à l'abri des regards.

Elles ont cherché à comprendre d'où elles viennent, ce qu'elles vivent et ont vécu, afin de rendre visible la réalité de la prostitution. « *Le paiement ne vaut pas l'acte. C'est du viol. L'argent n'est pas un équivalent. Même le client le plus correct m'a fait subir quelque chose d'insupportable* », dit l'une d'elles.

Cette exposition est une mise en lumière de la violence sous-jacente que subissent les femmes en prostitution, au



profit du désir des hommes. Les images, qui suggèrent sans asséner des messages prêts à l'emploi, possèdent une grande puissance évocatrice ; elles créent un trait d'union entre le public et ces personnes prostituées qui ont accepté de confier leur quotidien.

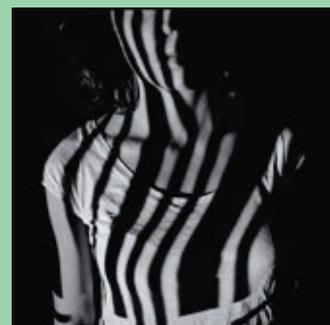
Exposition L'Envol



Exposition L'Envol

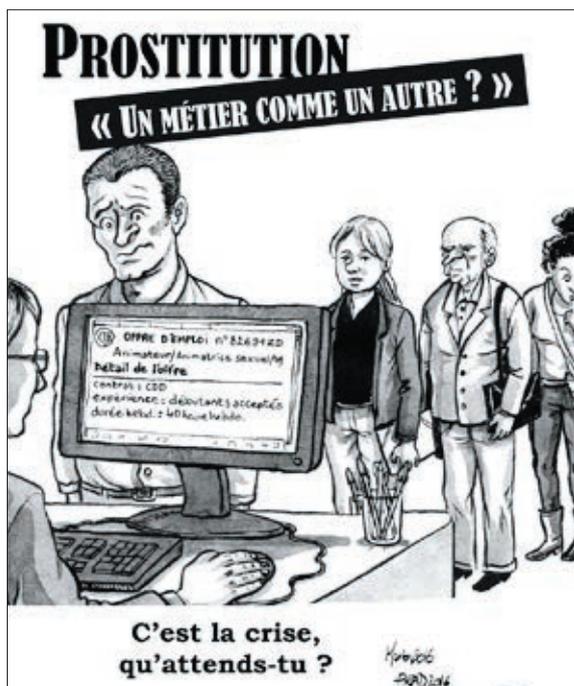
La photo, un outil privilégié du Mouvement du Nid

Le Mouvement du Nid aime la photographie de longue date : nous en avons fait un de nos outils privilégiés pour la sensibilisation dès les années 90. De manière inédite, *Convictions* (1996), *Coup d'oeil sur une ombre* (date?) et *Clients en question* (2005) offraient à la réflexion (et l'émotion) du public des portraits de personnes prostituées pour les premiers, de « clients » pour le dernier. En 2016, notre délégation des Hauts-de-France dévoilait *À corps perdu !*, une exposition plutôt destinée à la prévention des violences sexuelles et du risque prostitutionnel auprès des jeunes. Les photographies des trois expositions citées sont l'œuvre de Marc Helleboid, photographe professionnel.



HÉRAULT

Une nouvelle exposition combat les clichés



Après avoir identifié les idées reçues les plus partagées par le public grâce à un travail d'enquête mené auprès d'une cinquantaine de répondant.e.s, la délégation a construit une campagne de sensibilisation. Ses objectifs : Rappeler que la prostitution est une violence et conscientiser le grand public face aux préjugés qui brouillent ses représentations du système prostitueur.

Quatre grandes idées reçues ont été rapportées : la prostitution serait une fatalité, une source d'argent facile, elle assouvirait les « besoins » des hommes, les maisons closes offrent davantage de sécurité aux prostituées. L'équipe a travaillé avec une dessinatrice pour créer ce nouvel outil, qui comprend également un livret pédagogique. Ce livret est disponible dans différents lieux d'accueil du public dans les domaines de la santé et de l'action sociale ainsi que les lieux fréquentés par les étudiant.e.s. Les affiches de la campagne y sont accompagnées d'un texte qui remet en question le préjugé. Enfin, la dernière page présente la loi du 13 avril 2016 dans sa globalité, le grand public ne connaissant la plupart du temps que la pénalisation du « client ».

La campagne a été déclinée sous la forme d'outils de prévention dans les lycées et les événements grand public. Sa première apparition publique, au Palais des rois de Majorque, du 6 mars au 6 avril 2017, a donné à la lutte contre le système prostitutionnel une forte visibilité au sein des événements organisés dans le cadre du 8 mars.

Point d'orgue de l'opération, le 30 mars, l'équipe s'est rendue à Perpignan pour animer une soirée d'échanges sur le sujet. Elle a présenté l'expo ainsi que la campagne « Girls of Paradise », et projeté le documentaire *L'imposture, la prostitution mise à nu* d'Ève Lamont pour nourrir la réflexion. Un travail multimédia d'envergure !

Signalons également un outil créé à l'initiative d'une volontaire de service civique en 2017 : les bénévoles ont enregistré les témoignages de personnes prostituées rassemblés dans notre livret « Prostitution. Rompre le silence, mettre fin à l'impunité ». Ces enregistrements sont diffusés lors d'interventions devant le grand public, comme lors de la journée du 25 novembre contre les violences faites aux femmes.

ESSONNE

Sensibiliser les étudiant.e.s

La délégation a rencontré des détenus pour discuter de sexualité, d'égalité entre les sexes, de pornographie (exploitation sexuelle filmée), de prostitution...

À la demande du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Fleury-Mérogis, Agnès Nierenberger, salariée de la délégation 91, et Sonia Lebreuilly, sociologue, ont animé en mars dernier deux demi-journées de débats auprès d'une dizaine d'hommes, détenus pour des faits de violence. Ces rendez-vous s'inscrivaient dans le cadre d'un stage de six semaines – à raison de deux jours par semaine – auquel les détenus étaient invités à participer, moyennant une réduction de peine.

À partir de la diffusion de vidéos de prévention, les deux femmes ont engagé le débat. « *Les détenus ont été particulièrement réceptifs au thème de la sexualité dans et hors les murs ; sur le thème de la pornographie, en particulier, nous avons fait avancer les idées* », explique Agnès.

À la fin de l'intervention, les deux animatrices ont distribué les bandes-dessinées éditées par le Mouvement du Nid, *Dérappages* et *Pour toi Sandra*, ce qui a donné lieu à des échanges sur la prostitution. Si certains détenus se sont déclarés sensibles au trafic des êtres humains et à la souffrance de ses victimes, d'autres considèrent la prostitution comme un moyen d'accéder facilement à la sexualité. L'un d'entre eux a d'ailleurs raconté être allé voir une personne prostituée, lors d'une permission de week-end.

Les débats ont été positifs et les participants ont été en général satisfaits des interventions.

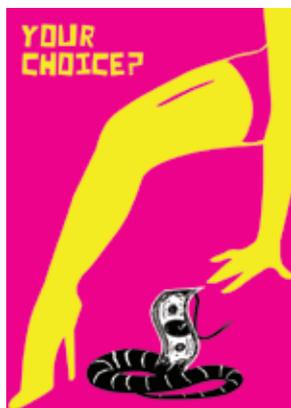
DOUBS

Une exposition en partenariat avec SIDA Solidarité Jura

Intitulée « La prostitution, une violence contre les femmes » et visible à Lons-le-Saulnier au mois de novembre, l'exposition propose 30 panneaux présentant des témoignages de personnes prostituées ainsi que des visuels de campagnes créés par le Mouvement du Nid et ses partenaires. Les premiers panneaux présentent notre Mouvement et ses missions puis donnent une définition du système prostitutionnel et de ses 3 protagonistes : les clients de la prostitution, les proxénètes et enfin les personnes prostituées.

L'exposition continue en s'attardant sur les préjugés entourant la prostitution tout en les mettant en face de la réalité, bien plus violente. Puis, elle nous donne à voir de quelle manière ces femmes et ces hommes sont entraîné.e.s dans la prostitution. Au travers de témoignages, l'exposition illustre les violences physiques et psychologiques vécues quotidiennement par ces personnes et leurs conséquences désastreuses. Elle permet de comprendre aussi les nombreux obstacles, presque infranchissables, que vivent

celles qui souhaitent quitter enfin ce milieu et bâtir une nouvelle vie.



Enfin, comme un soulagement, l'exposition nous donne des pistes pour la reconstruction des personnes et fait un rappel sur la loi du 13 avril 2016. Pensée comme un support de réflexion et d'animation, cette exposition est destinée à ouvrir le débat. Elle s'adresse à des publics jeune et adulte. À tous les citoyens qui s'interrogent sur les enjeux de la prostitution et qui sont désireux de réfléchir ensemble aux moyens de faire reculer une forme de plus en plus banalisée « d'esclavage moderne ».

MOSELLE

Dimension européenne

La délégation est implantée dans un territoire bordé par le Luxembourg et par l'Allemagne ; cette spécificité agit sur les formes que revêt le système prostitutionnel localement, mais aussi sur les perspectives de sensibilisation et de partenariat. Le maître mot : la coopération avec les partenaires allemands et luxembourgeois.

L'association sarroise Hadassah, qui lutte contre la traite des êtres humains, a demandé le soutien de notre délégation dans son effort de sensibilisation du public allemand : en septembre 2017, les deux partenaires ont mis sur pied un colloque sur les « clients ». Divers expert.e.s allemands et français – Manfred Paulus, commissaire principal de la police criminelle, Ingerborg Kraus, psychotraumatologue, et Wolfgang Heide, gynécologue – mais aussi des survivantes de la prostitution se sont exprimés sur ce débat encore neuf en Allemagne.

120 participant.e.s ont assisté à ce colloque pour lequel la délégation s'est profondément impliquée.

D'autres événements de sensibilisation incluaient cette dimension transfrontalière : le 14 mars, une soirée près de Longwy, à la frontière avec le Luxembourg, ne pouvait manquer d'évoquer le fait que des femmes sont prostituées de l'autre côté de la frontière.

Le 20 octobre, c'est à Spicheren, proche de Sarrebruck (où la prostitution connaît un essor dramatique) que la délégation s'est rendue pour animer une exposition de photographie.

RHÔNE

Trois rencontres avec Rosen Hicher

C'est un échange exceptionnel qu'a organisé la délégation du Rhône les 3, 4 et 5 mars 2017 dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes : Rosen Hicher, survivante de la prostitution et militante abolitionniste passionnée, a échangé trois soirs durant avec un public réceptif.

Avec nos militant.e.s, elle a abordé différents aspects du système prostitutionnel, autour de trois grands axes : son propre témoignage, vingt années passées dans la prostitution puis son « échappée » et son engagement abolitionniste ; les enjeux de l'abolitionnisme et sa place dans les combats à mener contre toutes les autres formes de violence et d'exploitation patriarcales ; enfin, les pistes à explorer pour améliorer l'accès aux droits pour les personnes prostituées.

Ces trois conférences étaient accueillies dans la vaste salle commune du Flâneur Guesthouse du 7^{ème} arrondissement de Lyon, une auberge fonctionnant en SCOP en plein cœur de Lyon et haut lieu de rencontres solidaires et sociales lyonnaises.

EURE-ET-LOIR

Une enquête sur le harcèlement de rue

Nos militant.e.s d'Eure-et-Loir n'ont pas attendu l'affaire Weinstein pour s'intéresser à la question du harcèlement de rue. Les abolitionnistes prônent le respect du droit des femmes à disposer d'elles-mêmes. Le harcèlement de rue menace ce droit jusque dans les déplacements quotidiens !

Et malheureusement, le harcèlement de rue, qui touche tant de femmes, est quotidien et incessant pour les personnes en situation de prostitution. Notre délégation d'Eure-et-Loir a donc eu l'idée de recueillir pendant plusieurs semaines la parole des femmes du département. Elle a donc proposé aux femmes de 15 à 55 ans, par le biais d'un questionnaire disponible sur internet (jusqu'au 15 novembre), de s'exprimer sur le sujet.

L'objectif de cette enquête, qui a donné lieu à de nombreux témoignages : que la honte et la culpabilité changent de camp, et que les femmes ne se sentent plus responsables des violences qu'elles subissent.

MORBIHAN

Célébration : 30 années de présence du Mouvement du Nid

C'est en présence de nombreuses personnalités officielles – le préfet et le sous-préfet du Morbihan, la suppléante du député de la circonscription, de plusieurs maires dont le maire de Lorient – mais aussi de militant.e.s associatifs que notre délégation a célébré l'anniversaire de ses 30 ans d'existence, le 10 octobre 2017.

Avec l'aide d'un stagiaire de l'Université de Bretagne Sud, la délégation avait préparé, en s'appuyant sur 30 années d'archives et de rapports d'activité, une évocation des actions menées ces trois dernières décennies. De la prévention en milieu scolaire – près de 47 000 jeunes sensibilisés – à la formation des acteurs sociaux – des cycles de formation d'une semaine chaque année, deux colloques par an rassemblant en moyenne 150 participant.e.s, plus de nombreuses formations menées dans les établissements... l'ampleur de l'action menée a surpris.

L'équipe a vécu ce soir-là un moment chaleureux et une reconnaissance importante de son action, entourée de ses partenaires, avec qui elle a accompagné plusieurs personnes vers la sortie de la prostitution.

LOIRE-ATLANTIQUE

Toucher les étudiant.e.s

90 étudiant.e.s de l'Université de Nantes ont assisté, le 3 mai 2017, à la projection débat « Tabou de la prostitution étudiante ». Nous avons choisi le film *Slovenian Girl*, de Damjan Kozole. Sorti en 2011, il aborde sans manichéisme ni misérabilisme la question de la prostitution étudiante. C'est le portrait d'une jeune femme forte, qui en découd avec les impératifs sociaux venus se plaquer sur la Slovénie ces dernières années.

À l'issue de la projection, le débat s'est tout de suite animé sur de nombreux sujets : les causes et conséquences associées à l'activité prostitutionnelle étudiante, l'autonomie et les droits des femmes menacés par les violences sexuelles, les moyens d'accompagner les victimes...

Les échanges étaient co-animés par la délégation de Loire-Atlantique, Osez le Féminisme 44 et l'Association de Psychologie Nantaise Étudiante (APNE), qui portait l'événement. Nous étions donc particulièrement intéressés par cette possibilité qui nous a été donnée de sensibiliser des étudiant.e.s qui se destinent à devenir des professionnel.le.s de la santé psychique, amenés à accueillir des victimes de violence et d'exploitation sexuelle.

ALPES-MARITIMES

Viol de guerre et prostitution

Avec Amnesty France et les étudiant.e.s de l'Université de Sophia Antipolis de Valbonne, nous avons organisé, le 28 mars 2017, une soirée de sensibilisation sur le thème de l'instrumentalisation des femmes. Notre équipe a naturellement travaillé sur l'angle de prostitution, mais également, en collaboration avec Amnesty, sur le sujet du viol de guerre, vu sous un angle historique, de l'Antiquité à nos jours. Cette violence extrême n'épargne aucun pays, France y compris.

Le stand de notre Mouvement fut très apprécié et des discussions engagées. Nous avons distribué de la documentation et des bandes dessinées, appréciée notamment par des personnes retraitées qui nous ont confié les prendre pour leurs petits-enfants!

La journée s'est achevée par une conférence-débat, qui a permis aux intervenant.e.s – dont la représentante du Mouvement du Nid – de répondre aux questions du public. Un événement très positif et riche, dont la conclusion unanime peut se résumer à l'importance de l'éducation, tant envers les garçons que les filles, une condition nécessaire pour changer les mentalités !



Seine-Maritime

Les permanences tenues par nos délégations sont aussi l'occasion de rencontrer le grand public. La délégation de la Seine-Maritime par exemple a rencontré une quarantaine de personnes venues se renseigner et échanger leurs points de vue et appréhensions sur le sujet. Parmi elles, de nombreux riverains : il est important de les sensibiliser aux réalités de ce que vivent les personnes prostituées. Cela peut permettre d'éviter que se cristallisent à leur rencontre des sentiments d'hostilité et de rejet, qui servent ensuite de prétexte à une criminalisation des personnes...

HAUTE-GARONNE

Débattre et faire connaître les réalités de la prostitution

La délégation participe ou organise des débats à destination du grand public avec ses divers partenaires locaux, comme Amnesty international et Osez le Féminisme. Grâce à ces moments d'échange, et à sa page facebook « Mouvement du Nid 31 », l'équipe permet à un public sensibilisé de s'informer sur ses activités et sur les actualités médiatiques concernant la prostitution dans la région. Plus largement, les militant.e.s veillent à diffuser tout contenu susceptible d'éclairer les problématiques du système prostitutionnel.

En 2017, en partenariat avec le cinéma American Cosmograph, la délégation a proposé la projection du film *Téhéran Tabou*, qui dénonce les violences patriarcales et l'hypocrisie de la société iranienne, et animé le débat qui a suivi avec une trentaine de personnes.

Avec Amnesty international, lors de la Journée internationale des réfugié.e.s, la tenue d'un stand en centre-ville a permis de présenter à un vaste public des informations sur les conditions d'existence des prostituées nigérianes.

Enfin, lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la délégation a tenu un stand et animé une conférence en partenariat avec Osez le féminisme 31 intitulée « La prostitution, une violence contre les femmes ».

HAUTS-DE-FRANCE

Partager le parcours de résilience des victimes

Pour la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la délégation a organisé une conférence avec Laurence Noëlle, survivante de la prostitution, formatrice en relations humaines et auteure du livre *Renâître de ses hontes*. Intitulée « Résilience : et maintenant, comment vais-je faire pour être heureux malgré mes blessures ? », elle avait pour objet d'engager une réflexion profonde sur les mécanismes de la reconstruction à partir du témoignage poignant de Laurence Noëlle.

Dans la matinée, une conférence de presse a réuni une trentaine de personnes : journalistes presse, radio, indépendant.e.s et des étudiant.e.s en école de journalisme accompagnés de leur professeur. Les échanges ont porté sur la pénalisation des « clients » et les traumatismes subis par une personne prostituée.

L'après-midi, les étudiant.e.s de l'IAE (École Universitaire de Management) et nos bénévoles ont préparé la salle pour la conférence de Laurence Noëlle, avec du matériel prêté par la mairie. Dès 18 h 40, la salle était comble, accueillant près d'une centaine de personnes.

La conférence a débuté par une courte introduction faite par les étudiantes de l'IAE qui ont révélé au public les résultats de leur sondage réalisé sur le fait prostitutionnel, mettant en exergue les nombreuses idées reçues de l'opinion publique sur le sujet. Une première réflexion sur la prostitution s'est alors engagée.

Laurence Noëlle a ensuite mené durant deux heures l'intégralité de la conférence, portée par son vécu, sa force de vie et sa propre expérience de la résilience.

Le public a été extrêmement réceptif à son discours qui s'est achevé dans des applaudissements continus.

Les journaux régionaux ont fait écho à l'événement, particulièrement *La Voix du Nord*, *Nord Éclair*, *La Croix du Nord* et *RCF Radio*.



Panorama de nos actions : toute une année en un coup d'œil !



JANVIER 2017

MDN-FRANCE

The Last Girl First

En tant que membre de CAP international, le Mouvement du Nid a participé en janvier, à New Dehli, au 2^{ème} Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles, sous-titré « *The Last Girl First* ». L'événement organisé par APNE-AAP, notre partenaire indien, a réuni des survivantes de la prostitution, des militant.e.s d'associations féministes, de mouvements de jeunesse et des droits des populations autochtones, des syndicalistes, des élu.e.s... À lire p. 68.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Partager la galette des rois et des reines et de nouveaux projets

Le 18 janvier, l'équipe a proposé à ses partenaires et sympathisant.e.s, ainsi qu'à toutes les personnes qui ne peuvent pas forcément s'engager sur

la durée, de partager un temps associatif autour de la galette des rois et des reines. L'occasion de présenter le rapport d'activité de 2016 et parler des perspectives et des priorités pour 2017 : accompagnement de personnes prostituées et du monde de la prostitution filmée, prévention, partenariat avec les centres de dépistage, sensibilisation citoyenne...

FÉVRIER 2017

LOIRET

Aider les jeunes face à l'exploitation sexuelle

Le 9 février, plus de 200 personnes ont assisté au colloque « Cyber-harcèlement, hypersexualisation, pornographie » destiné aux acteurs des secteurs de l'éducation, de la justice, de la santé et des services sociaux travaillant auprès des jeunes et de leur famille. Notre délégation a également organisé

la représentation, le 28 février, de *Filles/ Garçons, demain nous appartient*, à la médiathèque d'Orléans, avec le soutien de plusieurs partenaires : Elles Aussi, Mix-Cités, Planning Familial, la Ligue de l'Enseignement, la FCPE, Zéromacho.

MARS 2017

RHÔNE

Lyon : Trois rencontres avec Rosen Hicher

Du 3 au 5 mars, notre équipe a invité à rencontrer une figure emblématique de la lutte contre le système prostitutionnel : Rosen Hicher. Avec un public nombreux et attentif, nous avons évoqué différents thèmes : l'abolition de la prostitution, le soutien aux personnes prostituées...

BOUCHES-DU-RHÔNE

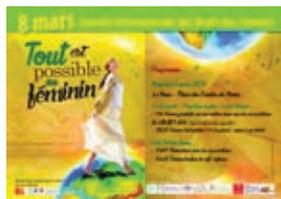
De la prévention dans les centres de dépistages

Améliorer la prévention des risques prostitutionnels

– y compris auprès des jeunes hommes « clients » (ou susceptibles de le devenir), informer les personnes en situation de prostitution qu'elles peuvent trouver du soutien ou un accompagnement... Les enjeux deviennent autant de défis, lorsqu'il s'agit d'atteindre des personnes hors des circuits de prévention habituels. Avec le CeGIDD de Marseille, la délégation a conçu des outils et des pratiques pour la prévention dans les centres de dépistages, présentés le 16 mars aux professionnel.le.s et au grand public.

Ciné-débat contre les violences faites aux femmes

Dans les locaux de l'Établissement pour l'Insertion par l'Emploi (EPIDE) de Marseille, notre équipe a organisé le 7 mars un ciné-débat autour de plusieurs courts-métrages traitant des violences faites aux femmes, un support propice aux échanges.



VAR
Survivantes de la prostitution à Toulon

Le 8 mars, la Faculté de Droit de Toulon a accueilli une projection du documentaire *Les Survivantes de la prostitution*, un film clé pour comprendre le système prostituteur à partir de l'expérience de celles qui l'ont vécu et désormais le combattent. Le public a été sensible à ce film dynamique et touchant.

HAUTS-DE-FRANCE
Conférence de Laurence Noëlle, survivante de la prostitution à Lille

La délégation a reçu Laurence Noëlle le 8 mars, pour une conférence sur la résilience. Le matin, Mme Noëlle et la délégation tenait une conférence de presse pour évoquer les principes de la loi du 13 avril 2016 et notamment la pénalisation des « clients ».

SARTHE
Le Mans : Tout est possible au féminin !
À l'occasion de la Journée internationale

de lutte pour les droits des femmes, le Collectif 8 mars, dont la délégation fait partie, organisait « Tout est possible au féminin » : animations, échanges avec le grand public et un débat autour du film *Louise Wimmer* de Cyril Mennegun.

LOIRET
Filles du paradis, théâtre inspiré contre la marchandisation des corps

Le metteur en scène Ahmed Madani a créé *Filles du paradis* à partir de l'autobiographie de Nelly Arcan, *Putain*. Notre équipe s'est associée avec Femmes Solidaires 45 pour offrir, le 8 mars à Chalette-sur-Loing, ce spectacle dense et cinglant sur la prostitution, le commandement de plaire et les canons de beauté qui empoisonnent les femmes.

MOSELLE
Débat avec le grand public

À Mont-Saint-Martin, le 14 mars, les militant.e.s ont échangé avec le grand public sur les causes et les conséquences de

la prostitution. Ils ont dénoncé la violence, l'exploitation, mais aussi un obstacle à l'égalité femmes/hommes dont la persistance lèse toute la société.

MDN-FRANCE
Le Mouvement du Nid présent à l'ONU pour la CSW61

Du 13 au 24 mars s'est tenue à New York la 61^{ème} convention d'ONU Femmes. Membres de la délégation française, nous avons participé aux événements organisés par CAP international. À lire p. 57.

HÉRAULT
Lutter contre les préjugés et la stigmatisation des personnes prostituées

Le 30 mars, la délégation a participé en voisine, à Perpignan, à une soirée de débats et d'échanges consacrée au système prostitutionnel. Dès le 6 mars, l'exposition « Une nouvelle loi, de vieux préjugés », nouvellement créé par l'équipe, était visible au Palais des Rois de Majorque. La campagne

« Girls of Paradise » et le documentaire *L'imposture* ont aussi été diffusés. Un travail d'envergure, multimedia, pour conscientiser le grand public face aux préjugés.

AVRIL 2017

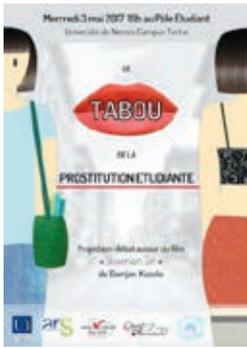
BAS-RHIN
Strasbourg fête le 1^{er} anniversaire de la loi !

En partenariat avec Osez le féminisme, la délégation a organisé le 13 avril un événement intitulé « Abolition, un parcours de combattant.e.s », ponctué d'animations artistiques et de rencontres avec les associations.

MAI 2017

BOUCHES-DU-RHÔNE
Salon des jeunes de Martigues

Lors de ce 15^{ème} salon des jeunes de Martigues, du 18 au 20 mai 2017, nos bénévoles ont rencontré 550 jeunes et fait de la prévention sur le risque prostitutionnel, les violences de genre et l'exploitation sexuelle filmée (pornographie). Avec 60 jeunes, ils ont



créé des affiches imprimées et plastifiées sur place grâce au matériel mis à disposition par le Salon.

LOIRE-ATLANTIQUE

Ciné-débat sur la prostitution étudiante
Avec Osez le féminisme 44 et l'Association de psychologie nantaise étudiante (APNÉ), nous avons organisé le 3 mai à l'université de Nantes un débat autour d'un sujet encore tabou, celui de la prostitution étudiante, après la projection du film *Slovenian Girl*.

JUIN 2017

HAUTS-DE-SEINE

Renforcer nos pratiques éducatives

Plus de 200 participant.e.s ont participé, le 1^{er} juin, à la formation organisée pour les professionnel.le.s du travail socio-éducatif. La journée se donnait pour buts de « *renforcer nos pratiques d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (...)* accroître la compréhension des situations qui font s'interroger les jeunes et travailler à la manière d'y

répondre par des actions éducatives innovantes ».

HÉRAULT

Expo et ciné-débat à Aniane

La délégation a organisé le 30 juin une projection-débat du documentaire *Les survivantes de la prostitution* d'Hubert Dubois. À cette occasion, a été présentée l'exposition contre les idées reçues liées à la prostitution intitulée « Une nouvelle loi, de vieux préjugés ».

JUILLET 2017

INDRE-ET-LOIRE

Prostitution : du fantasme à la réalité

Cette exposition, accueillie du 5 juillet au 15 septembre au Bureau Information Jeunesse de Tours, a été conçue dans le cadre du groupe de travail « Prostitution cachée », composé de nombreux partenaires. Elle vise un public âgé de 18 à 25 ans. « Du fantasme à la réalité » comprend trois thématiques : l'histoire de la prostitution, les clichés les plus fréquents

et l'argumentaire qui les déconstruit.

SEPTEMBRE 2017

BAS-RHIN

Épinal : conférence sur les enjeux de l'abolition

L'événement s'est déroulé le 6 septembre à la faculté de droit, dans le cadre des animations transfrontalières du Mouvement du Nid en région Grand Est. Organisée avec le CIDFF des Vosges et la Ville d'Épinal, il avait pour ambition de dynamiser l'engagement citoyen pour l'abolition de la prostitution. Les participant.e.s ont découvert la réalité prostitutionnelle à partir des témoignages et analyses de Rosen Hicher, survivante de la prostitution, et d'Isabelle Collot, permanente de la délégation du Mouvement du Nid du Bas-Rhin.

MOSELLE

Colloque sur le « client » à Sarrebrück

Avec l'association Hadassah – initiative féminine de la Sarre qui

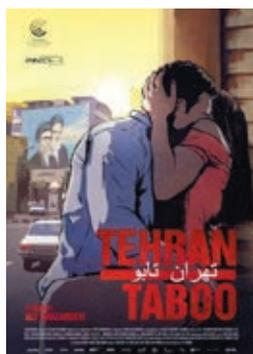
s'oppose à la traite des êtres humains et à la prostitution et défend l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, la délégation a co-organisé ce colloque qui a drainé un vaste public le 2 septembre, à Sarrebrück. Nos expert.e.s, allemands, dont Manfred Paulus, commissaire de police, Ingerborg Kraus, psychotraumatologue, Wolfgang Heide, gynécologue, sont intervenus sur la réalité de l'achat d'acte sexuel et les profils des « clients ». Des personnes ayant vécu la prostitution ont aussi témoigné de ses effets désastreux et prôné l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

OCTOBRE 2017

RHÔNE

Un projet artistique engagé

Dans le cadre du festival Sens Interdits à Villeurbanne a eu lieu, le 28 octobre, la représentation de *Trafic*, une œuvre de Guillermina Celedon avec la Compagnie Plateforme,



mêlant le théâtre de rue et la danse. Notre délégation est heureuse d'avoir participé à ce projet artistique engagé dont le point de départ est « *une indignation face à l'indifférence et au mutisme qui entourent aujourd'hui le sort de personnes prostituées* Trafic tente de redonner voix à celles et ceux qu'on n'entend pas, de faire entendre le témoignage de ces êtres oubliés. »

MOSELLE

Soirée autour des *Survivantes de la prostitution* à Metz

En partenariat avec Osez le féminisme, notre équipe a diffusé le 10 octobre le documentaire *Les survivantes de la prostitution*. La projection s'est prolongée par un débat.

BAS-RHIN

Journée Portes ouvertes

Pour la Journée européenne de lutte contre le trafic des êtres humains, le 17 octobre, notre équipe alsacienne a ouvert ses locaux au grand public pour présenter ses actions et célébrer le prix

du Citoyen européen qui récompense son travail ancré dans l'espace européen.

MORBIHAN

La délégation du Morbihan fête ses 30 ans

Partenaires, allié.e.s et sympathisant.e.s ont célébré avec nous les 30 ans de la fondation de notre délégation du Morbihan, le 10 octobre. 30 ans d'action pour un monde un peu plus solidaire et plus juste : l'anniversaire, a été célébré en présence du Préfet, du Président du Conseil départemental, du Maire de Lorient, et de l'ancien Président du Mouvement du Nid.

Anne-Marie Chiron, historienne d'art a conclu la soirée par : « Prostitution, comment le fantasme a servi de support aux artistes ».

HAUTE-GARONNE

Soirée débat autour de *Téhéran Tabou*

Les militant.e.s ont animé le 5 octobre un débat à l'issue de la projection du film *Téhéran Tabou* de Ali Soozandeh. Ce film

dénonce l'hypocrisie et les violences patriarcales, entre autres à travers le personnage d'une personne prostituée.

NOVEMBRE 2017

HAUTS-DE-FRANCE

Au bout de la nuit, 400^{ème} !

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et des 80 ans de la fondation du Mouvement du Nid, la délégation a offert au grand public, une représentation d'*Au bout de la nuit*. Cette pièce basée sur la vie de Nicole Castioni, tombée à 20 ans dans le double enfer de la drogue et de la prostitution, célèbre ce 21 novembre à Lille sa 400^{ème} représentation!

MOSELLE

Metz : concert contre les féminicides

Pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, plusieurs associations dont le Mouvement du Nid ont reçu en concert à Metz,

l'artiste Pauline Mancini, qui dénonce dans ses textes les violences faites aux femmes. Le concert, gratuit, a drainé un vaste public dans l'après-midi du 25 novembre.

DOUBS

Une exposition contre les préjugés

30 panneaux ont été présentés au grand public à Lons-le-Saulnier, du 20 novembre au 1^{er} décembre, en partenariat avec SIDA Solidarité Jura. Basée sur des témoignages de personnes prostituées, l'exposition confronte les préjugés à la réalité, évoque les violences quotidiennes et les obstacles pour quitter la prostitution. Les visiteurs se sont attardés sur les différents panneaux et ont réfléchi avec nous sur cette forme de plus en plus banalisée d'exploitation.

ALPES-MARITIMES

Sensibiliser sur la prostitution étudiante

Avec Amnesty International, nous avons organisé le 25 novembre un débat sur un sujet



sensible et méconnue : la prostitution étudiante. Le public a assisté à la projection du film *Slovenian Girl* puis le débat s'est développé de manière conviviale et informelle autour d'un pot.

VAL-DE-MARNE Courir contre les violences

Pour la 7^{ème} édition de la Mirabal, manifestation organisée par l'association Tremplin 94 pour la lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons un stand au Village associatif, le 26 novembre au parc du Tremblay de Champigny-sur-Marne. Notre équipe participait aussi à la Marche d'engagement. La Mirabal est toujours un beau moment d'engagement et d'échange, qui permet de rencontrer de nombreuses personnes, de tous les âges. Nous avons présenté notre activité de lutte contre le système prostitutionnel et de la prévention et d'éducation à la sexualité.

RHÔNE

« *No es un Trabajo* », une expo et un débat « *No es un Trabajo* », « *ce n'est pas un travail* », ce sont les paroles d'une femme prostituée rencontrée lors de la conception de cette exposition photographique, qui vise à dévoiler la vie de ces femmes qui font face à l'ignorance de la société et sont contraintes à la prostitution pour vivre. Le vernissage, le 23 novembre à Lyon, était suivi d'un débat : « Abolir une violence banalisée ». Les clichés mettent en lumière la violence sous-jacente que subissent les femmes en prostitution. Derrière ces scènes de vie, qui peuvent paraître ordinaires au premier regard, se dessine un quotidien agressé et meurtri.

LOIRE-ATLANTIQUE La prostitution, une exploitation des plus vulnérables

Le 16 novembre, notre délégation a célébré les 80 ans de la fondation du Mouvement du Nid avec

une conférence suivie d'un concert. Claire Quidet, secrétaire générale de CAP international, a évoqué la question de la prostitution mondialisée. La soirée s'est poursuivie par un concert gratuit de DialeM, deux artistes de slam de grand talent. Leur spectacle *Mots pour maux* traite avec beaucoup de subtilité et de force des violences faites aux femmes.

HAUTE-GARONNE Trois associations contre les violences

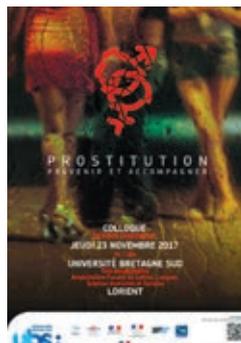
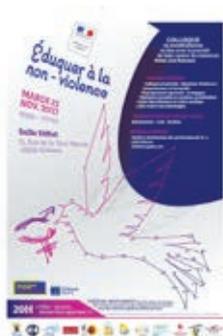
Ce 25 novembre, le Mouvement du Nid, Osez Le Féminisme et Zéromacho sont allés à la rencontre du grand public pour sensibiliser à la lutte contre les violences faites aux femmes. De nombreuses personnes ont échangé avec les bénévoles à la faveur des animations sur différents thèmes : la sexualisation des femmes dans la publicité, la traite des êtres humains...

SARTHE
Nid d'hirondelles, théâtre de marionnettes et provocation au débat
Cette pièce, fruit de

recherches, de rencontres et de témoignages de survivantes de la prostitution, était en représentation le 25 novembre à Allonnes, suivie d'un débat avec l'équipe du Mouvement du Nid. *Nid d'Hirondelles* est un appel à réfléchir sur les idées véhiculées par les médias et à ouvrir nos yeux sur la réalité du système prostitueur. Dans le même objectif, notre délégation de la Sarthe présentait une exposition sur les « clients », en 10 photographies et témoignages.

GARD Les Survivantes, un film pour dépasser les mythes

Le 22 novembre, la délégation a reçu, en partenariat avec la municipalité d'Avignon, Rosen Hicher pour une projection des *Survivantes de la prostitution*. Un public nombreux a apprécié ce film important, qui suit le parcours de plusieurs femmes exceptionnelles dans leur combat abolitionniste.



HAUT-RHIN

Le Mouvement du Nid invité par la Maison Ferber de Mulhouse

Chaque année, la chocolaterie Maison Ferber met à l'honneur une association à laquelle est reversée l'intégralité des ventes de pièces uniques en chocolat. En 2017, nous avons été choisis pour cette journée d'échanges et de gourmandise... Au delà de la rencontre avec le grand public, la vente des friandises a rapporté près de 2 000 euros, un soutien précieux aux activités de rencontre et d'accompagnement des personnes prostituées et de prévention.

LOIRET

Éduquer à la non violence

Avec la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Loiret, plusieurs associations dont le Mouvement du Nid, ont organisé un colloque le 21 novembre sur le thème : « Éduquer à la non violence ». La délégation a organisé deux représentations de notre théâtre participatif, *Filles/*

Garçons, demain nous appartient, l'une pour un public de lycéen.ne.s et l'autre le soir, pour le grand public.

MORBIHAN

Un colloque contre le déni du fait prostitutionnel

La prostitution aurait-elle disparu ? Elle s'est plutôt fondue dans le décor, travestie en « escorting », joli nom qui masque la réalité de l'exploitation des personnes... Une récente enquête nous a révélé plus de 200 escorts dans le Morbihan. Cette réalité méconnue nous a inspiré une journée d'étude le 23 novembre, « Prévenir et accompagner », en partenariat avec le C@mpus numérique Bretagne-Loire, l'Université de Bretagne Sud et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Morbihan.

DOUBS

Une collecte pour être utile et conscientiser

Le 25 novembre, notre délégation et Osez le Féminisme 25 ont

organisé une collecte de produits hygiéniques pour les femmes vivant dans la rue. Un acte solidaire, qui a aussi mis le projecteur sur les violences que vivent ces dernières : économiques, physiques (agressions sexuelles et parfois viols), sociales (insultes, contraintes à l'évitement de l'espace public pour échapper au pire)...

DÉCEMBRE 2017

BAS-RHIN

L'Envol, création artistique multimédia pour faire entendre les personnes prostituées

Grâce au travail bénévole offert par une association locale de photographes professionnels, l'équipe a présenté le 4 décembre, en présence du maire de Strasbourg, Roland Ries, *L'Envol*, photographies de personnes prostituées accueillies à la délégation enrichies de documents sonores et textes.

LOIRET

Orléans : *La dernière fois où j'ai eu un corps*

Ce récit est le monologue

d'une femme albanaise envoyée en France et mise sur le trottoir par un réseau de proxénétisme, créé à partir de témoignages par l'écrivain Christophe Fourvel. Il nous plonge dans un monde où le corps est malmené, coupé de son essence vivante, humaine et sensible. L'adaptation mêle danse et lecture grâce au travail de la danseuse Geneviève Perrin assistée des comédiennes Muriel Racine et Lucile Tanoh. Elle a été représentée à Orléans le 1^{er} décembre.

BAS-RHIN

Au Marché de Noël de Strasbourg

Notre équipe s'est mobilisée pour le Marché de Noël sur la place Kléber, au Village du partage. Nos bénévoles et les personnes accueillies ont travaillé d'arrache-pied pour offrir couronnes et décorations de Noël, bretelles et autres bougies en cire d'abeille destinées à notre chalet, ouvert au grand public du 24 novembre au 24 décembre.

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



CHIFFRES CLÉS 2017

4 campagnes de plaidoyer

2 mobilisations nationales

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement adoptée le 13 avril 2016. En 2017, nous avons plaidé pour obtenir sa mise en place, dans tous les domaines de son application.

Les élections présidentielle et législatives ont été l'occasion de sensibiliser les candidat.e.s puis les élu.e.s à l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin sur des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineurs ou les arrêtés anti prostitution adopté par plusieurs municipalités.

Le Comité national ainsi que les délégations départementales ont défendu leurs arguments et offert leur expertise à différents interlocuteurs, des cabinets ministériels aux couloirs des assemblées parlementaires en passant par le terrain, les tribunaux et l'ONU. C'est l'ensemble de notre

Mouvement qui s'est impliqué dans ce beau combat, cet engagement auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Faire connaître la loi du 13 avril 2016 et plaider pour sa mise en œuvre rapide

En 2017, le Mouvement du Nid a consacré beaucoup d'efforts et de temps à faire connaître la loi visant au renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Comme toute loi, mais peut-être encore plus, celle du 13 avril 2016, qui révolutionne les politiques publiques en matière de prostitution, nécessite un temps réglementaire avant d'être pleinement applicable. Ainsi, alors que certaines dispositions de la loi étaient d'application immédiate (abrogation du délit de racolage, verbalisation des « clients » prostitueurs), d'autres nécessitaient la modification de codes de politique publique et la publication de décrets et circulaires d'application.

Le Mouvement du Nid a fait un effort de plaidoyer auprès des services des ministères pour insister sur la

nécessité que ces décrets soient pris rapidement. De fait, un an après l'adoption de la loi, les 5 principaux décrets nécessaires avaient été adoptés.

Le premier anniversaire de la loi a été l'occasion pour l'association de pointer les avancées déjà obtenues, de publier des chiffres inédits sur son application (voir infographie) largement repris par la presse, et de faire un travail d'explication sur les blocages qui pouvaient subsister. Par ailleurs, le Mouvement du Nid a travaillé avec le collectif Abolition 2012 pour interpeller les candidats à la présidentielle et aux législatives. La directrice du Mouvement et la porte-parole ont rencontré quasiment toutes les équipes des candidat.e.s pour leur faire part de nos revendications suite au courrier qui leur avait été envoyé. Celles-ci étaient au nombre de 6 :

- Mettre fin aux arrêtés anti-prostitution ciblant les victimes
- Lutter effectivement contre le proxénétisme sur Internet
- Développer enfin une politique de lutte contre la prostitution des mineur.e.s
- Mettre en œuvre l'éducation à la sexualité et à l'égalité filles-garçons
- Rendre effectif le travail indispensable des commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains
- Garantir une mobilisation interministérielle

Un courrier allant dans ce sens a également été envoyé par les délégations aux candidat.e.s aux élections législatives.

Par ailleurs, nous nous sommes mobilisés pour que la propagande des adversaires de la loi qui la désignent comme responsable des violences envers les personnes prostituées, ne reste pas sans réponse. Dans une tribune collective publiée, en avril, sur le site d'abolition 2012, nous rappelions ainsi : « *ce n'est pas la loi qui tue, c'est la prostitution* ».

Le plaidoyer s'est poursuivi après la nomination du nouveau gouvernement. Le renouvellement de l'Assemblée nationale, avec l'arrivée massive de député.e.s ayant une moindre expérience politique et connaissant souvent peu le sujet de la prostitution, a rendu nécessaire de relancer une action de plaidoyer de conviction auprès des nouvelles et nouveaux responsables politiques. Du côté de l'exécutif, nous avons rencontré Marlene Schiappa, la nouvelle secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de l'égalité femmes-hommes. Nous avons demandé des rendez-vous au Premier ministre et au Président de la République, et avons été reçus par leur conseillère commune à l'égalité femmes-hommes.

Enfin, nous avons rencontré la nouvelle Présidente de la délégation aux droits des femmes, Marie-Pierre Rixain, ainsi que plusieurs député.e.s.

Lors du second semestre, nous avons sollicité la presse en organisant le 15 novembre une conférence de presse



restreinte dans nos locaux, pour évoquer la mise en place des premiers parcours de sortie de la prostitution. 3 journalistes, de l'AFP, du Monde et d'Europe 1, ont pu rencontrer : une déléguée départementale de notre mouvement (Évelyne Bar de l'Essonne), l'une des premières femmes à avoir obtenu une autorisation de parcours de sortie, Magali, qui a livré son témoignage, ainsi qu'une salariée de la coordination Ile-de-France, Pauline Chancerelle, qui assiste aux commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains.

Enfin, avec l'émergence du mouvement #metoo de dénonciation sur les réseaux sociaux par les femmes des agressions sexuelles et du harcèlement subi, nous avons souligné, dans une tribune du collectif Abolition 2012 parue sur le site du JDD le 24 novembre, le fait qu'« appliquer la loi sur la prostitution, c'est lutter contre le harcèlement sexuel ».



Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)

Le fait qu'un homme puisse acheter le corps d'une femme était une violence extrême faite aux femmes qui, tant qu'elle pouvait perdurer, justifiait toutes les violences.

Lutte contre le proxénétisme sur Internet

Le Mouvement du Nid a déposé plainte en décembre 2016 contre le site internet Vivastreet pour proxénétisme aggravé, l'accusant d'héberger des annonces de prostitution dans sa rubrique « Erotica » rebaptisée depuis « Services adultes ». Une enquête préliminaire a été ouverte début 2017 et confiée à l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (Ocrteh). Une action forte, qui s'est accompagnée d'un plaidoyer important pour que le proxénétisme sur internet sorte enfin de l'impunité dont il a bénéficié jusqu'alors.

Sur Vivastreet, numéro 2 des sites de petites annonces gratuites en France (avec 10 millions de visiteurs mensuels, derrière Le Bon Coin), les contenus sont censés être vérifiés et éliminés s'ils contreviennent à la loi, en l'occurrence aux lois sur le proxénétisme. Pourtant, des milliers d'annonces usent de termes et de photos qui ne prêtent guère au doute. Le 16 novembre 2016, les parents d'une jeune fille de 14 ans avaient porté plainte contre le site pour proxénétisme sur mineure. Leur fille avait pu s'y inscrire comme « masseuse » en prétendant avoir 20 ans.

Dans une lettre ouverte au Premier Ministre Bernard Cazeneuve, ainsi qu'au Garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas, publiée le 14 avril 2017, le Mouvement du Nid s'inquiétait de « l'impunité dont semble bénéficier le proxénétisme sur Internet » et leur demandait solennellement de « prendre toutes les mesures pour mettre fin à cette impunité qui rapporte tant aux sites proxénètes et coûte tant aux victimes ».

Aujourd'hui, de nombreux sites Internet font non seulement office d'intermédiaires entre les personnes prostituées et les acheteurs de sexe, mais en tirent en plus des profits considérables.

En novembre, suite à la diffusion sur France 2 d'une édition du magazine « Compléments d'enquête » qui montrait plusieurs cas d'utilisation des sites internet par les proxénètes, le Mouvement du Nid a réagi sur le réseau social Twitter en publiant un « thread » (série de messages de 140 signes) qui interpellait à nouveau les pouvoirs publics sur la nécessité de lutter effectivement contre le proxénétisme sur internet, alors que la toile accueille aujourd'hui plus de 60 % de la « promotion » de la prostitution.

Enfin, le Mouvement du Nid a fait des recommandations au Haut conseil à l'égalité (HCE), dont il est membre, sur la lutte contre le cyberproxénétisme pour son rapport sur les violences faites aux femmes et filles sur internet, qui devait être publié en février 2018.

Ces recommandations sont les suivantes :

- doter les services enquêteurs de lutte contre le proxénétisme et la traite des moyens humains et financiers suffisants pour lutter contre le proxénétisme sur internet ;
- demander au gouvernement un rapport identifiant ce qui fait obstacle à l'engagement de la responsabilité pénale des sites internet facilitant et tirant profit de la responsabilité d'autrui à l'image de ce qui est appliqué en matière de proxénétisme hôtelier ;
- donner les moyens aux associations d'accompagnement des personnes prostituées de prévenir le phénomène et d'accompagner les victimes

Ce que dit le Code pénal

Le code pénal (article 225-6) qualifie de proxénétisme « le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- De faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui
- De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution »

Par ailleurs (article 225-7), « l'utilisation, pour la diffusion de messages à destination d'un public non déterminé, d'un réseau de communication électronique » est reconnue comme une circonstance aggravante du proxénétisme.



LOI FINANCES

Mobilisation pour un maintien du budget de l'État dédié à la lutte contre la prostitution

Dans le projet de loi de finances 2018 examiné à l'automne 2017 par le Parlement, le gouvernement proposait une diminution de 25 % des crédits alloués à la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains (Mission Solidarité/Programme 137 égalité femmes-hommes/Action 15).

Le Mouvement du Nid s'est mobilisé pour sensibiliser les parlementaires à l'importance des moyens donnés notamment à la mise en œuvre de la nouvelle loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel. Il a plaidé en faveur du maintien du budget dédié à 6,7 millions d'euros, tel que prévu initialement en 2017.

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale a auditionné la directrice de l'association, Stéphanie Caradec, dans le cadre de son rapport d'information sur le projet de loi de finances (voir rapport n° 235 de Mme Fiona Lazaar sur le projet de loi de finances pour 2018).

Mme Caradec y a rappelé l'histoire des financements de l'action de lutte contre le système prostitutionnel, le détail de l'utilisation de ces fonds par les pouvoirs publics et les associations, et l'impact des coupes budgétaires de l'été 2017 pour l'action des associations auprès des personnes prostituées.

Elle a enfin expliqué l'ampleur des politiques publiques à construire en matière de lutte contre le système prostitutionnel, et donc la nécessité que cela soit soutenu financièrement par l'État.

Plusieurs parlementaires de tous bords politiques ont été rencontrés, et des courriels argumentaires ont été

envoyés. Des amendements au Projet de loi de finances ont été déposés par plusieurs groupes politiques dans chaque chambre parlementaire. L'un d'entre eux a été adopté par le Sénat, pour rétablir le budget à la hauteur de celui de 2017.

L'Assemblée nationale et le gouvernement sont revenus sur cette modification du texte et ont effectivement diminué le budget dédié à la lutte contre la prostitution à 5 millions d'euros soit 25 % de diminution par rapport au budget 2017.

Il faut rappeler que déjà, à l'été 2017, le gouvernement a décidé par voie de décret de l'annulation de 7,5 mil-

lions d'euros initialement affectés à l'égalité femmes-hommes. Dans le même temps et par voie de conséquence, la Direction générale de la cohésion sociale demandait au services déconcentrés chargés des droits des femmes en Préfecture de remonter au service central les crédits alloués à la lutte contre la prostitution, le justifiant par un retard dans la mise en

œuvre des parcours de sortie. Ces crédits servent pourtant, et depuis de nombreuses années, à financer sur les territoires l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention en milieu scolaire ou encore la formation des acteurs sociaux.

Cette décision affectait lourdement les délégations départementales du Mouvement du Nid puisqu'elle entraînait plus de 40 % de diminution de leurs subventions. Après un intense travail de mobilisation des délégations et des instances nationales, la diminution des subventions a été réduite. En moyenne, les délégations ont subi une diminution de plus de 20 % de leurs subventions liées au ministère des droits des femmes.



LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Le Mouvement du Nid se mobilise autour du 8 mars

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars, les délégations du Mouvement du Nid ont organisé de nombreux événements autour de la prostitution et de l'égalité femmes-hommes à travers la France. Rencontres, projections-débats, conférences, témoignages, seuls ou en partenariat avec d'autres, une grande richesse d'initiatives.

Le théâtre pour faire comprendre la violence

La délégation du Loiret a organisé fin février une représentation de la pièce *Demain nous appartient*, par la compagnie Les Bradés, du théâtre forum qui permet de parler d'égalité femmes-hommes, de l'impact du sexisme dans les relations filles-garçons, des violences sexuelles et de la réalité de la prostitution. Un outil idéal pour favoriser les échanges et associer le public.

Autre représentation théâtrale, *Fille du paradis* ; une adaptation du très beau texte de Nelly Arcan, *Putain*, a également été organisée par la délégation du Loiret, en partenariat avec Femmes solidaires à Chalette-sur-Loing.



Manifestation féministe dans les années 1970

Les témoignages des survivantes de la prostitution

Plusieurs délégations ont, par ailleurs, fait appel à des survivantes de la prostitution à l'occasion du 8 mars. À Lyon, le Mouvement du Nid du Rhône a invité Rosen Hicher, figure emblématique de la lutte contre la prostitution, pour 3 rencontres avec le public, 3 soirs de suite, autour des 3 thèmes suivants :

- l'expérience de la prostitution, avec le témoignage de Rosen.
- Abolir la prostitution, pourquoi et comment ?
- Comment aider les personnes prostituées à s'en sortir ?

❏ **Dans le Nord**, c'est Laurence Noëlle qui est venue témoigner à Lille, devant un très nombreux public, sur le thème de la résilience : « *Et maintenant, comment vais-je faire pour être heureux malgré mes blessures ?* ». Une rencontre très forte et marquée par l'émotion à l'écoute du témoignage de Laurence.

❏ Par ailleurs, notre **délégation du Var** a diffusé le documentaire d'Hubert Dubois *Survivantes de la prostitution*, qui permet de comprendre les mécanismes du système prostitueur. Le film, tourné d'avril à décembre 2014, montre Laurence Noëlle et Rosen Hicher, toutes deux engagées aujourd'hui pour l'abolition de la prostitution.

Films, débats, prévention

❏ **Dans la Sarthe**, la délégation du Mouvement du Nid, avec le collectif 8 mars, a organisé une rencontre débat autour du beau film de Cyril Mennegun, *Louise Wimmer*, qui montre le parcours d'une femme de 40 ans, divorcée et isolée, qui travaille, mais est contrainte de vivre dans sa voiture. Un film qui permet de parler de l'égalité femmes-hommes et de la précarité qui touche particulièrement les femmes et les rend vulnérables à toutes les formes d'exploitation.

❏ **Dans la Moselle**, notre délégation a invité le public à participer directement à un débat sur le système prostitueur. Lieux de violence et d'exploitation de la personne, ce système est un obstacle à l'égalité femmes-hommes dont la persistance cause un préjudice à l'ensemble de la société. Quelles sont ses causes ? comment soutenir les personnes en situation de prostitution ? Autant de thèmes qui ont été abordés à Mont-Saint-Martin.

❏ **À Marseille**, c'est à la prévention des risques prostitutionnels que notre délégation a consacré une soirée, y compris auprès des hommes, clients-prostitueurs ou susceptibles de le devenir. Une rencontre organisée avec le CeGIDD Marseille, pour proposer des approches et des outils de prévention pour les centres de dépistage.

❏ Enfin, **Perpignan et le département des Pyrénées-Orientales** ont proposé tout au long du mois de mars des événements en faveur de la prévention des violences faites aux femmes et du soutien des victimes, l'éducation contre les stéréotypes sexistes, ou bien encore le droit à disposer de son corps. Jeudi 30 mars, notre délégation de l'Hérault a animé une soirée de débats et d'échanges consacrée au système prostitutionnel.

INTERNATIONAL

CSW61

Du 13 au 18 mars, le Mouvement du Nid a participé à la « CSW61 », 61^{ème} convention annuelle de l'ONU femmes à New York, au sein d'une délégation française menée par Laurence Rossignol, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

La reconnaissance de la prostitution comme étant toujours une exploitation, et en particulier des plus vulnérables, a été portée jusque devant le Conseil de sécurité par Asa Regner, ministre suédoise, où elle a fait une déclaration très applaudie.



Une représentante du Mouvement s'est exprimée lors de l'événement parallèle organisé par CAP international avec la Suède et la France à la mission française. En raison de la tempête de neige Stella, qui s'est abattue le mardi 14 mars sur New York, l'événement initial, « Quand les victimes comptent », a été transformé en une passionnante rencontre sur les stratégies abolitionnistes à l'international.

Non seulement les ministres suédoise et française, Asa Regner et Laurence Rossignol, ont défendu avec force le modèle abolitionniste, mais les associations membres de CAP international, ont chacune présenté la situation dans leurs pays. Du Liban aux États-Unis, de la Colombie au Mexique, de l'Allemagne à l'Afrique du Sud, à l'Irlande et à la Grande-Bretagne, le partage d'expériences a été à la fois très riche et instructif.

Quant au Mouvement du Nid, il a pris la parole pour se féliciter de l'adoption des lois française et irlandaise, mais aussi pour insister sur la nécessité de bien prendre conscience de poursuivre l'effort de conviction même après le vote de la loi. Nous avons également mis en avant, et ce à plusieurs reprises pendant le congrès, la nécessité d'élargir le champ de notre action à l'exploitation sexuelle filmée au sein du système pornographique, qui constituent de véritables violences prostitutionnelles filmées.

BAS-RHIN

Prix du citoyen européen

Mercredi 27 septembre, la délégation du Bas-Rhin du Mouvement du Nid a reçu le Prix du citoyen européen à Paris. Un beau moment de reconnaissance pour l'activité de notre équipe alsacienne.

Tous les lauréats se caractérisaient en effet par la force de leur engagement citoyen, et par leur profonde humanité. Ainsi la création du cricket club de Saint-Omer, qui permet à de jeunes garçons réfugiés afghans de s'insérer par le sport, ou encore l'ADRET, qui œuvre à une meilleure connaissance de la construction européenne, et l'hommage rendu à Robert Hébras, survivant d'Oradour-sur-Glane pour ses actions en faveur de la réconciliation franco-allemande.



La délégation du Bas-Rhin du Mouvement du Nid a été soutenue dans sa candidature par le député européen Édouard Martin. Depuis plus de 45 ans, à Strasbourg et au-delà, notre délégation aide et accompagne les personnes prostituées et lutte contre le système prostitutionnel qui les exploite. Un enjeu de dignité humaine, comme

l'a dit lors de la cérémonie la déléguée départementale Aude Evrard-Debatte, pour notre association qui contribue à lutter contre l'esclavage sexuel. Ce projet est mis en œuvre par une équipe de 2 salariées, 25 bénévoles actifs et une quarantaine de sympathisant.e.s.

Le Parlement européen décerne chaque année depuis 2008 le Prix du citoyen européen à des projets et des initiatives qui facilitent la coopération transnationale et promeuvent la compréhension mutuelle au sein de l'Union européenne. Le prix, qui a une valeur symbolique, vise aussi à reconnaître le travail de celles et ceux qui promeuvent les valeurs européennes à travers leurs activités quotidiennes.

La délégation a, par ailleurs, participé à la remise de prix à Bruxelles, le 12 octobre, aux côtés de lauréats de tous les pays européens.

À Strasbourg, notre équipe a invité les citoyennes et citoyens à partager ce prix lors d'une après-midi portes ouvertes le 17 octobre.

CHARTRE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité



Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution. Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions



Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secrétariat
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvementdu nid.org

MOUVEMENT DU NID FRANCE

GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016



Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.



Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.

Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.

Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et Parcours de sortie dans 15 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **25 délégations** et **1 antenne** à travers la France, nos militant.e.s ont rencontré **5 861 personnes prostituées** en 2017, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué.e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2017, **1 001 personnes prostituées** ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des acteurs sociaux : justice, police, professionnel.le.s de la réinsertion, éducateurs, médecins. Ainsi, en 2017, **2 085 professionnel.le.s** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2017, nous sommes intervenus en prévention auprès de **20 522 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu.e.s pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2017 a été marquée par les suites d'une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. Nous agissons en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **53 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Nous en comptons 62 en 2017.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une nouvelle présidente, à l'issue d'une Assemblée générale aux couleurs du sud

Les militantes et militants venus de presque toutes les délégations se sont retrouvés les 10 et 11 juin à Carqueiranne (Var) pour l'Assemblée générale et l'université du Mouvement du Nid-France. À cette occasion, Christine Blec a été élue Présidente du Mouvement. Éducatrice spécialisée, ancienne déléguée départementale du Haut-Rhin, médaillée de l'Ordre du Mérite, elle était jusque là Secrétaire générale.

Cette Assemblée générale a été, à la fois, l'occasion de faire le bilan de 2016, une année historique pour le Mouvement comme pour la société française, et de travailler en commun à la réalisation de nos objectifs ainsi qu'à l'amélioration de nos pratiques.

La présentation du rapport annuel a permis de montrer à quel point l'année de l'adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel avait été riche en initiatives, événements de sensibilisation et d'action auprès des personnes.

Pendant l'université de Printemps, les militantes, militants, salariées et salariés présents ont pu échanger et se former sur notre contribution à la mise en œuvre de la loi sur les territoires.

Des ateliers ont eu lieu, sur les aspects juridiques de la loi, des parcours de sortie, les commissions départementales, l'éducation à la sexualité. De ces partages d'expériences et questionnements sur l'avenir, sont ressortis l'envie de travailler toujours plus en réseau et de mettre en commun les bonnes pratiques.

La mise en œuvre de ces perspectives implique que les bénévoles et militant.e.s du Mouvement du Nid soient toujours nombreux et bien formés. Des ateliers sur le bénévolat ont été organisés : accueil des nouveaux bénévoles, recrutement, formation

Confronté au défi de l'application de la loi, le Mouvement souhaite à la fois professionnaliser ses militants et renforcer l'accueil et l'implication des bénévoles, qui sont essentiels à notre mouvement.

Les commissions consacrées aux « clients » et à l'exploitation sexuelle filmée ont également présenté leurs travaux à l'Assemblée générale. Une note d'orientation sur le rôle de l'association vis-à-vis des « clients » prostitués a été adoptée.

Un point a enfin été fait sur l'action internationale du Mouvement, au sein de la coalition CAP international...



Les responsables de délégations mutualisent leurs expériences et préparent l'avenir du Mouvement national

Cette assemblée ouverte aux délégué.e.s départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit deux fois par an – en 2017, elle a eu lieu les 18 et 19 mars et les 21 et 22 octobre. Durant deux jours, les délégué.e.s partagent les informations du terrain, les problématiques locales posées par le système prostitutionnel, les actions en cours et les projets de leur équipe ainsi que ses faiblesses et ses forces.

Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué.e.s, le Comité national et le Secrétariat. Les délégué.e.s font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid. Le CNO de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Enfin, les délégué.e.s y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié.e.s, les stagiaires et les jeunes en service civique qui travaillent dans leur délégation.

CNO du 18 et 19 mars 2017

Ce CNO a représenté un temps important pour la vie associative et le développement du Mouvement du Nid. Alors que l'Assemblée générale de juin se profilait, les délégué.e.s ont travaillé sur des sujets liés à l'identité, au fonctionnement et aux missions de l'association.

La mission d'accompagnement au cœur de l'action du Mouvement du Nid a été évoquée au prisme des nouveaux dispositifs créés par la loi du 13 avril 2016.

En atelier, les délégué.e.s ont travaillé sur l'actualisation des statuts et du règlement intérieur de l'association. Des rapports d'étape ont permis de faire le point sur les différents travaux des commissions Bénévolat et Clients.

Enfin, avec le Secrétariat national, les délégué.e.s et le Comité national ont analysé la situation financière de l'association et le budget prévisionnel de l'action nationale.

CNO du 21 et 22 octobre 2017

Le Conseil national d'orientation d'automne a donné lieu à d'intenses réflexions stratégiques. Dans la poursuite des travaux de l'Assemblée générale, les délégué.e.s et le comité national ont travaillé sur la politique financière et la gestion des ressources humaines de l'association.

Ce CNO d'automne a permis de travailler en atelier puis en plénière sur une question centrale pour l'avenir



Les délégué.e.s, chef.fe.s d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie pour mettre en œuvre ses actions sur une unité départementale, la délégation. Une délégation est composée de militant.e.s auxquels peuvent s'associer des sympathisant.e.s et des salarié.e.s ; elle se choisit un.e délégué.e départemental.e parmi les militants. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué.e.s ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué.e.s représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenariats. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et on la responsabilité des salarié.e.s le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

de notre Mouvement : la transmission de la fonction de délégué.e, un rôle majeur dans la vie des délégations.

L'après-midi et le début de soirée du premier jour des travaux ont, par ailleurs, été dévolus au suivi de la mise en œuvre de la loi.

L'accueil et la formation des nouveaux militant.e.s du Mouvement

« *Un questionnement personnel sur la liberté, la question de l'égalité des genres, la question de la violence dans les relations interhumaines, la volonté de comprendre...* » : les raisons de s'engager au Mouvement du Nid sont nombreuses. Deux week-ends par an, en avril et en décembre, le Mouvement du Nid organise une formation intensive pour les bénévoles, volontaires et sympathisant.e.s issus de nos délégations. C'est une étape nécessaire avant de devenir militant.e de notre association.

Souvent, comme C., ces personnes sont sensibles à la cause depuis des années : « *Depuis mon adolescence, j'ai été interpellée par la souffrance subie par les personnes mises en situation d'esclavage sexuel* », ou encore comme N. : « *Le regard porté sur les personnes prostituées me dérange, je me suis donc renseignée sur le Net pour voir s'il existait des associations d'aide* ».

Il est intéressant de constater que les nouveaux venus ont souvent découvert le Mouvement grâce au bouche-à-oreille ou à des rencontres marquantes avec des militant.e.s qui les ont ensuite redirigés vers l'association.

Il n'est pas rare non plus que les personnes aient été sensibilisées par des interventions ou des formations du Mouvement du Nid. Par exemple, S., retraité, a participé à une conférence : « *J'ai été très touché par la manière dont l'action du Mouvement du Nid a été présentée. J'ai décidé d'aller plus loin, j'ai participé à d'autres rencontres, puis j'ai décidé de m'investir au sein de ma délégation* ».

D'autres ont eu une approche plus engagée, comme C., ancien proviseur : « *À partir de recherches sur internet pour comprendre et lutter contre cette forme particulièrement odieuse de traite des êtres humains, j'ai découvert*



CHIFFRES CLÉS 2017

44 participant.e.s venus
de 13 délégations

le Mouvement du Nid. Sa position clairement abolitionniste et son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes m'ont amené à m'investir ».

Au cours des deux sessions de base effectuées en 2017, la quarantaine de participant.e.s a montré un grand intérêt. Des engagements bien précis, des idées fortes, c'est ce qui ressort de leurs motivations : « *J'ai découvert le Mouvement du Nid en cherchant comment agir pour le féminisme en général et pour l'abolition de la prostitution en particulier.* »

Et surtout, une grande volonté d'agir, comme le montre une militante qui évoque « *les sorties sur le terrain à la rencontre des personnes prostituées qui attendent avec enthousiasme et impatience notre passage... ce qui me rend totalement impliquée et heureuse de ces rencontres et de l'humanité qu'on leur apporte* ».

Session de base, des week-ends de formation bien remplis

Au programme, nous abordons les méthodes et les objectifs de l'association dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le relais de nos revendications par le plaidoyer. La vie associative, ses devoirs et ses mécanismes de fonctionnement sont également expliqués. Un travail sur les médias, notre argumentaire, nos outils, complètent la formation. Nous offrons aussi aux participants de s'impliquer largement dans ce temps de formation, en détaillant leurs expériences, leurs analyses, les projets qu'ils ont envie de mener au sein de notre association.

En 2017, les deux Sessions de base ont rassemblé 44 participant.e.s, dont 6 volontaires de service civique et 1 stagiaire, tous issus de nos délégations.

Plusieurs bénévoles de notre partenaire belge, l'association Isala, ont participé à cette Session de base, pour se former sur les différentes actions menées par le Mouvement du Nid. Nous avons pu échanger à cette occasion sur les réalités de la prostitution.

Une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant.e.s élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président.e, le ou la secrétaire général.e, le ou la trésorier.e.

En 2017, le Comité national comptait huit membres : Christine Blec, présidente ; Daniel Mellier, secrétaire général ; Éric Poncet, trésorier ; Évelyne Bar ; Nastasia Hollender ; Jennifer Ladoux ; Élodie Pélissier et Sonia Delhay, cooptées en cours d'année.

Le Comité national s'est réuni neuf jours en 2017. Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les enjeux abordés par la revue *Prostitution et société*, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'ampleur nationale, les formations des militant.e.s, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Le Comité national se donne chaque mois une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national.

Plusieurs militant.e.s ont été, en 2017, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Lorraine Questiaux (affaires juridiques), Claire Quidet (CAP international et questions liées aux ressources humaines) et Sandrine Goldschmidt (exploitation sexuelle filmée).

Soutien aux délégations

La richesse et le dynamisme du Mouvement national se vivent d'abord au plus près des réalités du terrain. La vie associative implique de faire durer les énergies des militant.e.s et des salarié.e.s qui font vivre les valeurs de l'abolitionnisme et du féminisme. La mission de coordination et de soutien du réseau national s'est structurée en 2017 au Secrétariat national et au sein du comité national.

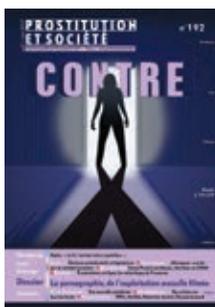
Le Secrétariat national assure une partie du soutien à cette mission au quotidien par téléphone et par mail. Une lettre d'information hebdomadaire est envoyée aux délégations (lire p. 81). Il a coordonné les renouvellements d'agrèments (accueil de volontaires en service civique, Éducation nationale, mise en œuvre des parcours de sortie), organisé les formations nationales et assuré la logistique des CN, CNO et AG. Il assure la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

Nastasia Hollender, membre du Comité national, a été chargée du soutien aux délégations. Avec d'autres membres du Comité national et la directrice, elle s'est déplacée en 2017 dans plusieurs délégations en France pour répondre aux diverses demandes, réfléchir au développement et à la promotion des délégations, ou accompagner des initiatives particulières.

COMMISSION EXPLOITATION SEXUELLE FILMÉE

Partager une analyse originale sur la pornographie

La commission consacrée à l'exploitation sexuelle filmée, composée d'une dizaine de personnes, a eu pour objectif de poursuivre sa réflexion après l'adoption l'année précédente d'une position officielle par l'Assemblée générale. Son objectif principal est de faire entendre cette position originale, qui reconnaît que ce que d'aucuns appellent « pornographie » ou « films pornographiques », est de l'exploitation sexuelle filmée, de la prostitution filmée. Loin d'effacer les violences sexuelles subies par des personnes à qui le consentement est extorqué par l'argent, qu'elles soient filmées en fait des violences aggravées et dont il faut dénoncer le développement.



Pour cela, l'équipe de bénévoles s'est réunie une fois dans les locaux du Mouvement du Nid Ile-de-France, et a réfléchi à un projet de colloque, qui n'a malheureusement pas pu être mené à bien en 2017 en raison des coupes budgétaires subies par le Secrétariat national. En revanche, ses réflexions ont nourri la revue *Prostitution et Société* qui a consacré un numéro à ce sujet (PS n°192). Par ailleurs, la chargée de mission auprès du Comité national est intervenue le 23 novembre à Lorient, lors d'un colloque organisé par la délégation du Morbihan, sur le thème « les représentations de la prostitution et de la pornographie (exploitation sexuelle filmée) véhiculées par la société ».

Les militant.e.s du Mouvement du Nid se forment sur la mise en œuvre du volet social de la loi prostitution

Les 14 et 15 janvier 2017, 50 militant.e.s du Mouvement du Nid ont participé à une formation sur la mise en œuvre du volet social de la loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, et notamment l'accompagnement des personnes prostituées dans le cadre des parcours de sortie nouvellement créés. Une belle mobilisation, qui était nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre de la loi.

La loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel comporte un important volet social relatif à l'accompagnement et la protection des personnes prostituées. Droit au séjour, conditions des procès pour proxénétisme, protection des victimes, abrogation du délit de racolage, logement, santé, parcours de sortie : les domaines concernés sont nombreux. Cela représente 14 articles (sur les 22 qui composent la loi) qui sont autant d'outils pour les militant.e.s du Mouvement du Nid pour accompagner les 6 000 personnes prostituées qu'ils rencontrent chaque année.

Mise en place de parcours de sortie

Cette loi crée, dans chaque département, une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Cette commission a notamment pour mission de permettre à des personnes prostituées d'intégrer un dispositif nouveau, les parcours de sortie de la prostitution. Ces parcours sont mis en œuvre par les associations, de façon individualisée et adaptée à chaque personne accompagnée.

Pour que les militant.e.s du Mouvement du Nid soient informés et formés à ces nouveaux outils, une session de formation dédiée a été organisée au siège de l'association les 14 et 15 janvier dernier. Elle a réuni 50 personnes, bénévoles, salarié.e.s et volontaires, issues de 24 délégations départementales différentes. C'est une très forte mobilisation !

Accompagner le volet social

La première journée a été consacrée à une présentation du volet social de la loi et des textes organisant son application (parcours de sortie, fonctionnement des commissions départementales, etc.), puis à un approfondissement de ce qui constituera l'accompagnement global des personnes s'engageant dans un parcours de sortie de

la prostitution, dans le cadre des valeurs du Mouvement du Nid, et en tant que mouvement-relais. Nous sommes d'abord des militant.e.s bénévoles inscrits dans une démarche citoyenne vers les personnes prostituées. Nous les accompagnons de manière inconditionnelle, dans une approche bienveillante et les orientons vers les professionnels que nous avons identifiés et formés sur chacun des aspects de l'accompagnement.

Des intervenantes spécialisées

Marion Fareng, docteure en psychologie à l'Institut de victimologie de Paris, a informé les participant.e.s des contenus possibles d'un accompagnement psychologique des personnes prostituées. Isabelle Thieuleux, avocate, a présenté les nouvelles possibilités juridiques en matière de titres de séjour, de protection des victimes et de condamnation des proxénètes ouvertes par la nouvelle loi. Enfin, les salariées des délégations alsaciennes ont partagé le bilan du projet mené en Alsace pour développer l'insertion professionnelle et créer ainsi de véritables alternatives à la prostitution pour les personnes souhaitant en sortir.



L'importance du travail collectif

La seconde journée a permis aux personnes présentes de travailler concrètement sur les partenariats existants et à développer localement pour améliorer l'accompagnement global des personnes, notamment dans le cadre des parcours de sortie.

Cette formation a montré l'importance de travailler collectivement pour améliorer les pratiques de chacun. Au delà des contenus apportés aux participants, c'est la mutualisation des informations et des pratiques qui a fait de ces deux journées un moment très riche. D'autres formations seront organisées après le lancement des commissions départementales afin d'ajuster nos connaissances et nos pratiques.

Un engagement choisi et un enrichissement mutuel

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires, cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2016, 17 jeunes ont participé à l'animation des activités dans 8 délégations et au Secrétariat national.

Avec les jeunes volontaires, nous travaillons dans trois domaines : l'investissement avec des bénévoles et des salariés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes prostituées ; le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes, pour l'égalité femmes-hommes, la prévention du risque prostitutionnel ; la participation à la communication nationale et au plaidoyer, au Secrétariat National du Mouvement du Nid-France.

L'implication de jeunes volontaires dans l'accompagnement de personnes a donné lieu à l'ouverture de groupes de paroles et d'un groupe d'apprentissage de lecture-écriture. En prévention, leurs démarches ont permis de solliciter de nouveaux établissements scolaires et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site.



Les retours des jeunes sont élogieux. Chaque volontaire a participé à notre formation « Session de Base » où il a appris à appréhender la cause portée par le Mouvement. Ils s'inscrivent également à une formation aux premiers secours.

Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un.e militant.e. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certains précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 19 janvier 2018. L'Agence du Service civique nous a accordé une « enveloppe » de 24 postes de volontaires par an, sur trois missions :

- le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes,
- l'appui à la communication et au soutien du réseau de bénévoles pour le renforcement des actions de lutte contre le système prostitutionnel,
- l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2017. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Nous avons inauguré en 2017 un nouveau format de campagne d'appel aux dons, en nous appuyant sur la plate-forme Hello Asso, qui nous permet de collecter des dons réalisés en ligne et payés par carte bancaire.

Avec l'aide de nos militant.e.s et sympathisant.e.s, nous avons relayé sur notre site et nos réseaux sociaux, entre le 20 novembre et le 8 décembre 2017, un appel à la générosité publique autour de notre message phare : « Avec les personnes prostituées, contre le système prostitueur ».

Cette action d'envergure, qui s'est prolongée trois semaines, nous a permis de partager des textes, des photos, des vidéos pour présenter de manière concise et percutante ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste. Nous reproduirons en 2018 cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

Le Mouvement national : un interlocuteur de premier plan

Des membres du Comité national défendent la cause abolitionniste dans différentes institutions tout au long de l'année. Quelques exemples d'interventions :

À l'Élysée

Grégoire Théry, militant chargé auprès du Comité national des relations institutionnelles, a accompagné Nadia Murad, survivante yézidie appartenant à la communauté yézidie, victime des violences de Daesh, ambassadrice des Nations unies, lauréate des Prix Sakharov et Vaclav Havel, lors d'un entretien avec le Président de la République, Emmanuel Macron. Il s'agissait de sensibiliser l'État français au sort des yezidis et en particulier à l'exploitation sexuelle dont les femmes et filles font l'objet, dans les zones contrôlées par Daesh.

À deux reprises en 2017, Stéphanie Caradec, directrice nationale, et Grégoire Théry ont été reçus à l'Élysée par les équipes du Président de la République, pour échanger sur l'augmentation des moyens dédiés à la lutte contre le système prostitueur et l'implication de l'État pour la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016.

Ministère des Affaires sociales – Direction des droits des femmes

Grégoire Théry et Stéphanie Caradec ont présenté chaque trimestre au Service des droits des femmes et de l'égalité les actions réalisées tout au long de l'année, dans le cadre de la convention pluri-annuelle d'objectifs liant l'association au Ministère (2016-2018). Cela a été également l'occasion de faire des points réguliers sur la loi du 13 avril 2016, le Mouvement du Nid devant appuyer sa mise en œuvre institutionnelle.

Comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016

Suite à la proposition du Mouvement du Nid, un comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 a été mis en place sous la responsabilité de la délégation interministérielle à l'égalité (DGCS). Ce comité, réunissant les directions générales de la police et de la gendarmerie nationales, la Direction générale des étrangers en France, les ministères de la Justice, de la santé et des solidarités, de l'éducation nationale, du travail, la Direction générale de la cohésion sociale, la MIPROF, et les associations têtes de réseaux agréées s'est réuni le 29 juin 2017.



MIPROF

En 2017, le Mouvement du Nid a siégé aux réunions du Comité d'orientation de la Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

Créée par décret en janvier 2013, la MIPROF a pour objet de rassembler, analyser et diffuser les informations et données relatives aux violences faites aux femmes. Elle assure également la coordination nationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains.

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)

Grégoire Théry est membre actif du HCE depuis 2013, au sein de la commission Violences de genre. Il a participé aux réunions de cette commission ainsi qu'aux plénières du Haut Conseil.

En 2017, la commission violences de genre a travaillé sur les violences faites aux femmes en ligne. Le Mouvement du Nid a pu, à cette occasion, apporter son expertise sur la lutte contre le cyber-proxénétisme. (À lire p. 52)

ONU

Le Mouvement du Nid était encore présent cette année à la session annuelle de la commission sur la Condition des femmes (CSW) des Nations Unies qui s'est déroulée à New York du mars 2017, aux côtés de la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international). La CSW est le principal organe intergouvernemental dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. (À lire p 57).

Collectif contre la Traite des Êtres Humains

Pierre Albert, militant des Hauts-de-Seine, représente le Mouvement du Nid-France au Collectif contre la traite des êtres humains. Ce collectif a notamment reçu pour mission de la MIPROF d'élaborer le deuxième plan de lutte contre la TEH.

Notre collectif d'avocat.e.s experts bénévoles



L'accès à la justice des personnes prostituées est restreint, entre autres, par la méconnaissance des réalités du système prostitutionnel par le monde juridique et par l'isolement dans lequel se trouvent bien des personnes en situation de prostitution. Pour que le statut de victimes ne leur soit plus dénié, le Mouvement du Nid mobilise des avocat.e.s bénévoles, qui agissent sur trois axes : aide juridique, action judiciaire, formation.

AXE 1 : L'AIDE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Les avocat.e.s bénévoles apportent des conseils juridiques aux délégations du Mouvement du Nid, et une aide judiciaire aux personnes prostituées, en fonction des besoins exprimés : aide à l'obtention de titres de séjour, conseil et défense lors de procédures pénales, fiscales ou de surendettement... En 2017, environ 90 consultations ont été assurées.

AXE 2 : L'ACTION JUDICIAIRE

L'objectif d'un procès pénal est de faire valoir le préjudice de la société française dans son ensemble du fait de la violation du droit pénal par un individu.

En principe, les victimes « directes » de l'infraction ne pourront faire valoir leur préjudice que lors d'un procès civil, où elles demandent réparation de leur préjudice propre du fait d'une atteinte à leurs biens ou à leur personne. Pour éviter deux procès, le droit procédural français les autorise à se joindre au procès pénal pour que soient tranchés, durant la même procédure, à la fois leur préjudice et celui de la société française. C'est ce qu'on appelle : se porter partie civile.

Est « victime civile » d'une infraction pénale une personne capable de démontrer un préjudice matériel, physique ou moral, ce qui est le cas de la victime d'un proxénète par exemple. Une association (personne morale) peut également faire valoir un préjudice propre lorsqu'un agissement porte atteinte aux objectifs qu'elles défend et à sa raison d'être.

Pour sa part, le Mouvement du Nid lutte contre la traite et le proxénétisme et agit « sur les causes et les conséquences de la prostitution en vue de sa disparition ». Dès lors, il est recevable à invoquer un préjudice propre, par exemple lors des procès contre des proxénètes.

Cette démarche a plusieurs intérêts : faire pencher le rapport de force en faveur des victimes par la multiplica-



En octobre 2014, notre collectif est lauréat du trophée ProBono du Barreau de Paris, mettant à l'honneur « des actions bénévoles ayant pour point commun la promotion de l'accès au droit ou la défense des droits de l'homme ».

tion des parties civiles ; faire entendre notre message politique lors des procès ; demander la réparation pécuniaire des sommes engagées par nos délégations pour accompagner les victimes.

Le Mouvement du Nid ne se porte pas partie civile contre les personnes prostituées jugées pour proxénétisme (les « mamas ») car nous estimons qu'il s'agit avant tout de victimes, condamnées à la place des « vrais » proxénètes. Nous préférons devenir « partie intervenante » au procès pénal, ce qui permet d'avoir accès au dossier judiciaire et de faire valoir nos arguments sans nuire à ces femmes « prostituées et proxénètes ».

En 2017, notre association s'est constituée partie civile dans deux procès, l'une relevant du proxénétisme aggravé, l'autre de violences contre une personne prostituée.

AXE 3 : LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION

Le système prostitutionnel est complexe ; sa violence inflige à ses victimes des pathologies psychologiques qui rendent plus difficile leur protection.

La formation que nous avons conçue fait un état des lieux tant du point de vue de la réalité humaine que de la façon dont le droit appréhende la prostitution.

Des professionnel.le.s délivrent de précieux conseils techniques à l'assistance, qui s'intègrent à la pratique des participant.e.s.

À New Delhi, en Inde, trois incroyables journées avec CAP international

Du 29 au 31 janvier 2017, un rassemblement sans précédent a eu lieu à New Delhi. À la même table, 400 représentant.e.s de la société civile et des leaders venu.e.s de 30 pays et des 5 continents ont fait de ce Second congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles un moment marquant de l'histoire de l'abolitionnisme.



« *The Last Girl First* ». En anglais, l'intitulé est percutant : « *la dernière fille en premier* », ou comment mettre sur le devant de la scène le sort réservé aux filles, et notamment aux plus déshéritées et marginalisées. Deux ans après la première édition à Paris (en novembre 2014), l'élan abolitionniste est encore monté d'un cran : survivantes de la prostitution, membres des basses castes et des minorités, migrantes et femmes de couleur, mouvements de jeunesse, syndicats, parlementaires, ONG du monde entier ont partagé leurs témoignages et leurs convictions, mais aussi leurs initiatives et expériences de terrain.

Ruchira Gupta, fondatrice de Apne Aap, l'association indienne organisatrice de l'événement, qui travaille à l'intégration des filles des basses castes au système scolaire et à leur accès à la santé et au logement, a tenu à rappeler que la prostitution est d'abord une question d'inégalités : entre les sexes, entre les races, entre les castes. Les témoignages des survivantes n'ont eu aucun mal à le démontrer : Jackie Lynne, représentante des minorités aborigènes canadiennes, Fatima Khatoon, mariée à l'âge de 9 ans à un homme de 40, et Soni Sori, indiennes de la communauté

Adivasi. « *Nous ne choisissons pas la prostitution, c'est la prostitution qui nous choisit* », a dit la première.

Les témoignages ont mis en exergue l'universalité de l'exploitation prostitutionnelle et son lien avec les autres violences, viols, incestes et harcèlement.

Une table ronde a rassemblé des représentant.e.s des syndicats venus dénoncer unanimement le concept de « travail du sexe ». Des parlementaires de tous horizons avaient fait le voyage pour discuter des meilleurs modèles législatifs.

De cette importante rencontre, on retiendra deux idées fortes : celle de l'avancée inexorable du combat abolitionniste mais aussi, plus largement, celle de la prise de parole des femmes. Partout sur la planète, en ce début de 21^{ème} siècle, et quelles que soient les conditions qui leur sont faites, les femmes parlent, décidées à ne plus subir. Le Congrès de New Delhi en a été une parfaite et très revigorante illustration.



Apne Aap Women Worldwide, fondée il y a 14 ans par la journaliste Ruchira Gupta et 22 femmes prostituées, intervient dans les établissements et sur les lieux de prostitution, les quartiers rouges et les ghettos de castes du Bihar, de Delhi et du Bengale occidental, où des femmes sont piégées dans la prostitution de génération en génération. Apne Aap vise à offrir aux filles les plus marginalisées la sécurité physique, l'éducation, l'estime de soi, la protection sociale de l'État, un accès au logement, aux soins de santé et à la protection juridique. L'association est déjà intervenue auprès de 20 000 personnes prostituées et fait condamner 66 proxénètes. Elle a aussi joué un rôle déterminant dans l'adoption de la première loi de lutte contre la traite des êtres humains.

Colloque sur le « client » de la prostitution à Sarrebrück



Le 2 septembre 2017, à Sarrebrück, l'association allemande *Hadassah initiative féminine* a lancé, en partenariat avec le Mouvement du Nid, le débat sur une question neuve outre Rhin : « Pourquoi des hommes achètent un acte sexuel aux personnes prostituées ». Sur pareil sujet, les organisatrices, qui misaient sur une cinquantaine de personnes, ont dû trouver des chaises pour loger les 115 participant.e.s.

Le Mouvement du Nid était représenté à la tribune par sa porte-parole Claire Quidet qui a brossé les grandes lignes de la loi française, par Isabelle Collot, la permanente de la délégation de Strasbourg et par Rosen Hicher, venue en tant que survivante exposer son vécu et son cheminement vers l'abolitionnisme.

L'intervention du gynécologue allemand, Wolfgang Heide, a fait l'effet d'un cri d'alarme. Pour illustrer les dégâts occasionnés sur la santé des femmes, il a entre autres pris l'exemple de celles qui sont enceintes et que les proxénètes peuvent faire « travailler » légalement jusqu'à six semaines du terme ! Pour éclairer les traumatismes des

femmes prostituées, la psycho-traumatologue Ingeborg Kraus a lu des échanges de clients particulièrement éloquentes : les femmes y sont traitées comme du bétail et décrites en des termes à vomir

Enfin, Manfred Paulus, commissaire principal de la police criminelle qui dénonce depuis des années le pouvoir exorbitant offert par la loi de 2002 aux proxénètes allemands, a détaillé les réalités du milieu. Il a, une

nouvelle fois, déploré l'impuissance de la police allemande maintenant que le secteur a été normalisé.

« Après une telle journée », conclut un participant, « personne ne peut plus rester sans bouger. Et même si l'Allemagne n'évolue que dans vingt ans, une graine a été semée. Il faut maintenant avancer vers une loi abolitionniste européenne. »

FRANCE

Disrupt demand : un projet européen pour mieux lutter contre la demande de prostitution

En 2017 et 2018, le Mouvement du Nid est partie prenante dans un projet européen impliquant 5 ONG de pays différents, ayant le point commun de lutter dans leur pays pour infléchir les lois sur l'achat d'actes sexuels afin de mieux agir contre le système prostitueur.

Après nous être rendus à Dublin chez nos partenaires, l'Immigration Council of Ireland, en janvier dernier, alors que l'Irlande finissait juste d'adopter une loi similaire à la nouvelle loi française, nous avons accueilli les participants au projet à Paris, ce mois de juin, pour échanger sur les enjeux du travail en réseau et la communication. Notre campagne « Girls of Paradise », créée et financée par l'Agence McCann Paris a été présentée. Rosen Hicher, survivante de la prostitution, est venue partager son expérience de la marche pour l'abolition, moment fort du combat pour le vote de la loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.



Hadassah
initiative féminine

**COLLOQUE
LE CLIENT DE LA
PROSTITUTION**

Pourquoi des hommes
achètent un acte sexuel aux
personnes prostituées

**Samedi 2 septembre 2017
de 9h30 à 17 heures**

Travaux en partenariat avec le Ministère Prussien
du Bundesland
Die Ministerpräsidentin
SAARLAND

**MOUVEMENT
DU NID**
13849 822
Mettre la question prostitution

www.hadassah.website

Trombinoscope au 1^{er} juin 2018

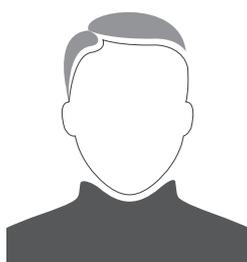
COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Christine BLEC
Présidente nationale



Daniel MELLIER
Secrétaire général



Éric PONCELET
Trésorier national



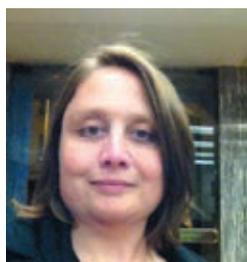
Jennifer LADOUX
Relation média



Évelyne BAR
Relation avec l'OFPPA



Nastasia
HOLLENDER
Soutien aux délégations



Élodie PELISSIER
Membre coopté

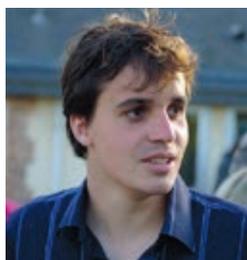


Sonia DELHAYE
Membre coopté



Claire Quidet
Membre coopté

CHARGÉ.E.S DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL



Grégoire THÉRY
Plaidoyer



Claire QUIDET
Porte-Parole



Lorraine QUESTIAUX
Chargée des
questions juridiques



Sandrine
GOLDSCHMIDT
Commission exploitation
sexuelle filmée



Jacques HAMON
Coordinateur régional
Ile-de-France,
Rédacteur en chef de
la revue *Prostitution et
Société*

du Mouvement du Nid-France

DÉLÉGUÉ.E.S DÉPARTEMENTAUX



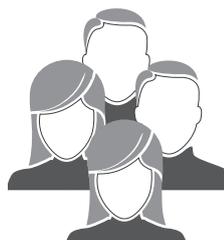
Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes



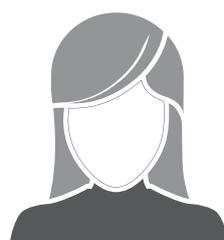
François Wioland
Bouches-du-Rhône



Nicole Gauier
Calvados



Doubs



Yamina Daoudi
Eure-et-Loir



Zita Tugayé
Haute-Garonne



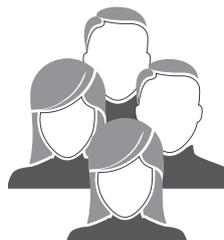
Odile
Guilliou-Ranquet
Hérault



Pierre Mabire
Indre-et-Loire



Anne-Marie Ledebt
Loire-Atlantique



Bureau
Loiret



Marie-Renée Jamet
Morbihan



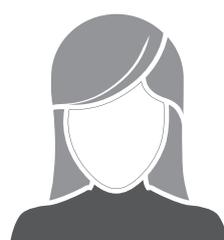
Viviane Wagner
Moselle



Bernard Lemette
Hauts-de-France



Aude Evrard
Bas-Rhin



Jennifer Harmand
Haut-Rhin



Morgane
Mandaroux Le Corre
Rhône



Marie-Claude Leroux
Sarthe



Lorraine Questiaux
Paris



Sabine Pons
Seine-Maritime



Muriel Huré
Var



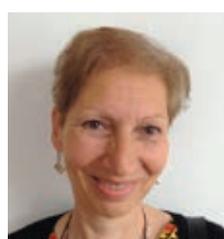
Berthe Flachaire
Vaucluse



Évelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne



Lavinia Ruscigni
Martinique

Trombinoscope au 1^{er} juin 2018 des salarié.e.s du Mouvement du Nid-France

SALARIÉES AU SECRÉTARIAT NATIONAL



Stéphanie Caradec
Directrice



Élise Guiraud
Chargée de
communication



Françoise Lemettre
Comptable



Christine Mirkovic
Assistante de direction

SALARIÉ.E.S EN DÉLÉGATIONS



Gaëlle Henry
Hérault



Fanny Sanchez
Hérault



Magali Besnard
Indre-et-Loire



Carole Rossini
Indre-et-Loire



Marylène Lecourt
Hauts-de-France



Isabelle Collot
Bas-Rhin



Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin



Karine Batail
Haut-Rhin



Justine Rocherieux
Ile-de-France



Pauline Chancerelle
Ile-de-France



Agnès Nierenberger
Essonne



Benoît Kermorgant
Hauts-de-Seine

25 délégations et 1 antenne pour agir sur le terrain en 2018 !



LA REVUE *PROSTITUTION ET SOCIÉTÉ*

**PROSTITUTION
ET SOCIÉTÉ**
revue trimestrielle du Mouvement du Nid - France | www.prostitutionetsociete.fr



CHIFFRES CLÉS 2017

14 500 exemplaires diffusés en France et à l'étranger
2 500 distribués gratuitement par nos délégations
15 bibliothèques universitaires et 10 municipales abonnées
150 journalistes et 100 institutions reçoivent la revue

Le Mouvement du Nid publie la seule revue d'information sur le système prostitutionnel en France et dans le monde : dossiers, témoignages, interviews, livres, films... *Prostitution et Société* relaie aussi les événements de l'association et participe à son rayonnement au travers de dossiers thématiques approfondis. Nous mettons à l'honneur l'approche pluridisciplinaire du système prostitutionnel : élu.e.s, militant.e.s, acteurs/trices sociaux, intellectuel.le.s donnent leur point de vue dans chaque numéro. Utile aux acteurs sociaux concernés au premier chef par la prostitution, *Prostitution et Société*, par la richesse et la diversité des thèmes qu'elle aborde, intéresse celles et ceux qui s'engagent pour les droits des femmes et la dignité de la personne humaine.

En 2017, la rédaction (10 réunions plénières) compte 7 rédacteurs/trices permanent.e.s et plusieurs rédacteurs occasionnels, travaille avec une graphiste et une maquettiste professionnelles.

Le témoignage de Nadia, publié en ligne dès novembre 2016, a reçu 23 000 visites, un record !

Une histoire riche

Dès ses débuts, l'association a jugé nécessaire de partager avec le grand public son expertise du système prostitueur. *Moissons Nouvelles*, la première publication, paraît d'octobre 1951 à janvier 1968. *Femmes et Mondes* prend alors le relais, enrichissant sa ligne éditoriale de nouvelles problématiques venues de la psychologie et de la sociologie.

En 1989, pour souligner l'approche de la prostitution comme fait social, la revue du Mouvement du Nid devient *Prostitution et Société*. L'attention portée aux enjeux de la question prostitutionnelle en lien avec l'égalité entre femmes et hommes, la marchandisation... est confirmée en 2003 avec la refonte du trimestriel.

Le fil conducteur depuis 1951 : chaque nouvelle parution accueille largement la parole des personnes prostituées en consacrant plusieurs pages à un ou plusieurs témoignages.

Nouveaux témoignages diffusés en 2017

Beckie « Un jour, elle m'a dit que je devais la rembourser pour les frais engagés pour me faire venir

en France. Je lui ai répondu que j'attendais le travail de coiffeuse qu'elle m'avait promis. (...) Peu de temps avant Noël, elle m'a emmenée à un endroit en me disant que là, je pourrais trouver l'argent que je lui devais. J'ai vu des Nigériennes en mini jupe... J'ai commencé à pleurer, parce que je n'avais personne, aucune famille, aucun ami. Je ne connaissais qu'elle. »

Clémence « J'avais terriblement honte de ce qui m'arrivait : avoir un mari qui fréquente une prostituée, ce n'est pas glorieux. Cette histoire m'a permis de faire le point de ma relation [avec lui]. (...) Il tolérait difficilement que je mène ma vie (...) depuis mon mariage, j'avais renoncé à fréquenter mes amis de faculté qui lui déplaisaient. »

Nadia « Le X, c'est des viols à répétition, c'est inhumain. Ça peut très mal finir. J'aurais pu devenir une loque. Je pourrais être morte. Aujourd'hui je n'aspire plus qu'à une vie normale, à un travail normal. Mais quand on a été prostituée et star du X, on porte un fardeau. »



Analyser l'actu, éclairer les débats, partager l'information



Nous croyons à la force de l'information, à sa valeur pédagogique dans le processus de changement des pratiques et des mentalités. Le défi est double : notre revue doit analyser les questions de société en temps réel (alors que ceux qui militent pour le statu quo ou la déréglementation du proxénétisme disposent

de moyens bien supérieurs) et anticiper sur les évolutions sociales, les débats à venir. Outil d'action avant tout, *Prostitution et Société* a la tâche de former tant les professionnels que les bénévoles et de les aider à assurer leurs missions : nous faisons connaître les nouveaux outils de prévention, les études, les bonnes pratiques...

La publication « papier » se double depuis 2009 d'une publication « en ligne » grâce au site de la revue prostitutionetsociete.fr. Près de soixante articles ont ainsi été publiés en 2016 en consultation gratuite sur internet.

Au-delà des faits d'actualité et des débats que nous avons auscultés au fil de 2017, notre production met à l'honneur le renouveau de l'abolitionnisme et l'actualité de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2017, nous avons eu à cœur d'accompagner la révolution entamée par le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel en mettant l'accent sur les débuts de son application sur le terrain. Mesure

emblématique, les parcours de sortie ont donné lieu à un dossier entier, dans lequel nous avons tâché de retranscrire les attentes et les espoirs des personnes prostituées engagées dans des démarches de sortie de la prostitution et des acteurs/trices de terrain, partenaires ou membres du Mouvement du Nid.

Avec l'aide de différents expert.e.s, comme Patricia Kouakou, médiatrice culturelle, nous avons consacré un dossier à la question de la prostitution des Nigérianes. Un dossier sur la pornographie, avec l'interview du sociologue Sonny Perseil, et un autre sur les mécanismes d'entrée dans la prostitution nous ont permis de replacer le fait prostitutionnel dans le contexte général des violences faites aux femmes et de l'exploitation sexuelle.

La vitrine du Mouvement du Nid et de ses délégations

Prostitution et Société incarne, pour ses lecteurs comme pour sa rédaction, le travail quotidien de femmes et d'hommes engagés sur de multiples actions au sein des délégations du Mouvement du Nid. Parmi les infos données en 2017 : un colloque international sur les « clients » co-organisé en Allemagne par votre délégation de Moselle, de la prévention en prison dans l'Essonne, nos mobilisations pour le 8 mars et nos nouveaux outils (théâtre, photos, expos), les compte rendus de nos rendez-vous nationaux...

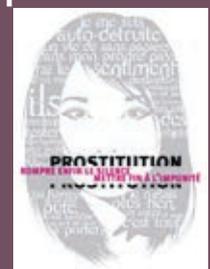


Témoignages : Rompre enfin le silence, mettre fin à l'impunité

Réduite au silence par la honte ou les menaces, l'immense majorité des personnes prostituées se tait. Ce n'est que dans le huis clos de notre association que certaines trouvent la force de parler, souvent pour la première fois. « On a peur de parler, la société a peur d'entendre », nous dit l'une d'elles. Nous qui recueillons, dans la confiance réciproque et l'absence de jugement, leurs histoires bouleversantes, sommes frappés par leur envie de témoigner. Toutes voudraient que leur expérience serve et enragent de ne pas pouvoir prendre la parole en public...

Depuis des décennies, nous publions leurs témoignages, en attendant qu'elles puissent enfin prendre la parole publiquement, sans crainte d'en être détruites. Des femmes en majorité, mais aussi des hommes, mus par le désir profond de changer de vie. La plupart ne viennent pas du bout du monde mais de nos villes, de nos quartiers.

Dans ce recueil, diffusé par nos délégations et disponible sur notre site, nous avons rassemblé 30 témoignages pour faire entendre leurs voix. www.mouvementdunid.org/Rompre-enfin-le-silence-mettre-fin.



NOS BROCHURES D'INFORMATION



Inspirées de leur quotidien, de leurs questions et de leurs rêves, nos brochures permettent aux collégien.ne.s et lycéen.ne.s de revisiter à tout moment les thèmes abordés avec les intervenant.e.s du Mouvement du Nid. Elles favorisent la pérennité de nos messages de prévention.

Dans le cadre de notre campagne « Les jeunes et la prostitution » nous avons mené l'enquête auprès de 5 000 collégien.ne.s et lycéen.ne.s, pour connaître leurs représentations sur la prostitution et les autres violences sexistes.

L'exploitation de ces données inédites actualise notre compréhension des connaissances, positions et attentes des jeunes en matière de prévention des inégalités de genre, des violences et des risques prostitutionnels.

CHIFFRES CLÉS 2017

2 395 *Entre nous on change quoi*

652 *Putain de galère*

offerts lors d'actions de prévention

FILLES/GARÇONS ENTRE NOUS ON CHANGE QUOI ? (Collèges)



2011, réédité et mis à jour en 2015, édition spéciale - de 13 ans paru en 2016

Un ton ludique et respectueux, des jeux, des tests et beaucoup d'informations : les collégien.ne.s deviennent les architectes des relations filles-garçons qu'ils désirent. On y apprend à troquer « les coups de pression », la violence... pour des échanges sur un pied d'égalité !

En 36 pages illustrées et en couleurs, notre brochure développée en cohérence avec les recommandations du *Guide d'intervention du ministère de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées* (2008) a été testée auprès d'adolescent.e.s pendant sa conception. C'est un outil idéal pour aborder les enjeux de l'égalité et la prévention du risque prostitutionnel et des autres violences sexistes.

Elle se base sur des situations banales, tirées des récits des jeunes que nous avons rencontrés. Nous discutons ainsi de choses familières, loin de la dramatisation ou des « clichés » qui cachent la réalité. **Nous nous plaçons dans une stratégie de prévention en termes positifs**, qui incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psycho-sociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

PROSTITUTION, PUTAIN DE GALÈRE ! (Lycées)

2008, réédité et mis à jour en 2016

La prostitution, on en parle partout et pourtant, c'est toujours aussi tabou. Des personnes prostituées, il y en a dans les romans, dans les films et les rubriques de faits divers. On fantasme, on est fasciné ou effrayé, on entend des rumeurs, on partage des préjugés.

Prostitution, putain de galère ! propose d'alimenter les connaissances des jeunes et de les aider à mieux mesurer la réalité du phénomène et ses conséquences. En 28 pages abondamment illustrées, la brochure balaie largement le sujet de la prostitution et des autres violences sexistes à travers 5 grands thèmes en lien direct avec les préoccupations des lycéen.ne.s et étudiant.e.s.

Putain de galère ! c'est également des dizaines d'extraits de témoignages, pour que les réflexions des personnes prostituées sur leur propre expérience soient entendues à leur juste valeur.

Les 5 thèmes : Garçons-Filles, attention sexisme ! ; Conquérir sa liberté, tout un savoir ! ; Prostituer, c'est pas jouer ! ; Il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte... ; Ça, un métier ?



NOS BANDES DESSINÉES



Leur qualité en dit long sur l'importance que nous donnons à la prévention, et notre considération pour nos jeunes interlocuteurs.

CHIFFRES CLÉS 2017

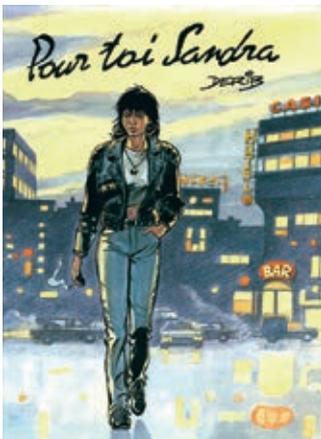
1 445 *Pour toi Sandra* diffusés

60 *Dérappages* diffusés

Plus de 220 000 *Pour toi Sandra* diffusés depuis sa création

Avec ces BD, et leur livret pédagogique, ils réfléchissent, au travers d'histoires palpitantes basées sur des faits réels, à la violence et à la manipulation, à l'influence du groupe, à la marchandisation, à la résilience et à l'estime de soi, à l'amitié, à la confiance...

BANDE DESSINÉE POUR TOI SANDRA - RÉÉDITÉE EN 2017



L'objectif était ambitieux : tout en informant sur la prostitution, un sujet grave, qui reste tabou, il s'agissait d'écrire une bande dessinée offrant une histoire actuelle, pleine de suspens, portée par des personnages marquants.

DERIB a relevé le défi. Après *Jo*, bande dessinée destinée à favoriser la prévention du sida, *Pour toi Sandra* donne vie à une adolescente traquée par un réseau de prostitution.

Pour toi Sandra : un succès mérité

Depuis son édition en 1997, *Pour toi Sandra* a été diffusée à plus de 220 000 exemplaires, ce qui en fait un succès d'édition incontestable : elle compte parmi les bandes dessinées les plus diffusées en France.

Plus de 150 articles de presse et une vingtaine d'émissions de radio et de télévision ont salué la qualité de *Pour toi Sandra*.

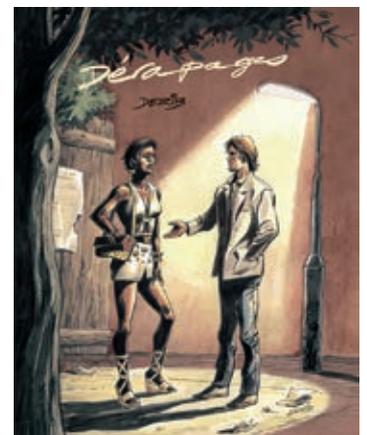
Depuis sa création, la BD a servi de support à des centaines d'actions de prévention et d'information auprès des collégien.ne.s et des lycéen.ne.s. En 2016, le livret pédagogique a été complètement réécrit. La nouvelle édition est parue en 2017 avec une couverture souple, plus adaptée au jeune public, et dans un plus petit format, plus pratique.

BANDE DESSINÉE DÉRAPAGES

Après *Pour toi Sandra*, le Mouvement du Nid et **DERIB** ont créé une seconde bande dessinée : *Dérappages*. Elle s'inscrit dans notre travail de prévention afin d'éviter que nos enfants deviennent « clients » de la prostitution et afin de leur offrir d'aborder la sexualité de manière positive, à eux qui sont confrontés dès leur plus jeune âge à des images liées à la pornographie et à la prostitution.

Il était nécessaire de leur procurer un outil qui pose autrement la question de la sexualité : la bande dessinée est devenue un support de cette démarche. *Dérappages* ouvre le dialogue avec les jeunes sur des questions essentielles, le respect, l'amour, le corps. Elle donne l'occasion aux jeunes de parler de la prostitution, des questions qu'elle soulève au plan de la sexualité, des relations filles/garçons, de l'éthique...

Pari sur l'avenir, *Dérappages* veut contribuer à l'évolution des comportements face à la prostitution. Elle vise à rendre les jeunes acteurs d'un avenir qui les engage dans une démarche de respect mutuel. Outil d'éducation et de prévention, la bande dessinée atteint autant les filles que les garçons et leur permet de réfléchir autour de questions parfois difficiles à aborder.



LE THÉÂTRE, UN RELAIS FORMIDABLE DE LA PRÉVENTION !



Pour nos délégations désireuses d'étendre et d'approfondir leurs actions de prévention, ces spectacles sont des supports aussi attractifs qu'efficaces, ouvrant de multiples perspectives. *On change quoi* est accessible aux plus jeunes, *Au bout de la nuit* à tous les publics à partir du lycée, *Demain nous appartient* est un spectacle de théâtre-forum pour les lycéen.ne.s.



CHIFFRES CLÉS 2017

6 représentations de *Demain nous appartient*

2 représentations d'*On change quoi*

1 représentation d'*Au Bout de la Nuit*

23 000 jeunes ont vu *Au Bout de la Nuit* depuis sa création en 2004 !

DEMAIN NOUS APPARTIENT (Lycéen.ne.s)



Avec une jeune troupe de comédien.ne.s, Les Bradés, nous avons conçu un spectacle de théâtre-forum pour repenser la façon d'aborder nos thématiques avec les jeunes par l'approche participative. *Filles, Garçons, demain nous appartient* vise l'échange de façon ludique et dynamique, vitalisé par une dose d'improvisation, sur les questions d'égalité femmes-hommes, sur l'impact du sexisme dans les relations affectives, sur la violence sexuelle, l'achat d'un acte sexuel, la réalité de la prostitution et du quotidien vécu par les personnes victimes de ce système d'exploitation.

Ce spectacle se compose de deux parties bien distinctes. Il débute par la partie participative, durant laquelle les comédien.ne.s interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et intervenir de manière positive, en proposant des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Pour cette partie participative, une meneuse de jeu régule et favorise les échanges entre les jeunes et les intervenants. Son rôle est capital pour mener à bien le processus d'implication des jeunes. Nous nous appuyons sur la troupe à cet égard, Les Bradés ayant déjà une forte expérience forgée à travers plusieurs spectacles participatifs et d'improvisation.

Les saynètes montrent des situations parfois difficiles – par exemple, le harcèlement – mais l'effet d'identification joue à plein et les jeunes spectateurs/trices sont très demandeurs de monter sur scène, d'exprimer comment le personnage pourrait résoudre son problème, obtenir de l'aide et du soutien et retourner la situation.

La seconde partie, non participative, entremêle deux histoires avec l'objectif d'illustrer des engrenages conduisant à des situations à risques. La première histoire est celle d'un jeune homme dont la vision de l'existence est emplie de stéréotypes sexistes. La deuxième histoire met en scène une jeune fille venant d'un cadre familial instable et violent, qui rencontre un homme plus âgé dont elle devient dépendante.

« La pièce nous a permis de nous exprimer, de prendre conscience, de voir les choses différemment. »

« Cela nous permet de nous adapter et de voir comment réagir face à des situations dangereuses et réelles mais dans une ambiance détendue. »

« La pièce et le débat font voir les différentes façons de réagir en fonction des personnalités (...) change les idées toutes faites. »

Avis de lycéen.ne.s

ON CHANGE QUOI ? (Collégien.ne.s)



On change quoi ? est une sensibilisation artistique pour des relations plus harmonieuses et égalitaires entre les filles et les garçons. Entre Fanny (14 ans), et Nathalie, sa marraine, entre Melchior (15 ans) et l'assistant social de son collègue, Philippe, se tissent des liens. Par mail, webcam, texto ou portable, ces adolescent.e.s s'interrogent, se révoltent, partagent leur mal-être, leurs joies. Philippe et Nathalie sont en scène tandis que Fanny, Melchior et leurs ami.e.s, interprétés par de jeunes comédien.ne.s de grand talent, sont présents par vidéo interposée.

Avec pudeur et humour, *On change quoi ?* aborde de nombreux sujets, avec un effet d'identification maximal pour le jeune public : l'amitié, les relations amoureuses, la sexualité ; l'égalité et le sexisme ; les difficultés, voire les drames, comme la jalousie et le chantage affectif, mais aussi les violences sexuelles et le risque prostitutionnel. *On change quoi ?* parle de respect, de la parole qui libère, des sentiments qui s'expriment. Le ton est actuel, comme celui de notre brochure *Filles-Garçons, on change quoi ?* dont cette pièce est l'adaptation...

« Très bonne interprétation qui colle à la réalité et répond aux questionnements des élèves (respect, jalousie, confiance, intimité, prise de risques). »
C., assistante sociale de collège

« C'est une pièce que je recommande (...) moderne et adaptée. Beaucoup de sujets sont amenés, que j'aborde en prévention sur la vie affective et sexuelle, et en prévention addiction avec les élèves de 3^e et 4^e. »
A., infirmière de collège

« Ce spectacle correspond au questionnement des jeunes. Sans être moralisateur, *On change quoi ?* apporte des pistes de réflexions (...), tout en faisant bien rire, un super point de départ pour les échanges. »
C., intervenante vie affective et sexuelle au collège

« Un spectacle qui informe les jeunes sur le sexisme, la sexualité, les relations amoureuses, l'amitié, les violences et les dangers du web, notamment de Facebook. Autant de thèmes qui sont abordés subtilement. »
La Voix du Nord

AU BOUT DE LA NUIT (lycéen.ne.s, étudiant.e.s)

Au bout de la nuit est l'adaptation théâtrale de l'autobiographie de Nicole Castioni, ancienne prostituée devenue auteure et députée. Entre rires et émotions, le spectateur suit son histoire, de l'enfance jusqu'au trottoir de la rue Saint-Denis. Nicole rêvait du prince charmant, mais, à 20 ans, l'amour passionnel la conduira petit à petit vers une destruction programmée.



Après la rupture, les overdoses, le jeu avec la mort, c'est l'échappée vers les jours heureux : la naissance de ses filles, ses amours et son discours d'investiture au Parlement de Genève. Le processus d'entrée dans la prostitution est représenté avec une belle justesse : de la jeunesse volée aux illusions perdues en passant par la manipulation, la drogue... Toutes ces étapes douloureuses sont interprétées avec brio et mesure par une comédienne de talent endossant, avec une habileté déconcertante parfois, tantôt le rôle de Nicole et tantôt celui de ses agresseurs. Annette Lowcay, seule en scène, s'appuie sur une poignée d'objets symboliques : un pardessus, une paire de chaussures, une cordelette. Rien d'impudique, rien de sordide, une plongée sobre dans l'itinéraire exemplaire d'une femme peu commune.

« Tout est admirable dans ce spectacle. L'adaptatrice et comédienne, Annette Lowcay, dont la voix est d'une rare beauté et le jeu tout en retenue... Un spectacle édifiant et bouleversant, tout en dignité. »
La Provence

« Une mise en scène ingénieuse et efficace, un sujet servi par un langage sans détour où l'autodérision vient alléger la gravité du propos. »
La Vie

« *Au bout de la nuit* devrait être vu tant pour son exquise vitalité que pour la tendresse superbe qui débouche sur un hymne à la vie, stupéfiant de justesse. »
La Marseillaise

LE MOUVEMENT DU NID EN LIGNE : DEUX SITES INTERNET



L'année 2017 a confirmé notre bonne santé « virtuelle ». Notre présence manifeste à travers nos deux sites mais aussi grâce aux réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram.

Entièrement rénové en 2013, mouvementdunid.org est la vitrine de notre association et permet le dialogue avec tous les publics. prostitutionetsociete.fr, prolongement de notre revue, est un outil d'information adopté par ses lecteurs/trices et les internautes de passage.

CHIFFRES CLÉS 2017

353 715 visites sur mouvementdunid.org
et 74 articles publiés

364 569 visites sur prostitutionetsociete.fr
et 56 articles publiés

Internet accompagne et renforce nos mobilisations politiques, nos actions de sensibilisation et de prévention, et nous étudions désormais son usage dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées.

MOUVEMENTDUNID.ORG : NOTRE VITRINE



En avril 2013, nous avons remplacé notre ancien site, créé en 2005, par une version très différente. Nous avons mis l'accent sur les actions organisées par nos délégations, notre prise de parole nationale (communiqués, presse), notre réseau de sympathisants, nos ressources (vidéos, publications, articles...).

Cette version rend mieux compte de l'intense activité menée dans les délégations et au plan national, et valorise nos apports aux débats et à la connaissance du système prostitutionnel.

Le site reçoit 30 000 visites chaque mois en moyenne, une augmentation de 30 % par rapport à 2016. Nous constatons que près de 50 % de nos visiteurs vont en premier lieu dans les rubriques « Nos actions », « Communiqués » et « Événements ». Cette répartition confirme le rôle de vitrine joué par le site qui offre de l'information sur les actions du Mouvement du Nid-



France et de ses délégations.

Le site génère par ailleurs une lettre d'information mensuelle qui résume nos actualités, suivi par 700 abonné.e.s.

RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook est une vraie caisse de résonance pour les articles de *Prostitution et Société* et les actions de l'association. Près de 4 000 personnes « aiment » notre page [Mouvement-du-Nid-France](https://www.facebook.com/Mouvement-du-Nid-France). La plupart de nos délégations disposent dorénavant de leur propre page Facebook et l'utilisent pour la promotion de leur action ainsi que de l'action du Mouvement. Nous sommes bien présents sur **Twitter**. Notre nombre de « followers » approche les 3 000. Depuis novembre 2017, le Mouvement du Nid a un compte Instagram.



En 2017, communiquer sur les réseaux sociaux pour un mouvement de société comme le nôtre est devenu indispensable. Le dynamisme avec lequel les jeunes – et moins jeunes – militant.e.s s'emparent de l'outil est une belle promesse pour l'avenir.

UN RÉSEAU ET UN DIALOGUE ABOLITIONNISTES MONDIAUX SUR INTERNET

L'intérêt d'être présent sur Internet ne s'arrête pas à faire connaître nos événements, nos actions et nos outils. Il s'agit véritablement d'appartenir à une communauté qui, quand elle ne peut se réunir IRL (dans la vie réelle), comme lors de manifestations, événements ou réunions internationales, peut néanmoins continuer à partager des informations, ouvrir des débats et dialoguer en ligne. Ainsi, sur Facebook les réseaux virtuels abolitionnistes existent et essaient de se soutenir face aux attaques parfois violentes des « pro-prostitution ». Ainsi encore, nous sommes à la fois en lien avec les autres associations françaises qui militent à nos côtés, de la Fondation Scelles à Osez le féminisme en passant par les Effrontées ou la Fondation des femmes, et avec nos partenaires à l'international.



Avec Cap international, avec le Lobby européen des femmes ou encore avec SPACE international ou des associations partenaires comme Kafa au Liban, Apnee Aap en Inde ou Embrace Dignity en Afrique du Sud, nous gardons toute l'année un contact qui facilite les réponses collectives.

Grâce à nos militant.e.s et nos chargé.e.s de communication, nous soutenons et animons sur Facebook comme sur Twitter ces campagnes communes centrales pour l'expansion de l'abolitionnisme.

PROSTITUTIONETSOCIETE.FR : UN CONTENU UNIQUE UTILISÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Le site de notre revue trimestrielle conserve d'année en année un nombre de visites élevé, 364 569 par an (soit 30 000 par mois).

Le recueil et la diffusion des témoignages des personnes prostituées étant un aspect essentiel et précieux de notre action, il est logique et très satisfaisant de constater que la rubrique « Témoignages » est la plus visitée. Porteur d'un thème dont le Mouvement a décidé de s'emparer, nous sommes fier.e.s que le témoignage de Nadia, survivante de la prostitution et de la pornographie, ait été vu à lui seul plus de 29 000 fois depuis sa parution en novembre 2016.



Nos visiteurs sont attentifs au traitement original de l'actualité que nous leur apportons, aux réflexions sur les politiques publiques en France et dans le monde, et même aux critiques de films que nous leur conseillons... C'est donc un contenu varié et exigeant que porte notre site prostitutionetsociete.fr.

Nous sommes également heureux de voir de nombreux sites personnels ou associatifs, y compris à l'étranger, qui militent dans des domaines proches des nôtres, reprendre volontiers les articles que nous publions.

LETTRE D'INFO HEBDO : LE TRAIT D'UNION ENTRE NOUS TOU.TE.S

Rédigée par les chargées de communication du Mouvement du Nid, la lettre d'infos hebdomadaires est un outil précieux de partage d'informations avec l'ensemble des militantes et des militants du Mouvement du Nid, ainsi qu'avec certain.es. sympathisant.es.

Elle permet de tenir au courant près de 300 personnes chaque semaine des dernières actualités du Mouvement : validation de nouveaux ou nouvelles militantes, recrutement de salarié.e.s, agenda associatif, compte rendus des réunions importantes, mais aussi de faire une veille d'actualité complète (prises de position de personnalités, lettres ouvertes et communiqué du Mouvement du Nid-France et de ses partenaires, actions phares des délégations). Également, la lettre met en commun des outils et de la documentation qui concernent le système prostitutionnel ou l'égalité femmes-hommes.



Enfin, dans la colonne de droite, une revue de presse rend compte des informations nationales et internationales. Ce sont environ 40 contenus qui sont ainsi proposés chaque semaine. Avec un taux d'ouverture moyen de 50 %, et de très nombreux clics, c'est un outil très prisé et agréable à lire. Il est utile à la mutualisation des pratiques et outils entre les délégations, et indispensable à la communication interne.

ENQUÊTE PROSTCOST : LA SYNTHÈSE DANS UNE BROCHURE ET UNE VIDÉO



L'étude ProStCost, que nous avons menée avec la société Psytel (qui avait précédemment établi le coût des violences conjugales en France), est une première. Elle renverse le mythe d'une prostitution productrice de richesse pour estimer son coût économique et social pour le pays. Pour diffuser largement ses résultats et les rendre accessibles à tous, nous avons conçu deux outils de synthèse, une vidéo de 10 minutes (déjà consultée plus de 750 fois) et une brochure, diffusée à plus de 455 exemplaires en 2017.

La vidéo est disponible à l'adresse youtu.be/2N4Xcl7Mza0.

La brochure est disponible en français et en anglais auprès du Mouvement du Nid et en téléchargement sur le site prostcost.wordpress.com.



DVD LES SURVIVANTES

Rosen et Laurence ont été victimes de la prostitution. Leurs récits intimes contredisent les fantasmes sur ce qu'on dit être « le plus vieux métier du monde » et le soi-disant libre choix de celles qui l'exercent. Les deux femmes racontent avec courage la maltraitance et l'inceste qu'elles ont subis durant leur enfance et qui les a « formatées ». Elles témoignent de la honte de soi, du dédoublement de personnalité, de la drogue et de l'alcool pour tenir le coup. Elles parlent des « clients », de leur mépris et de leur violence, des actes sexuels accomplis à la chaîne, sans désir ni plaisir.

D'autres témoignent. Myriam décrit le sentiment de souillure dont elle n'arrive pas à se débarrasser ; Nathalie dénonce les portes qui se ferment quand elle cherche de l'aide pour arrêter. Elle parle du combat permanent qu'elle doit mener pour ne pas céder à la voix intérieure qui lui rabâche, en écho aux paroles des clients : « Tu n'es bonne qu'à ça ».

Rosen et Laurence sont aujourd'hui engagées dans le combat abolitionniste. Elles ont fondé en France le Mouvement des Survivantes, comme il en existe dans plusieurs pays. Hubert Dubois les a accompagnées pendant plus d'un an, les filmant lors de conférences, d'interventions dans les écoles de travailleurs sociaux et en milieu carcéral. Ces femmes parlent au nom de toutes celles qui sont enfermées dans la violence, le silence et la honte.

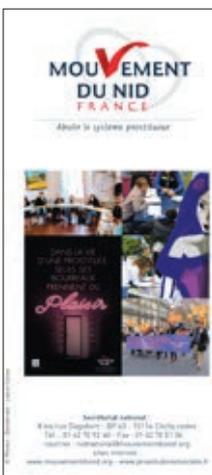
« Décidées à porter la voix de toutes celles qui se taisent, ces deux battantes témoignent, analysent leur expérience, aident d'autres femmes à se reconstruire. Le film capture la sincérité crue de leur parole. » *Télérama*

« À voir pour en finir avec les clichés autour de la prostitution. » *La Voix du Nord*

« Prostitution, la plus vieille violence du monde. Les récits de Laurence et Rosen contredisent les fantasmes. » *Actualités sociales hebdomadaires*



UN DÉPLIANT DE PROMOTION



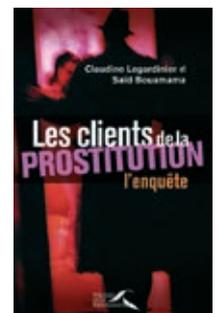
Ce dépliant permet de découvrir en un coup d'œil notre action auprès des personnes prostituées et contre le système prostitutionnier.

Il reprend, un à un, les éléments qui font aujourd'hui la force de l'association en France et dans le monde et a pour objectif d'atteindre le grand public.

LES CLIENTS DE LA PROSTITUTION, L'ENQUÊTE

Qui sont ces hommes qui paient pour le sexe ? Pour la première fois, les « clients » prennent la parole. Et leurs discours, auxquels répondent ici des personnes prostituées, sont un mélange de fantasmes, de peur et d'ignorance, de malaise et de contradictions.

Partant de la première enquête sociologique française sur les « clients » de la prostitution (2004), Claudine Legardinier, journaliste et Saïd Bouamama, sociologue, rompent le silence qui a toujours pesé sur les « clients ». État des lieux implacable et salutaire, cette enquête remet en cause nos modèles éducatifs et soulève des questions majeures à l'heure où le système prostitutionnel se banalise, pour le plus grand profit de l'industrie du sexe.



Communiqués de presse nationaux

21 mars 2017

Mineurs exposés à la pornographie : luttons de façon globale contre l'exploitation sexuelle filmée !

Le Mouvement du Nid réagit à l'étude IFOP sur les jeunes et la pornographie, commandée par l'Observatoire de la parentalité et publiée lundi 20 mars 2017. Cette étude a mis en avant le fait que les adolescents sont exposés toujours plus jeunes aux images à caractère pornographique sur Internet. La ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, Laurence Rossignol, a réaffirmé qu'il fallait protéger les enfants des contenus pornographiques. Pour le Mouvement du Nid, protéger les jeunes est une première étape indispensable, comme les militant.e.s le constatent sur le terrain, lors des missions de prévention effectuées toute l'année dans les collèges et les lycées.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et dénoncer l'industrie pornographique qui est une activité commerciale basée sur des violences sexuelles filmées, comme le met en lumière le travail de terrain de notre association. Il n'est pas rare en effet que les personnes prostituées que nous rencontrons aient une expérience dans l'industrie pornographique.

Les industriels et producteurs s'enrichissent en diffusant des images de femmes dégradantes et humiliantes. « *Le fait qu'il s'agisse de films n'enlève rien aux violences sexuelles et parfois véritables tortures qui sont infligées aux victimes* », explique Sandrine Goldschmidt, chargée de mission sur l'exploitation sexuelle filmée/pornographie.

« *Ce sont de vrais actes sexuels qui sont effectués et c'est l'argent qui extorque le consentement aux victimes et non des relations libres et désirées* », précise Claire Quidet, porte-parole. Il s'agit donc d'actes prostitutionnels dans le cadre d'une exploitation sexuelle filmée, qu'il faut dénoncer, et dont il faut protéger les victimes.

Lors de la 61^{ème} convention pour les droits des femmes de l'ONU la semaine dernière, le Mouvement du Nid a porté ce sujet à plusieurs reprises auprès des acteurs internationaux. Le sujet a très clairement fait écho auprès de toutes les associations de terrain qui luttent pour l'abolition du système prostituteur et qui n'ont eu de cesse de faire le lien entre ces deux business de la marchandisation des êtres humains, dont les femmes sont les premières victimes.

4 avril 2017

Un an après, une loi qui devient réalité

Abolition 2012

Le 6 avril 2016, l'Assemblée nationale adoptait la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette loi historique refonde comme jamais depuis 1946 l'ensemble des politiques publiques françaises en matière de prostitution. Alors que de nombreuses lois ne sont jamais mises en œuvre, faute de publication de leurs décrets d'application.

Le collectif Abolition 2012 salue la détermination des quatre ministères qui, en moins d'un an, ont publié quatre décrets d'application (sur cinq) et deux circulaires.

Nos 62 associations se félicitent de la mise en œuvre, dès le lendemain de la loi, de l'inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les clients de la prostitution. Contrairement à ce que les opposants idéologiques à la loi laissaient entendre, les policiers et magistrats français n'ont rencontré aucune difficulté pour sanctionner l'achat d'actes sexuels. (...) Et alors que chaque année, plus de 1500 personnes prostituées étaient arrêtées au titre du délit de racolage, plus aucune personne prostituée n'a été interpellée pour ce motif après le 14 avril 2016. Dès le 18 avril 2016, le Ministre de la Justice a adressé à tous les procureurs et aux services de police une circulaire rappelant que plus aucune personne prostituée ne pouvait être arrêtée, conduite au commissariat ou condamnée au titre du délit de racolage. Le collectif Abolition 2012 déplore cependant que certains maires maintiennent une forme de répression des personnes prostituées à travers des arrêtés municipaux anti-prostitution. Nos associations entameront des procédures judiciaires pour faire annuler ces arrêtés.

Nous nous félicitons également de la répression accrue des violences à l'encontre des personnes prostituées : la loi en avait fait une circonstance aggravante. Cette disposition a déjà été utilisée dans plusieurs procès et a permis de sanctionner plus lourdement les agresseurs.

Notre collectif concentre à présent ses efforts sur la mise en place des commissions départementales et des parcours de sortie de la prostitution, permettant le déclenchement des nouveaux droits créés par la loi.

Une campagne contre le commerce du sexe fait le buzz ! Un an après la loi, les mentalités changent

Qui l'eut cru il y a seulement 3 ans, avant que la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel soit examinée à l'Assemblée nationale ? Une campagne de lutte contre le commerce du sexe réalisée gracieusement par l'agence de publicité Mc Cann pour le Mouvement du Nid a été vue plus de 600 000 fois sur Youtube et a remporté 11 prix internationaux, dont le dernier cette semaine, prix «campagne globale» du club des directeurs artistiques.

Contrairement à ce que laissent entendre certains, il semble donc que les mentalités changent et que la loi, qui a un an d'existence, est bien en phase avec l'état d'esprit de notre société.

Par ailleurs, le Mouvement du nid se félicite que le monde de la publicité, qui est plutôt connu pour user des codes de la marchandisation des femmes, distingue cette campagne en lui attribuant tant de prix internationaux.

Pour notre porte-parole, Grégoire Théry, « *Girls of Paradise, c'est une campagne qui montre la réalité de la prostitution : des clients qui utilisent des femmes sans se préoccuper des violences qu'elles peuvent subir, ou de savoir si elles sont dans un réseau. Cette campagne montre que pour la plupart des gens aujourd'hui, ce n'est plus acceptable* ».

Les 11 prix remportés par la campagne

Club des directeurs artistiques : prix de la campagne globale

Clio Awards – 1 Gold en Radio - <http://clios.com/awards/winners> Retour LIA (London International Award) - 1 Silver en Radio & Audio et 1 Bronze en Intégration - <https://www.liaentries.com/winners/>

Epica Awards – 1 Gold en Radio & 1 Silver en Online Campaign - <http://winners.epica-awards.com/2016>

Eurobest – 2 Gold (Radio et RP), 2 Silver (Radio et RP), 1 Bronze (Promo & Activation) - <https://awards.eurobest.com/winners/2016/>

Ce qui nuit aux personnes prostituées, ce n'est pas la loi, c'est la prostitution

Abolition 2012

À entendre les détracteurs de la loi, les violences se seraient abattues sur les personnes prostituées depuis le 13 avril 2016. Leur santé se serait subitement dégradée. Le Collectif Abolition 2012 tient à rétablir les faits.

La précarité, l'insécurité et un état de santé dégradé ont toujours été le lot quotidien des personnes prostituées. Selon l'étude ProSanté de 2013, au moins 38% des personnes prostituées avaient été victimes de viols (contre moins de 7% pour les femmes en général), 51% avaient subi des violences physiques, 64 % des violences psychologiques au cours des 12 derniers mois.

Ce n'est pas la loi du 13 avril 2016 qui en est la cause. C'est la prostitution elle-même. C'est la prostitution, en soi, qui exploite les plus précaires des précaires, qui pèse sur leur santé, physique et psychique, qui leur inflige des violences répétées, dont les premiers auteurs sont les clients.

La loi du 13 avril 2016 a précisément pour but de faire reculer cet état de fait dont beaucoup semblent vouloir s'accommoder. Elle a mis fin à une aberration qui consistait à pénaliser les victimes de ce système prostitutionnel, les personnes prostituées, et à garantir l'impunité aux clients de la prostitution. Son objectif est de faire diminuer le recours à la prostitution et de lutter contre cette atteinte à la dignité, cette violence incompatible avec les efforts menés pour l'égalité femmes-hommes.

La répression policière est si peu l'objet de la loi que nous ne rencontrons pas moins de personnes prostituées sur les lieux de prostitution. En revanche, elles comptent sur les alternatives que met en place la nouvelle loi comme le montre le nombre croissant de celles qui nous demandent de l'aide pour sortir de l'impasse prostitutionnelle.

Rien ne permet d'affirmer que les personnes prostituées sont aujourd'hui davantage victimes de violences, d'autant que la loi française crée justement une circonstance aggravante pour les violences qu'elles subissent. Depuis plus d'une décennie, nos associations tiennent le sinistre décompte des agressions et des meurtres dont elles ont été victimes dans l'indifférence générale, dans un contexte de totale impunité pour les clients. Huit d'entre elles ont été tuées en France en 2014, donc avant la loi ; aucune en Suède depuis qu'a été votée la même interdiction de l'achat d'actes sexuels en 1999. En revanche, dans les pays qui ont prétendu légaliser

la prostitution et ont donc entraîné une explosion du « marché », comme l'Allemagne et les Pays-Bas, le bilan en matière d'agressions et de meurtres est lourd.

Certains affirment à coup d'études et de rapports que la pénalisation des « clients » augmenterait le taux de prévalence du VIH chez les personnes prostituées. Or, toutes les études épidémiologiques sérieuses montrent qu'il n'y a pas de lien entre l'interdiction d'achat d'actes sexuels et le taux de prévalence du VIH. Nous renvoyons notamment à la méta-analyse publiée en mars 2013 dans le *British Medical Journal* qui synthétise de manière exhaustive toutes les études publiées entre 2000 et 2011 sur les facteurs de risque d'infection par le VIH chez les femmes prostituées en Europe. Les pays ayant adopté des positions réglementaristes visant à encadrer la prostitution comme les Pays-Bas et l'Espagne n'ont pas des taux de séroprévalence du VIH chez les personnes prostituées particulièrement bas, bien au contraire. Le récent article paru dans *The Lancet* affirme noir sur blanc qu'on ne constate aucune différence notable entre les pays qui pénalisent les clients et ceux qui permettent l'achat et la vente d'actes sexuels. Par ailleurs, le pays ayant selon cette étude le plus haut taux de prévalence du VIH est la Lettonie, qui dépénalise les clients et les personnes prostituées...

De plus, le Collectif Abolition 2012 tient à rappeler enfin que la situation sanitaire et sociale des personnes prostituées ne peut se résumer aux maladies sexuellement transmissibles, comme le soulignait l'IGAS en 2012. L'activité prostitutionnelle est porteuse de nombreux autres risques pour la santé, moins visibles mais aussi sévères, notamment la santé psychique.

Nos associations ont une autre ambition pour les futures générations que la résignation à la précarité, à l'insécurité et à la violence. Notre pays s'est doté d'outils concrets qui doivent non seulement permettre aux victimes de la prostitution d'en sortir mais aussi à la société tout entière de franchir une marche décisive : changer les mentalités pour que les personnes prostituées ne soient plus stigmatisées mais considérées comme les victimes d'un système patriarcal archaïque, qui rejait sur l'ensemble de la société et notamment sur les femmes, sur leur image et sur leur statut.

Nous attendons plus de sérieux de la part d'associations qui disent se soucier des personnes prostituées : qu'elles s'intéressent enfin aux nouveaux outils créés pour répondre globalement à l'enjeu, et améliorer ainsi concrètement la situation des personnes prostituées.

Remise du Prix du citoyen européen à notre délégation du Bas-Rhin

Mercredi 27 septembre, la délégation du Bas-Rhin du Mouvement du Nid a reçu le Prix du citoyen européen à Paris, aux côtés de 3 autres lauréats français. Un beau moment de reconnaissance pour l'activité de notre équipe alsacienne.

Cette année, le Prix du citoyen européen a été remis à 4 lauréats lors d'une cérémonie très émouvante à Paris. Tous les lauréats se caractérisaient en effet par la force de leur engagement citoyen, et par leur profonde humanité. Ainsi la création du cricket club de Saint-Omer, qui permet de jeunes garçons réfugiés afghans de s'insérer par le sport, ou encore l'ADRET, qui œuvre à une meilleure connaissance de l'Europe, et l'hommage rendu à Robert Hébras, survivant d'Oradour-sur-Glane pour ses actions en faveur de la réconciliation franco-allemande.

La délégation du Bas-Rhin du Mouvement du Nid a été soutenue dans sa candidature par le député européen Édouard Martin. Depuis plus de 45 ans à Strasbourg et au-delà, notre délégation aide et accompagne les personnes prostituées et lutte contre le système prostitutionnel qui les exploite. Un enjeu de dignité humaine, comme l'a dit lors de la cérémonie la déléguée départementale Aude Evrard-Debatte, pour notre association qui contribue à lutter contre l'esclavage sexuel.

Ce projet est mis en œuvre par une équipe de 2 salariées, 25 bénévoles actifs et une quarantaine de sympathisant.e.s.

Le Parlement européen décerne chaque année, depuis 2008, le Prix du citoyen européen à des projets et des initiatives qui facilitent la coopération transnationale et promeuvent la compréhension mutuelle au sein de l'Union européenne. Le prix, qui a une valeur symbolique, vise aussi à reconnaître le travail de celles et ceux qui promeuvent les valeurs européennes à travers leurs activités quotidiennes.

« Rich Meet Beautiful » : est-ce vraiment tout ce que notre société peut proposer aux jeunes femmes ?

Le site internet « Rich Meet Beautiful » a provoqué la polémique avec des publicités mobiles dans Paris, qualifiées par la mairie de Paris d'incitation à la prostitution. Le parquet de Paris a ouvert une enquête, notamment pour proxénétisme aggravé.

Ce site se définit comme un site de rencontres entre « Sugar Babies », femmes « jeunes et jolies » et « Sugar Daddies » (ou *mummies*), principalement des hommes plus âgés, riches, avec qui elles auraient un « échange de services ».

Le Mouvement du Nid, qui rencontre chaque année 5 000 personnes en situation de prostitution, a depuis longtemps connaissance de ce type de relations : « *Des relations sexuelles sont quasiment toujours demandées et obtenues en échange d'argent dans le cadre de ces rencontres* », explique Claire Quidet, porte-parole du Mouvement. « *Il s'agit presque toujours de prostitution qui ne dit pas son nom, mais qui a les mêmes effets délétères sur les personnes qui la vivent* », ajoute-t-elle.

Or, en France, le code pénal interdit l'achat d'un acte sexuel. Les hommes qui le font sont donc pénalisables. S'il s'avérait que le site Rich Meet Beautiful favorisait ce type de relations, il s'agirait en outre d'incitation à la prostitution, ce qui relèverait du proxénétisme, interdit par la loi. Le Mouvement du Nid a alerté en avril 2017 le gouvernement sur la nécessité de lutter contre le proxénétisme en ligne. Mettre en relation des clients et personnes en situation de prostitution s'apparente à l'organisation de la prostitution, et relève du proxénétisme.

Le Mouvement du Nid se félicite que la mairie de Paris ait porté l'affaire devant les tribunaux, et que le parquet de Paris se soit saisi du dossier, pour que la justice puisse déterminer si oui ou non ce site relève de cette définition du proxénétisme.

Il nous semble inconcevable qu'en 2017, la réponse de notre société à la précarité des jeunes femmes passe par ce type de site et que de telles relations soient encouragées. Les femmes devraient, encore et toujours, considérer que leur meilleur atout dans la vie est leur apparence physique plutôt que leurs compétences ? Selon nous, cela ne peut pas être un choix de société acceptable à un moment de l'histoire de notre pays où la parole des femmes victimes de violences se libère, où l'égalité entre les femmes et les hommes est grande cause nationale et une de nos valeurs fondamentales.

Le Mouvement du Nid salue la mise en place des premiers parcours de sortie de la prostitution, et demande plus de moyens pour leur mise en œuvre !

Les premiers parcours de sortie de la prostitution ont été validés par les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite créées par la loi du 13 avril 2016. Nous nous en félicitons ! Pour notre Présidente, Christine Blec, « *L'État donne un signal fort aux personnes qui souhaitent des alternatives à la prostitution : il est à leurs côtés* ».

Avec les commissions départementales et les premiers dossiers examinés et validés, on voit déjà un changement de regard sur la lutte contre la prostitution. Comme en témoigne Claire Quidet, notre porte-parole : « *De par leur présence même au sein des commissions, les institutions et associations qui les composent se sentent impliquées dans la lutte contre le système prostitutionnel et concernées par l'accompagnement des personnes qu'elles souhaitent aider* ».

Mais, nous ne crions pas pour autant victoire. Pour l'instant, ces parcours restent peu nombreux au regard des besoins. Ils ne sont pas effectifs sur tout le territoire selon l'état de la mise en œuvre de la loi qui n'est pas la même partout. Enfin, dans nos délégations, l'accompagnement global des personnes est fragilisé par un manque de soutien financier.

Avec la loi du 13 avril 2016, l'État a pris l'engagement d'être aux côtés des personnes prostituées, et d'œuvrer contre le système prostitueur. Délégant l'accompagnement des victimes à des associations agréées, l'État doit leur donner les moyens de mener à bien cette mission. Ces moyens ne doivent pas se limiter aux parcours de sortie mais permettre de poursuivre l'accompagnement global et inconditionnel des personnes prostituées, qui est au cœur de l'action du Mouvement du Nid.

Encore une fois, comme l'explique Claire Quidet : « *Nous n'avons pas attendu la loi pour accompagner les personnes en situation de prostitution, et pour mener des actions de prévention auprès des jeunes pour qu'à l'avenir, le recours à l'achat d'acte sexuel diminue. Mais nous avons besoin que l'exécutif envoie un signal fort de sa volonté de mettre en œuvre la loi dans sa globalité, avec les moyens associés* ».

Ce signal fort, c'est l'ensemble du gouvernement qui doit le donner, en impliquant tous les ministères concernés (Intérieur, Justice, Éducation nationale, Égalité femmes-hommes, Affaires étrangères, Travail, Affaires sociales, Santé), sous l'égide du chef du gouvernement !

26 janvier 2017

Le Mouvement le Nid s'installe à Châteaudun pour lutter contre la prostitution cachée

La Maison de l'État de Châteaudun accueillera, bientôt, une permanence du Mouvement du Nid 28, qui agira bien au-delà de ce rendez-vous régulier. La première permanence (...) « devrait se tenir le vendredi 3 ou le vendredi 10 février de 14 à 16 heures », explique Laura Cavoleau, chargée de mission de l'association. Le rythme sera, ensuite, d'une permanence tous les quinze jours.

Le Mouvement du Nid est national. Son émanation eurélienne, née en 2015, s'est créée à partir de l'antenne plus ancienne du Loiret. Elle s'est constituée à partir d'un « diagnostic territorial » réalisé pour le département, qu'elle a ensuite restitué à Chartres en février 2016, Dreux en mai et Châteaudun en juin. D'abord présente dans le nord, elle arrive à présent dans le sud du département. (...)

Laura Cavoleau explique ce qu'il en est à Châteaudun : « Comme il n'y avait pas vraiment de structures travaillant soit sur la prostitution, soit sur les violences sexuelles, et aussi en amont sur les risques prostitutionnels, notamment, le sous-préfet de Châteaudun Emmanuel Baffour souhaitait que l'on soit partenaires. »

Il y aura donc une permanence du MDN 28 à la Maison de l'État, où chacun pourra se rendre. Le public espéré se constitue aussi bien de personnes directement touchées par ce type de problèmes, que des institutions et associations qui, par leur travail, sont amenées à connaître ces situations, sans forcément savoir alors comment réagir. Laura Cavoleau cite, à titre d'exemples : Pôle emploi, la Mission locale, les assistantes sociales, les infirmières, en milieu scolaire notamment...

« Sur les violences conjugales, les professionnels sont bien formés pour en parler. Mais dès qu'il y a des suspicions de prostitution ou de violences sexuelles, ils ont plus de mal à verbaliser avec la personne qui évoque le sujet », parfois de façon implicite. Le tabou persiste, qui rend même très compliqué de chiffrer les phénomènes.

« Juste une permanence, ça ne fonctionne pas »

La permanence se veut « un espace neutre de verbalisation mais on se définit avant tout comme un relais. Que ce

soit la personne qui nous consulte directement ou une institution ou association qui vient nous voir ou nous contacte, on peut l'orienter au niveau juridique, ou vers un psychologue si besoin. On accompagne. »

Laura Cavoleau insiste sur l'importance des institutions et associations, locales qui constituent pour le MDN 28 un vrai réseau partenarial. « On a l'expérience, notamment à Chartres. On sait que si on fait juste une permanence, ça ne fonctionne pas. Les problématiques que l'on traite font que les permanences n'ont de sens que si on fait un travail en amont de sensibilisation de ces associations et institutions locales, si on les rencontre, si on les forme un minimum. » Car ce sont elles qui, de par leur travail quotidien, côtoient le plus toutes les personnes que peut aider le MDN 28.

Les scolaires : un public à ne pas négliger

Au registre des violences sexuelles, il y a le cybersexisme, « tout ce qui est harcèlement sexuel sur les réseaux sociaux : insultes à caractère sexuel, diffusion d'images d'ébats sexuels, photos dénudées, ce genre de choses », détaille Laura Cavoleau. Le cybersexisme touche notamment les jeunes, au collège et lycée. « En Île-de-France, une grande enquête a été menée, sur les 12-15 ans, qui révèle que trois filles et deux garçons par classe, en moyenne, en sont victimes. » Or cela fait partie des missions du Mouvement du Nid que d'intervenir en milieu scolaire, pour évoquer la prostitution et les violences sexuelles de façon générale. « On est formés, on a des outils pour faire de la prévention auprès des jeunes (photo-langage, saynètes, clips...), sensibiliser et former les professionnels, aussi pour qu'ils aient des clés de compréhension de l'identité virtuelle chez les jeunes. Qu'ils saisissent aussi les conséquences du développement de la pornographie, pour avoir des éléments de compréhension. Au niveau de l'Éducation nationale, ce n'est pas toujours très simple, de faire ce genre d'intervention... Mais sur le cybersexisme, ils acceptent de dire qu'ils sont en difficulté. » Concernant les établissements scolaires du Dunois, rien n'est acté. Ce sera en fonction des volontés locales et des moyens.

Saint-Jean-Le-Blanc. Un colloque autour du cyber-harcèlement, de l'hypersexualisation et de la pornographie

Le Mouvement du Nid, association qui lutte contre le système prostitutionnel, organise une journée de réflexion et d'échanges, demain, à Saint-Jean-le-Blanc. Au programme : échanges autour du cyber-harcèlement sexuel, table ronde. (...)

Parmi les temps fort de cette journée, une intervention d'Yves Charpenel, président de la Fondation Scelles et premier avocat général de la cour de cassation de Paris, sur le thème de « l'hyper sexualisation chez les jeunes et

le risque prostitutionnel » (9h20 à 10h15). Ou encore l'échange avec Aude Ventejoux, psychologue clinicienne et spécialiste en cybercriminalité, membre de l'association de Recherche appliquée en criminologie de Tours, au sujet du « cyber harcèlement sexuel ». Les « réalités et conséquences de la pornographie sur la sexualité des jeunes », seront aussi abordées avec Christine Laouenan, journaliste et formatrice dans le domaine de la violence et de l'adolescence.



2 mars 2017

Accompagnement sexuel : une asso anti-prostitution dit non !

Quelle est la position du NID concernant l'accompagnement sexuel des personnes handicapées ?

Claire Quidet : Pour nous, il s'agit clairement de prostitution, et donc une mauvaise réponse à une bonne question. La première chose qui nous est apparue, c'est qu'une telle pratique oblige à modifier la loi sur le proxénétisme parce que, en l'état, tout établissement qui organiserait des relations sexuelles pour ses résidents pourrait tomber sous le coup du proxénétisme. (...)

[D'où viennent] principalement les demandes ?

Oui et, sans que cela ne soit une surprise, elles émanent essentiellement des hommes. Ça nous a mis la puce à l'oreille et nous nous sommes dits : « *Tiens, c'est comme pour la prostitution dite "classique"* ». Curieusement, ce sont toujours des hommes ! Une fois encore, l'homme considère qu'il peut avoir accès à la sexualité en toutes circonstances et en tous lieux.

L'accompagnement sexuel n'est pas forcément prodigué par des prostituées...

J'en doute. Qui d'autres qu'elles ? Or les personnes prostituées n'en viennent pas à cette activité par choix mais à cause de parcours de vie chaotiques. Elles n'entretiennent pas des relations sexuelles « désirées » même si elles sont « consenties » par besoin d'argent. Les conséquences de la prostitution sur ces femmes sont très sérieuses. Et donc, pour combler la détresse d'une personne, il faudrait exploiter celle d'une autre ?

L'Appas, qui met en place des formations dédiées, accueille des personnes non prostituées (...)

Comment s'assurer de la motivation de ces gens soit disant formés ? Comment éviter les dérives en termes de

violence ou d'abus dont, on le sait, sont parfois victimes les personnes handicapées ? Et, in fine, comment s'assurer du réel désir de la personne handicapée ? Et j'ajoute qu'il serait vraiment dérangeant qu'un professionnel puisse proposer ce type de service au sein de son propre établissement. Il ne faut pas mélanger les genres.

Il n'existe donc pas un droit à la sexualité ?

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) dit en effet qu'elle est une composante de la santé. C'est une question délicate. Mais, si on n'a pas de partenaire, est-ce à la société de pourvoir ce besoin ? À ce titre, quid des personnes très âgées, en prison... Partant de ce principe, pourquoi pas un « *service public de la sexualité* » mis en place par l'État ?

Pouvez-vous entendre que certaines personnes handicapées vivent dans un isolement qui les condamnent à ne pas avoir de vie affective ?

Et c'est bien là le problème, vous avez employé le mot « affectif ». Je peux comprendre cette détresse mais ne faudrait-il pas plutôt leur permettre de participer à la vie sociale, d'accéder à des lieux de socialisation, les rendre plus visibles ? Les « valides » auraient alors peut-être moins d'a priori et les personnes handicapées plus d'occasions de rencontres. L'accompagnement sexuel est une réponse réductrice et facile, moins engageante et coûteuse qu'une réflexion de fond. Une façon pour la société de se dédouaner de ses responsabilités. De cette façon, les personnes handicapées sont toujours renvoyées dans leur « ghetto » ; on ne cesse de mettre en place des mesures spécifiques pour elles. C'est une réponse que je juge indigne, en tout cas pas respectueuse des personnes concernées...



04 mars 2017

« Ce sont toujours les populations les plus vulnérables à travers le monde, qui sont touchées par la prostitution. »

Le 4 mars, c'est la Journée internationale de lutte contre l'exploitation sexuelle. (...) Une situation qui touche à divers degrés tous les pays de la planète et notamment la France. Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid, association qui lutte pour l'abolition de la prostitution, est l'invitée de RFI.

« Ce sont toujours les populations les plus vulnérables et les plus défavorisées, à travers le monde, qui sont touchées par la

prostitution. [...] D'abord les femmes et les enfants, puisqu'à travers le monde, lorsqu'il y a des situations de conflit, lorsqu'il y a une grande misère économique dans certains pays, ce sont les femmes et les enfants qui sont touchés en premier lieu. Toutes les personnes qui à un moment donné se trouvent dans des situations très difficiles, de grande vulnérabilité, évidemment constituent des proies extrêmement faciles pour les trafiquants. »



09 mars 2017

Montrer le chemin vers la sortie

(...)

Sur le chapitre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, autre volet fondamental de la loi du 13 avril 2016, les services préfectoraux, chargés de mettre en place les commissions de suivi, attendaient la circulaire d'application (...) « Les commissions mixtes, sous la présidence du préfet, vont pouvoir se mettre en place, relève Sophie-Anne Dirringer, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Il y aura des appels à projets pour les structures qui vont prendre en charge ces parcours de sortie. »

Le Mouvement du Nid est une des structures amenée à candidater. Cette association se bat depuis des années pour obtenir l'abolition de la prostitution en agissant sur les causes et les conséquences du phénomène et en accompagnant au quotidien les personnes prostituées.

Isabelle Collot est responsable de [l'accompagnement]. « S'il y a eu un décalage entre octobre et la fin de l'année » explique-t-elle, « c'est parce qu'il fallait encore discuter de l'aide aux personnes. » Se pose notamment la question épineuse du titre de séjour pour les personnes étrangères se prostituant. « Or la loi prévoit que toute personne désireuse de sortir de la prostitution peut obtenir un titre de séjour » reprend Isabelle Collot. « D'autre part, le parcours de sortie de deux ans maximum prévoit un hébergement. » Autre point important, la personne prostituée n'est pas obligée de dénoncer son proxénète, ce qui aurait pu la faire renoncer à ce parcours par crainte de représailles.

Situations ubuesques

(...) Cette Marocaine a dénoncé son proxénète et attend depuis trois mois son titre de séjour. « La préfecture attend un papier de la police et le parquet a envoyé tout récemment le dossier de cette femme à Nantes parce que son proxénète vient de là », relate la responsable du Nid de Strasbourg. En attendant, cette femme ne peut pas travailler.

« Les personnes s'engageant dans ce parcours auront environ 300 € par mois, un accompagnement à une formation ou un projet professionnel, ainsi qu'une remise en forme psychique et physique. » Car la prostitution a un effet extrêmement destructeur pour le psychisme. Mais la prostitution simple ne dispose pas d'autant d'argent public que les victimes de la traite humaine ou les réfugiés politiques. « Il va falloir cibler les personnes qui pourront entrer avec succès dans ce parcours », reconnaît encore Isabelle Collot.

Des policiers à former

Pour elle, il y a aussi un problème juridique lié à la nouvelle loi. « Des maires prennent des arrêtés pour interdire la prostitution à certains endroits de leur commune. Or ceci est contraire au projet abolitionniste : la prostitution n'est pas interdite en France. La loi ne demande pas la réglementation, elle dit que c'est l'achat d'un acte sexuel qui est interdit. » Elle souhaiterait proposer des formations à des policiers municipaux de la ville de Strasbourg et de l'euro-métropole, « pour les sensibiliser à la nouvelle loi, mais aussi pour réfléchir à ce qu'ils font et qu'ils voient sur le terrain ».



Loi sur la prostitution: 937 clients ont été verbalisés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi en avril 2016

6 avril 2017

Les associations qui luttent pour l'abolition de la prostitution se réjouissent de ce premier bilan...

Ceux qui pensaient que la loi serait inapplicable en ont été pour leurs frais. Depuis l'entrée en vigueur, en avril 2016, de la loi punissant l'achat d'actes sexuels, 937 clients de prostituées ont été verbalisés par la police ou la gendarmerie, a appris *20 Minutes*, ce jeudi, auprès du ministère des Droits des femmes.

Adoptée après trois ans de vifs débats parlementaires, cette loi déposée par Najat Vallaud-Belkacem a permis une véritable montée en puissance des interpellations au fil des mois, passant ainsi de 46 clients appréhendés en mai 2016 à plus d'une centaine chaque mois depuis le début de l'année 2017.

Quatre clients ont suivi le premier stage de sensibilisation

Un premier bilan qui satisfait les associations œuvrant pour l'abolition pure et simple du système prostitutionnel. « *La volonté politique de faire appliquer cette loi est notable* », se réjouit ainsi Lorraine Questiaux, déléguée pour le mouvement Le Nid. « *Nous attendons désormais de voir comment les stages de sensibilisation pour ces mêmes clients vont être mis en place.* »

En complément d'une amende pouvant atteindre 1 500 euros, la loi a en effet prévu la mise en place de stages de sensibilisation destinés à éviter aux clients de prostituées de récidiver. Ils sont encore, pour la plupart, « en cours de construction » dans différentes associations spécialisées.

À l'exception de l'ACJE 91 qui a dispensé, vendredi dernier en Essonne, sa première session à un public de quatre clients interpellés récemment en bordure de la forêt de Sénart alors qu'ils s'apprêtaient à recourir aux services de prostituées.

« *Non, ce n'est pas le plus vieux métier du monde...* »

Agés de 22 à 53 ans, ces hommes au profil « *de Monsieur Tout-le-monde* » ont été contactés par l'association

via un SMS plus discret qu'un courrier envoyé à leur domicile. « *Le stage dure trois heures* » décrit François Roques, directeur de l'ACJE 91. « *Il aborde l'aspect juridique de la nouvelle loi mais aussi l'aspect psychopédagogique du recours à la prostitution.* »

Avec pour but de casser les préjugés. « *On explique que non, la prostitution n'est pas le plus vieux métier du monde parce que ce n'est pas un métier ; qu'il n'y a pas plus de viols dans les pays qui l'ont abolie et que non, les prostituées ne se livrent pas à cette activité parce qu'elles le veulent bien, liste le directeur. Et les clients ont été réceptifs. Deux d'entre eux ont même verbalisé le fait qu'ils avaient compris et ne récidiveraient pas.* » (...)



Un an après la loi d'abolition de la prostitution, quel bilan en Alsace ?

Il y a un an jour pour jour, la loi d'abolition de la prostitution était adoptée, une loi saluée par un grand nombre d'associations, dont Osez le féminisme et le Mouvement du Nid, qui organisent un rassemblement à 14h ce jeudi à Strasbourg. Les grands axes du texte sont les suivants : abroger le délit de racolage, prévoir des peines allant jusqu'à 1 500 euros d'amende pour le client et une aide à la reconversion pour les prostituées.

Pour Isabelle Collot, permanente départementale du mouvement du Nid du Bas-Rhin, il faut passer à la vitesse supérieure quant à l'application de la loi : « *Un an après son adoption, elle n'est toujours pas appliquée en Alsace. Quand on va à la rencontre des prostituées, certaines nous balancent "cette loi menace notre business" et on se rend compte qu'elles sont à peine au courant du volet "reconversion".* »

Pour Isabelle Collot, cette loi est une avancée majeure, même si elle décriée par certaines prostituées qui affirment que leurs revenus ont fondu : « *Le Strass milite pour un droit à disposer de son corps, pour nous, ce n'est pas une liberté que de se prostituer, nous avons deux conceptions totalement différentes et nous sommes satisfaits de cette loi car elle interroge ces rapports de pouvoir, à partir du moment où on introduit de l'argent dans un rapport sexuel, c'est un rapport de domination. Nous sommes farouchement opposés à ça.* »

Pénaliser le client : la bonne solution ?

Côté trottoir, on n'a pas forcément un discours aussi tranché : Mickaela est une ancienne prostituée aidée par le Mouvement du Nid. Mickaela s'est prostituée à Strasbourg pendant un an et demi jusqu'en 2015 : « *C'est un*

travesti qui m'a aidée et m'a fait découvrir l'association, depuis je suis une fidèle du Nid. »

Elle est devenue prostituée à cause de son compagnon de l'époque. Sur le principe, la jeune femme est d'accord avec cette loi : « *Je suis contre la prostitution et favorable à son abolition !* »

Abolir le délit de racolage c'est très bien mais Mickaela est plus mitigée concernant les amendes aux clients : « *Avoir recours aux services d'une prostituée... Ce n'est pas forcément de leur faute, aux clients. Peut-être il y a d'autres solutions que la pénalisation du client...* »

Le problème en Alsace, c'est que les aides aux reconversions prévues par la loi ne sont pas encore appliquées. Pour l'heure, c'est le Nid qui assiste Mickaela pour se trouver un toit et entreprendre une formation.



Les associations s'inquiètent de voir leurs actions « menacées » par des baisses de subventions.

Moins 25 %. Le chiffre laisse les militants associatifs KO. En 2017, 7,5 millions d'euros seront retranchés du budget consacré à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. « *Les économies globales doivent représenter 1,3 % du budget de l'Etat* », calcule Grégoire Théry, responsable du plaidoyer au Mouvement du Nid, association d'aide aux personnes prostituées. « *On demande au plus petit budget de l'Etat 19 fois plus d'efforts.* » Mi-juillet, une fuite rend publique la coupe en préparation. Marlène Schiappa, la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui n'a pas été informée, commence par démentir en dénonçant une « fake news ». L'arbitrage est pourtant confirmé vendredi 21 juillet.

« *Evidemment, cette baisse ne me fait pas plaisir* », reconnaît-elle, assurant que ses relations avec le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, sont « excellentes ».

« *Je me bats pour avoir le plus d'argent possible dans le prochain budget.* » Pour 2017, elle a pris l'engagement que les associations de lutte contre les violences ne soient pas affectées. Mais l'inquiétude n'est pas dissipée. « *Seules les structures nationales ont eu l'assurance d'être préservées* », observe Grégoire Théry. « *Dans douze départements, nos délégations locales nous disent que la subvention pour cette année ne sera pas versée.* »

« Aucune visibilité »

« *Il va devenir beaucoup plus difficile pour nous de travailler si nous ne pouvons pas nous appuyer sur un tissu associatif efficace partout en France* », affirme Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes au travail. La directrice de la Fédération nationale solidarité femmes, Françoise Brié, s'inquiète également de voir « *des actions de prévention auprès des jeunes menacées* ».



06 septembre 2017

Epinal. Permettre à tous de s'informer sur la prostitution

Le Mouvement du nid basé à Strasbourg organise ce soir à 20 h à la fac de droit d'Épinal une conférence-débat sur « l'abolition de la prostitution : quels enjeux pour notre société ? » Interview d'Isabelle Collot, Référente Grand Est du Mouvement du nid.

Pourquoi organisez-vous ce débat maintenant ?

Pour permettre à tous les citoyens de s'informer, de se sensibiliser à la question de la prostitution et d'y réfléchir. La nouvelle loi a été adoptée l'année dernière et je ne crois pas que les gens en aient conscience.

Que dit cette loi exactement ?

Elle dispose de quatre points fondamentaux : lutter contre le proxénétisme sous toutes ses formes en particulier via internet ; pénaliser l'achat de service sexuel (le client risque 1 500 € d'amende et le délit de racolage est abrogé) ; favoriser la sortie de la prostitution de ceux qui le souhaitent avec davantage de moyens ; développer des actions d'éducation à l'égalité femme-homme dans les lycées et les collèges.

Comment se positionne votre association sur la question ?

Nous sommes pour l'abolition de la prostitution, pour nous c'est de l'esclavage moderne. La prostitution, c'est le dernier bastion où les hommes ont la mainmise sur les femmes.

A-t-on des chiffres sur la prostitution dans les Vosges ?

Nous sommes au début de l'état des lieux, pour le moment ça nous est difficile de donner un chiffre mais elle existe notamment sur internet. Elle est peu visible mais elle existe.

Existe-il une antenne du Mouvement du nid dans les Vosges ?

Il y avait une antenne il y a trois ou quatre ans mais elle n'existe plus, on voudrait en recréer une autour du CIDFF88. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de bénévoles.

07 octobre 2017

Du Pays basque espagnol où elle était battue, jusqu'à Lorient, où elle s'est prostituée pour subvenir à ses besoins... Maria, 45 ans, raconte son histoire. Sa rencontre avec l'association le Nid l'a sauvée de la prostitution.

Un père brutal, une mère qui se prostitue et qui finit par la vendre à un inconnu... Maria* en a rencontré des épreuves dans la vie. Elle est née il y a 45 ans, dans le Pays basque espagnol. Elle ne l'apprendra qu'à l'âge adulte mais, dès la naissance, elle souffre du syndrome de Klinefelter, une anomalie génétique qui se caractérise notamment par une ambivalence sexuelle et une atrophie génitale. « Selon l'état civil, j'étais un homme. Mais je me sentais davantage comme une femme déjà », explique-t-elle.

« Ma mère m'a vendue »

La jeune femme a une quinzaine d'années lorsque sa mère décide de la livrer à un inconnu, bien plus âgé qu'elle. « J'étais jeune, je me suis crue amoureuse. Aujourd'hui, je sais que c'était un pédophile. Qu'il a abusé de moi ». L'homme ira jusqu'à demander à Maria de faire commerce de son corps à Lorient, où l'homme réside. « Il était devenu mon mac. Je me prostituais, l'argent lui revenait ». Cela durera deux ans, « jusqu'à la rupture ».

Prostituée durant 20 ans

Cette séparation ne rimera pas avec la fin de la prostitution pour Maria. « J'ai continué durant environ 20 ans », expose-t-elle. Tous les soirs de la semaine, elle écume les trottoirs du cours de Chazelles à Lorient. À ses côtés, une trentaine d'autres prostituées. Des femmes majoritairement. Mais aussi des hommes et des transsexuelles, comme Maria à l'époque. « Nous étions toutes des habituées. Il y avait une grosse rivalité avec des prostituées qui

souhaitaient s'installer sur le cours. Il n'y avait pas assez de place pour tout le monde au début des années 90 », se souvient la Basque. Se prostituer ? « Il fallait bien faire quelque chose pour me payer un toit, de quoi manger », reprend Maria. « À l'époque, j'avais un nom d'homme avec un corps de femme. Allez trouver du travail avec ça... ».

« De l'humanité dans notre monde inhumain »

(...) Maria découvre le mouvement du Nid après une rencontre avec Marie-Renée Jamet, fondatrice de l'antenne lorientaise de l'association. « Nous lui sommes venus en aide. Jamais on ne l'a poussée à quitter la prostitution, c'était sa décision », précise Marie-Renée Jamet. (...) Le Nid, c'est aussi des relations humaines lors de maraudes nocturnes, à la rencontre des prostituées. « Toutes les nuits, on faisait l'objet d'insultes, de menaces, de moqueries... Les bénévoles du Nid nous apportaient de l'humanité dans notre monde inhumain », se remémore Maria.

« La prostitution, un cercle vicieux »

Ces aides ont profité à la Lorientaise : elle a pu quitter « le milieu », après l'opération clinique qui lui a permis de devenir définitivement une femme en 1999. « Depuis, je suis devenue indépendante. J'ai un appartement, un emploi... Je m'en suis sortie ». Et le mouvement du Nid – dont l'antenne lorientaise fête cette année ses 30 ans y est pour quelque chose. « Malgré l'argent que cela peut rapporter, il ne faut pas entrer dans le cercle vicieux de la prostitution », lance Maria, qui souhaite aujourd'hui s'appuyer sur son parcours pour faire de la prévention. « Grâce à des associations comme le Nid, on sait que l'on peut s'en sortir ».

* Le prénom a été modifié.

03 novembre 2017

Loi prostitution : lancement des premiers parcours de sortie pour les travailleuses du sexe

Cinq premiers parcours de sortie ont été autorisés par décision préfectorale, une « étape majeure » dans l'application de la loi renforçant la lutte contre la prostitution.

Des prostituées bénéficient depuis octobre du dispositif de parcours de sortie de la prostitution, volet social de la loi adoptée en 2016 dont la pénalisation du client constituait la mesure phare, a annoncé vendredi l'association Mouvement du nid, qui demande plus de moyens pour assurer le dispositif.

« Un signal fort ». « C'est une étape majeure » dans l'application de la loi renforçant la lutte contre la prostitution, s'est félicité dans un communiqué le Mouvement du nid, une association abolitionniste. « Enfin, l'État

donne un signal fort aux personnes qui souhaitent des alternatives à la prostitution : il est à leurs côtés », s'est réjoui la présidente de l'organisation, Christine Blec, citée dans le communiqué. (...)

Le Mouvement du nid s'inquiète cependant du « manque de soutien financier » de l'État aux 25 associations agréées, chargées d'assurer le dispositif. Les crédits alloués à la lutte contre la prostitution dans le projet de budget 2018 « sont en baisse de 25 % », de 6,6 à 5 millions d'euros, a dénoncé auprès de l'AFP Stéphanie Caradec, directrice de l'association. « On n'est pas en capacité d'accueillir tout le monde aujourd'hui », a-t-elle prévenu. « C'est un accompagnement complet, qui prend du temps ».

19 novembre 2017

Jours de lutte contre les violences faites aux femmes à Besançon

Le collectif 25 novembre propose un programme de rencontres, d'événements et d'actions qui couvre toutes les violences faites aux femmes. Du 20 au 27 novembre.

La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre prochain, se déroulera dans un contexte nouveau, celui de la « libération de la parole » dans la foulée de l'affaire Weinstein. En octobre, en France, les plaintes pour violences sexuelles (harcèlement, agression et viol) ont augmenté de 30 % en zone gendarmerie et de 23 % en zone police, par rapport à la même période, l'année dernière.

La journée internationale créée en 1999 ne traite cependant pas que des violences sexuelles. À Besançon, le collectif 25 novembre qui regroupe plusieurs associations, propose un programme de rencontres, d'événements et d'actions qui couvre toutes les violences.

« Les Bourreaux »

C'est une campagne de « sensibilisation et de mobilisation citoyenne contre la violence prostitutionnelle », ini-



tiée par le Mouvement du Nid : depuis quelques jours des affiches, apposées en ville, dénoncent « les réseaux de prostitution, seuls jouisseurs du système prostitutionnel ».

Sur le même sujet, un mur d'expression est prévu sur le campus de la Bouloie (du 20 au 30 novembre). Une question « Qu'est ce que la prostitution pour vous ? Violences ou pas violences ? » et plusieurs lieux d'expression dans les halls de l'amphithéâtre Fourier, de la faculté des sciences et techniques et de l'UFR Staps et à la Maison des étudiants.

Enfin, jeudi 23 novembre, le film « Mes chères études » d'Emmanuelle Bercot, tourné à Besançon, sera projeté à l'amphi Fourier de la fac de droit à 13 h 30. Une projection suivie d'un échange avec la salle et de tables rondes.

Self-défense

(...) Le collectif s'installera Esplanade des droits de l'Homme le 25 novembre, de 14 h à 17 h. Au menu : stands d'information et actions de sensibilisation.

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national / 8 bis, rue Dagobert / BP 63 / F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40 – F 01 42 70 01 34

E nidnational@mouvementdunid.org S <http://www.mouvementdunid.org> - <http://www.prostitutionetsociete.fr>

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtillon / 57000 Metz

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 03 87 36 27 06 – P 06 78 40 57 51

E lorraine-57@mouvementdunid.org

Bas-Rhin : 1 quai Saint-Jean / 67000 Strasbourg

Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h

T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67

E alsace-67@mouvementdunid.org

Haut-Rhin : 31 avenue Clemenceau / 68100 Mulhouse

Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h

T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57

E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Puy-de-Dôme : Contacter le Secrétariat national

Rhône : 70 rue Rachais / 69007 Lyon

Permanence le lundi de 14 h à 16 h et le mercredi de 10 h à 12 h

P 06 33 40 94 98

E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert / 56100 Lorient

Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 16 h 30 à 18 h 30

T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94

E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon

Permanence téléphonique le vendredi de 13 h à 16 h et sur rdv

T 03 81 83 02 03 – P 06 59 24 47 66

E franche-comte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 16 chemin charbon / 28200 CHATEAUDUN

Permanence le mardi de 15 h à 17 h à l'accueil de jour

la Source : 3 rue Saint Maurice / 28000 CHARTRES

Et les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 14 h à 16 h à la Mission locale : 7 rue Henri Dunant / 28100 DREUX

P 06 37 47 10 34

E regioncentre-28@mouvementdunid.org

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines / 37000 Tours

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous

Permanence le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00

T 02 47 05 63 88

E regioncentre-37@mouvementdunid.org

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 18 h à 20 h

T 02 38 81 74 83

E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Nord-Pas-de-Calais : 15 parvis St-Maurice – BP 231 / 59002 Lille Cedex

Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30

T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71

E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Ile-de-France

Coordination régionale :

8 av. Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 85

E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

Essonne : 10 allée Guy-Boniface / 91330 Yerres

T 01 60 46 61 67

E iledefrance-91@mouvementdunid.org

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex

T 01 46 57 62 17

Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 76

E iledefrance-92@mouvementdunid.org

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de 10 h 30 à 18 h

T 01 42 82 17 00

E iledefrance-75@mouvementdunid.org

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

P 07 58 70 65 76

E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal / 31000 Toulouse

Permanence le mercredi de 14 h 30 à 18 h et sur rdv

P 06 38 75 10 29

E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone / 34000 Montpellier

T 04 67 02 01 23 – F 04 67 02 01 23

E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 / 14067 Caen cedex 4

Sur rendez-vous

P 06 27 92 25 68

E normandie-14@mouvementdunid.org

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen

Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

au 11 avenue Pasteur - 76000 Rouen

P 06 89 25 81 92

E normandie-76@mouvementdunid.org

Nouvelle-Aquitaine

Vienne : Contacter le Secrétariat national

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : 21 allée Baco / 44000 Nantes

Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18 h 30 à 20 h

P 06 32 57 66 41

E paysdeleloire-44@mouvementdunid.org

Sarthe : Espace Gisèle Halimi –

30 av. Félix Gesnelay / 72100 Le Mans

T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78

E paysdeleloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice

P 06 41 80 71 28

E paca-06@mouvementdunid.org

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière / 13006 Marseille

Sur rendez-vous

T 06 68 06 72 86

E paca-13@mouvementdunid.org

Var : 18 place de la Visitation - Appt I.3 / 83000 Toulon

Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv

T / F 04 94 92 29 80

E paca-83@mouvementdunid.org

Vaucluse : Avignon

Sur rendez-vous

T 04 90 85 86 75

Département d'Outre-Mer

Martinique : Lot. Bon Air - 23 rue des Senteurs - Morne-Vert / 97224 Ducos

P 06 96 71 66 22

E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Côte d'Ivoire : C.A.M.

Plateau Boulevard Clozel

Près de la «Sorbonne» [Externat Saint-Paul]

BP : 04 BP 1658 Abidjan 04

T (225) 20 21 25 26 / 67 29 92 01

E nidcotedivoire@yahoo.fr

Portugal : Associação «O Ninho»

rua Luciano Cordeiro n°59 4°

1150-212 Lisboa

T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44

E geral@oninho.pt



Association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
et le Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 8 bis rue Dagobert - BP 63 - 92114 Clichy cedex

Tél. : 01 42 70 92 40 - Fax : 01 42 70 01 34 - courriel : nidnational@mouvementdunid.org

sites internet : www.mouvementdunid.org - www.prostitutionetsociete.fr